

Aujourd'hui

A2 CONDOS

Le projet de loi 87 interdirait, à moins de dérogations, la conversion d'immeubles en condominiums sur le territoire de la CUM.

A3 EMBLÈME

À l'instar de 51 États américains et de la majorité des provinces canadiennes, le Québec aura son emblème aviaire: le harfang des neiges.

D1 ÉCONOMIE

Le Conference Board prévoit un fléchissement du chômage mais des pressions inflationnistes accentuées pour 88 et 89.

E1 JOUETS

Une précaution indispensable en vue des Fêtes: le guide «Jouets 88» de *Protégez-Vous*, qui évalue 400 jouets anciens et nouveaux.

E15 OSM

Malgré la fatigue, le froid et les malaises, l'OSM est chaleureusement accueilli à Belfast, pour le plus long concert de sa tournée.

Sommaire

Annonces classées.....	C1 à C10, D2, G2 à G6
Arts et spectacles... horaires.....	E15 à E20 E18
Bandes dessinées.....	C4
Bridge.....	E7
Carrières et prof. A16 à A19	
Decès.....	G7
Echecs.....	F3
Economie.....	cahier D
Etes-vous observateur?.....	C1
Feuilleton.....	C3
Horoscope.....	C2
Le monde.....	cahier C
Mots croisés.....	G5
«Mot mystère».....	G2
Quoi faire aujourd'hui.....	E17
Television.....	E16
Vivre aujourd'hui Alim./Consomm.....	E1 à E6

TABLOID SPORTS	
Mots croisés.....	14
Rejean Tremblay.....	5

Johnson abandonne



GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

«Exigante, injuste et cruelle», la politique à cu raison de Pierre Marc Johnson. Depuis hier, il n'est plus chef du Parti québécois ni même député d'Anjou à l'Assemblée nationale. Dans une déclaration surprise à l'Assemblée, M. Johnson a annoncé qu'il quittait immédiatement toutes les fonctions qu'il occupait: la présidence du PQ, depuis le 29 septembre 1985; le poste de chef de l'opposition, depuis les élections du 2 décembre 1985; et son siège d'Anjou, depuis le 15 novembre 1976.

Serein, M. Johnson a lu un long texte où il explique les motifs d'une décision communiquée, à peine dix minutes plus tôt, aux 20 membres de son caucus alors réunis pour préparer une période de questions qui n'a pas eu lieu.

À travers les yeux rougis des députés qui, muets, suivaient leur chef pour la dernière fois jusqu'au Salon bleu, la démission de M. Johnson se lisait clairement.

En l'absence des deux principaux porte-parole du plus récent mouvement de contestation de M. Johnson, les députés Gerald Godin et Louise Harel, qui lui demandaient d'abandonner la direction d'un parti qui ne va «nul le part» sous sa gouverne, une seule personne affichait un sourire au Salon bleu.

Assise dans la galerie de l'opposition, immédiatement en face de M. Johnson, son épouse, Mme Marie-Louise Parent, visiblement soulagée, lui multipliait les signes d'encouragement.

M. Johnson part parce qu'il n'avait plus cet «espace de liberté personnelle» requis pour «servir et faire progresser ses convictions». Et il est convaincu que «la grande majorité de la population» comprendra son geste.

C'est, dit-il, en fréquentant son père, l'ex-premier ministre Daniel Johnson, «qui y a laissé sa vie à l'âge de 53 ans» et en «servant loyalement et jusqu'au bout ce grand premier ministre qu'était M. René Lévesque», qu'il a appris que «la politique n'est pas un lieu facile à fréquenter».

Or, M. Johnson, contesté au sein de son parti «par une minorité qui veut encore secouer le parti», en l'engageant dans «une autre bataille inutile, violente et fratricide», en vient à la conclu-

VOIR JOHNSON EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 4, A 5 et B 1

• L'éditorial de Michel Roy, page B 2



Jacques Parizeau PHOTOLASER CP

Tous les regards se tournent vers Parizeau

MARIO FONTAINE

Pendant que le principal intéressé s'enferme dans un mutisme prudent, les appuis se multipliaient, hier, en faveur de la candidature de Jacques Parizeau pour succéder à Pierre Marc Johnson comme chef du Parti québécois.

Bernard Landry et Francine Lalonde, tous deux ex-candidats au leadership en 1985, appuient aujourd'hui sans réserve M. Parizeau. De gros canons comme Camille Laurin, Denis Lazure et Gilbert Paquette font de même. Un autre ancien ministre devenu sondeur, Marcel Léger, constate de son côté la grande popularité de M. Parizeau auprès de la population.

De fait, les partisans de l'ancien titulaire des Finances souhaitent à ce point le voir se présenter au leadership qu'ils invitent les autres candidats potentiels à lui laisser le champ libre. «On n'a pas les moyens de se refaire des luttes. C'est le temps de se rassembler, de s'unir. Et tout de suite», d'explique Bernard Landry, «l'espère qu'il sera le seul candidat, pour marquer une nouvelle étape entre indépendantistes», ajoute Denis Lazure.

Jacques Parizeau, de son côté, se garde toutes les options ouvertes. Interrogé sur ses intentions politiques à un déjeuner de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, il s'est contenté de répondre par ce qu'il a qualifié lui-même de pirouette: «Dans les circonstances actuelles, la discrétion est une très grande vertu que j'ai l'intention de pratiquer quelque temps encore».

C'est de la bouche même des journalistes que l'ancien député de l'Assomption a appris la nouvelle de la démission de Pierre Marc Johnson. Il est demeuré imperturbable, refusant d'émettre le moindre commentaire avant de s'être lui-même renseigné. Cela l'a-t-il surpris? «À mon âge, on s'étonne plus difficilement».

Il rencontrera l'association du comte de Mercier bientôt, répondant à l'invitation du député Gerald Godin dont les déclarations ont précipité le départ du chef. Mais la date n'est pas encore fixée. Dans l'intervalle, ce professeur aux IIEC sera l'objet d'énormes pressions. «Je suis convaincu qu'il va dire oui à ce devoir et cet

VOIR PARIZEAU EN A 2

À l'issue de la conférence de presse au cours de laquelle il a confirmé avoir résigné toutes ses fonctions parlementaires, Pierre Marc Johnson s'est dirigé immédiatement vers son épouse, Marie-Louise, qu'il a enlacée. PHOTOLASER CP

La division se creuse au sein du caucus

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Tandis que les partisans de la ligne dure, au sein du caucus péquiste, pavoisaient hier en rendant un hommage de circonstance au chef démissionnaire, c'était le désarroi et la colère chez la majorité des députés restés fidèles à Pierre Marc Johnson.

Artisans de la fronde à l'endroit de M. Johnson, le député de Mercier, M. Gerald Godin, et l'élu de Maisonneuve, Mme Louise Harel, ont rendu hommage à un chef dont ils avaient publiquement réclamé le départ.

«Il a été très généreux. C'est un geste très

noble et très élégant. Il mérite les remerciements de beaucoup de monde», a dit Mme Harel, «très surprise» de cette démission par laquelle M. Johnson «a mis de côté ses ambitions».

M. Johnson «est un grand seigneur, un vrai Johnson et un vrai patriote», a renchéri M. Godin, rejoint à son domicile. Son départ «montre que M. Johnson avait perçu la même chose que moi au sein du parti», a dit M. Godin, un partisan avoué de M. Jacques Parizeau comme prochain chef.

M. Godin et Mme Harel étaient les deux seuls députés péquistes absents, hier, lors des adieux de M. Johnson à l'Assemblée nationale.

Mais l'amertume était évidente chez ceux

qui avaient appuyé M. Johnson. «C'était lui le plus proche de l'héritage de M. Lévesque», a lancé M. Jean-Pierre Charbonneau, député péquiste de Verchères, qui avoue «s'interroger très sérieusement» sur son avenir politique.

L'avenir du PQ? «Il y en a qui avaient des recettes miracles, il faudra qu'ils les mettent sur la table pour voir comment les gens vont les accueillir», a-t-il lancé.

«Le parti devra comprendre que la cause, c'est pour le monde, le peuple, pas pour se faire plaisir», a-t-il ajouté. Depuis sa création le PQ a dans ses rangs «des gens qui ne se sont jamais ralliés», pas plus sous Lévesque

VOIR CAUCUS EN A 2

Bière, vin et alcools: le Canada coupable de pratiques commerciales restrictives

d'après Canadian Press

Un des plus importants organismes internationaux réglementant le commerce a décrété que le Canada s'est rendu coupable de pratiques commerciales restrictives par le biais d'une série de réglementations destinées à protéger ses industries de la bière, du vin et des alcools.

Ce jugement est susceptible d'affecter des milliers d'emplois

et de semer le désarroi chez ceux qui ont négocié l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Le jugement préliminaire rendu par le GATT — Accord général sur le commerce et les tarifs dont le siège social est à Genève — n'a pas encore été rendu public, mais son existence a été confirmée, hier, par certains observateurs de la scène commerciale, à Washington et Toronto. Il stipule que les réglementations canadiennes violent

les accords internationaux condamnant les pratiques commerciales restrictives et discriminatoires.

Un comité du GATT, étudiant une plainte formulée par la Communauté économique européenne (CÉE), affirme que le Canada devrait imposer ses mêmes présumés «standards nationaux» aux vins, bières et alcools importés, ce qui signifie que le Canada pourrait devoir abandonner les réglementations prévoyant que:

■ les brasseries doivent produire leurs bières dans chaque province où elles sont vendues;

■ les régions provinciales des alcools peuvent restreindre le nombre de produits étrangers vendus dans les magasins de détail;

■ les régions provinciales peuvent inscrire de façon discriminatoire les marges de profit réalisées sur les produits d'importation;

VOIR CANADA EN A 2



VOYAGE COMME JE VEUX AVEC NOUVELLES FRONTIÈRES

FLORIDE 199\$

900 EST. DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (METRO BERRI) PERMIS DU QUÉBEC
288-4800

La conversion en condos interdite... sauf exception

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
OUI/NEC

La conversion d'immeubles en condominiums sera interdite, sauf exception, dans les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal, selon le projet de loi 87 (qui modifie la loi sur la Régie du logement et le code civil) déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires municipales André Bourbeau. Ces municipalités auront le pouvoir d'accorder des dérogations à cette règle, d'après des critères établis par elles, afin de permettre de convertir un immeuble.

Ce faisant, le ministre des Affaires municipales répond aux vœux formulés par la Ville de Montréal, notamment, et par des associations de locataires et de personnes âgées lors des audiences de la commission parlementaire chargée d'entendre les représentations sur cette question, en août dernier.

Ailleurs au Québec, la conversion sera permise: une municipalité pourra toutefois, par règlement, la restreindre, voire même l'interdire, sur son territoire.

Par ailleurs, le copropriétaire qui achète un immeuble de quatre logements et moins ne pourra plus évincer purement et simplement le locataire occupant pour habiter un des logements ou effectuer des travaux majeurs.

Jusqu'à présent, cette disposition s'appliquait seulement aux propriétaires d'un immeuble de cinq logements et plus.

Un des objectifs du projet de loi, a expliqué le ministre, vise en effet à contrer les abus et à prémunir les locataires contre le harcèlement par la mise en place de mesures susceptibles de décourager les propriétaires tentés de contourner la loi.

Reprise de possession

C'est ainsi que toute personne coupable de harcèlement, que ce

soit en vue de convertir un immeuble locatif en copropriétés ou d'obtenir le départ du locataire, devra passer d'une amende variant de \$ 5 000 à \$ 25 000.

Afin d'assurer l'efficacité de ces mesures, un guichet spécial sera ouvert à la Régie du logement où le personnel, formé professionnellement, informera le locataire, évaluera avec ce dernier la situation et le conseillera sur les mesures qui s'imposent dans les circonstances.

Il pourra s'agir d'une intervention de conciliation menée par la Régie, d'un signalement à la Commission des droits de la personne en vue d'une enquête ou d'une demande de poursuite adressée au procureur général.

La Régie du logement offrira de plus au locataire le soutien technique nécessaire dans ses démarches.

Ce guichet spécial deviendra accessible à tous les locataires victimes de harcèlement et non plus seulement aux seules personnes âgées ou handicapées.

Le ministre Bourbeau a également indiqué que la reprise de possession d'un logement par un propriétaire indivis sera interdite, sauf s'il s'agit de conjoints ou de concubins reprenant possession d'un logement de l'immeuble dont ils sont seuls propriétaires.

De son côté, un copropriétaire qui se portera acquéreur d'un condominium dans un immeuble converti ne pourra pas non plus reprendre possession du logement acheté tant que le locataire occupant désirera demeurer dans les lieux, contrairement à ce qui se produit présentement.

Au chapitre des travaux majeurs qu'un propriétaire voudrait faire exécuter à son immeuble, le locataire devra recevoir un préavis de trois mois (au lieu de dix jours) avant d'être évacué (si l'évacuation dure plus d'une semaine).

De plus, le locataire obligé de quitter les lieux sera dédommagé.

Des immigrants démunis à la rue: une rare exception

LILY TASSO

« Les expulsions sont excessivement rares et elles ne se passent surtout pas au milieu de la nuit », a déclaré à La Presse Jean-Paul Mailloux, du Conseil des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), responsable de l'hébergement des revendicateurs du statut de réfugié démunis.

Il faisait allusion aux quatre Polonais arrivés le 13 octobre sur le *Stefan Batory*, expulsés mercredi soir dernier du centre d'hébergement MATRI Montréal et partis le ventre vide, car ils avaient été rayés de la liste des repas. Comme le rapportait La Presse d'hier, Marek Sobierajski, 46 ans, Ryszard Szymanski, 58 ans, Josef Weiss, 35 ans, tous trois membres de l'équipage, et Piotr Szeliga, 27 ans, guitariste et membre d'un groupe rock polonais, avaient erré toute la nuit dans les rues de Montréal sans savoir où aller.

Il semble que MATRI ait trouvé de la vodka et de la bière dans les chambres des Polonais, et soit intervenu une première fois fin octobre pour rappeler aux contrevenants les règlements de la maison qui interdisent la consommation de boissons alcoolisées. Il y aurait eu deux autres découvertes de bouteilles avec avertissements avant l'expulsion. Les Polonais se plaignaient cependant d'avoir trouvé leurs valises vidées sur le lit et leurs effets fouillés.

« Selon MATRI, leurs effets

personnels n'avaient pas été touchés et les bouteilles avaient été trouvées entre le mur et le matelas », explique M. Mailloux. Comme la question des bouteilles restait confuse, il a décidé de ne pas pénaliser les Polonais et de les reloger à l'hôtel Europa, en attendant leur cheque d'aide sociale.

« Ce n'est pas le premier événement du genre. Nous avons déjà eu des antécédents, mais la situation était plus claire les autres fois », ajoute M. Mailloux.

Il arrive, par exemple, qu'un réfugié hébergé à MATRI ne se présente pas avant le couvre-feu de 23 h et passe la nuit ailleurs. « Si, durant 48 heures, il ne se présente pas, on ferme son lit », de préciser M. Mailloux.

Ce dernier mentionne une expulsion par mois, tout au plus. Ce qui est minime quand on sait que 10 000 revendicateurs du statut de réfugié ont été hébergés l'année dernière. En décembre 1986 et au début de 1987, leur nombre avait été tellement élevé — 1 738 en décembre, 2 194 en janvier et 1 615 en février — qu'il avait fallu les héberger dans une dizaine d'hôtels de Montréal. La situation est revenue à la normale depuis avril dernier, avec quelque 280 à 300 cas par mois.

MATRI compte 156 places et accueille une moyenne de 130 personnes. Quant à l'hôtel Europa, il n'en abrite plus que six aujourd'hui. « Les autres revendicateurs vont chez des amis », rapporte M. Mailloux.

LA METÉO

Québec

Abtibi	7	1	Aujourd'hui
Outaouais	6	2	Éns. pas in
L'Annapolis	6	0	Éns. pas in
Capitales de l'Est	6	1	Éns. pas in
Manitoba	6	1	Éns. pas in
Québec	6	0	Éns. pas in
La-Saint-Jean	5	0	Éns. pas in
Hémisphère	5	0	Éns. pas in
Gaspésie	7	0	Éns. pas in
Bas-Charbon	7	0	Éns. pas in
Saguenay	7	0	Éns. pas in

Canada

Victoria	6	1	Aujourd'hui
Edmonton	3	4	Pas nuag
Regina	4	9	Éns. pas in
Winnipeg	4	1	Pas nuag
Toronto	3	6	Pas nuag
Fredericton	3	4	Nuag. pas
Halifax	1	13	Ennuagement
Charlottetown	2	7	Ennuagement
Saint-Jean	2	1	Ennuagement

États-Unis

Boston	5	19	N.-Oreans	15	25
Buffalo	2 <td>10 <td>Pittsburgh</td> <td>1 <td>11</td> </td></td>	10 <td>Pittsburgh</td> <td>1 <td>11</td> </td>	Pittsburgh	1 <td>11</td>	11
Chicago	2	6	S. Francisco	10	19
Dallas	23	30	Washington	9	22
New York	5	13	Dallas		

les capitales

Amsterdam	4	6	Madrid	9	15
Athènes	6 <td>20 <td>Moscou</td> <td>6 <td>5</td> </td></td>	20 <td>Moscou</td> <td>6 <td>5</td> </td>	Moscou	6 <td>5</td>	5
Acapulco	23	32 <td>Mexico</td> <td>9</td> <td>23</td>	Mexico	9	23
Berlin	4 <td>5</td> <td>Oslo</td> <td>2</td> <td>2</td>	5	Oslo	2	2
Bruxelles	2	10	Paris	7	9
Buenos Aires	14	20	Rome	11	19
Copenhague	5	5	Stockholm	6	14
Danemark	7	12	Stockholm	3	0
Hong Kong	21	23	Tokyo	8	19
Le Caire	12	23	Trinidad	20	33
Lisbonne	14	19	Vienne	4	4
Londres	8	10			

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres 319

a quatre chiffres 4618



46-3-01

Mercredi 11 novembre 1987

SUITE DE LA UNE

JOHNSON

Johnson abandonne

sion: « Si je reste, je ne vois venir que divisions et maux infligés absurdement. »

Affirmant maintes fois ses convictions souverainistes, M. Johnson revient sur « les attitudes d'une minorité éternellement rebelle et insatisfait ». Il remet en cause la « bonne foi » et le « respect des processus démocratiques » de gens, qu'il ne nomme pas, mais qui l'ont sans cesse contesté, dès avant qu'il n'annonce sa candidature à la succession de M. Lévesque, à l'été 1985.

En quittant, M. Johnson met fin abruptement à une contestation ouverte de son leadership, au sein de son groupe parlementaire et chez les ex-ténors du PQ qui n'ont plus été revus dans les assemblées péquistes depuis trois ans.

Dans la foulée du décès de M. Lévesque, la semaine dernière, M. Johnson refuse le rôle que lui prête, entre autres, M. Godin: « Je ne veux pas servir de prétexte à l'éclatement des forces nationalistes. Je ne veux pas présider à ces déchirements. »

Rappelant sa déception devant le résultat du référendum sur la souveraineté-association, en mai 1980, M. Johnson ajoute: « Je n'ai jamais interprété ce résultat comme voulant dire que les Québécois rejetaient pour toujours l'option souverainiste. »

Puis, expliquant comment lui, derrière M. Lévesque, a accepté le « beau risque » d'un dialogue avec les conservateurs qui venaient d'être élus à Ottawa, M. Johnson a ajouté hier: « Il fallait prendre la mesure du temps et comprendre que le chemin à parcourir serait plus long que nous l'avions espéré. »

Retraçant à grands traits les étapes de sa carrière politique de 11 ans, notamment aux ministères du Travail, des Affaires sociales, de la Justice et des Relations intergouvernementales, M. Johnson souligne qu'en deux mois dans le fauteuil de premier ministre, il a eu le temps, « à travers une campagne électorale », de conclure l'entente sur l'installation de Hyundai à Bromont et de « débloquer le dossier vieux de 20 ans du Sommet de la francophonie ».

Depuis cette campagne électorale, relégué dans l'opposition avec 22 collègues, M. Johnson résume en une phrase les préoccupations qui ont guidé son action en face du gouvernement Bourassa.

« À l'heure du libre-échange, du lac Meech, de l'incertitude économique et du recul linguistique », il interroge et répond à la fois: « Que vivent les forces nationalistes? Une situation d'affrontement artificiel provoquée et souhaitée par une minorité qui trouve un écho démesuré compte tenu de son nombre. »

Dans ce contexte de « chicanes incessantes », et « en dépit du mandat démocratique au suffrage universel des membres que j'ai reçu comme président du parti », M. Johnson abandonne un Parti québécois « paralysé, saboté, miné par des querelles stériles ».

Les 20 députés péquistes présents en Chambre ont, pendant de longues secondes, été les seuls à se lever à la fin des propos de M. Johnson.

Jusqu'à ce que le frère du chef démissionnaire et ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, suivi du premier ministre Bourassa, ne se lèvent pour aller serrer la main de leur ex-adversaire. Là, tous les députés libéraux se sont levés.

PARIZEAU

Tous les regards se tournent vers Parizeau

te obligation de patriote », estime Camille Laurin. Anciens orthodoxes et péquistes mécontents de M. Johnson ont multiplié les contacts depuis une semaine, visant à fléchir M. Parizeau.

À Québec, Jean Garon, candidat défait à la course au leadership il y a deux ans, a quant à lui soigneusement évité de se compromettre dans un sens ou dans l'autre. Estomaqué, figé par la nouvelle de la démission de son chef, il a affirmé n'avoir pas songé à ses intentions, estimant qu'il était encore trop tôt pour cela.

Refaire l'unité

Bernard Landry et Francine Lalonde n'excluent pas de façon absolue définitive une seconde tentative pour accéder à la présidence du Parti québécois. Mais tous deux sont tellement convaincus que Jacques Parizeau est l'homme de la situation qu'ils affirment n'avoir pas considéré sérieusement cette hypothèse.

« Je souhaite que M. Parizeau se pointe rapidement. Il a tout le talent nécessaire, il s'est toujours prononcé pour la souveraineté et la social-démocratie. Rarement quelqu'un aura-t-il été porté sur un tel plateau d'argent », d'expliquer Mme Lalonde. Contrairement aux Laurin, Lazure, Parizeau et Paquette, celle-ci est restée active au sein de la formation durant son « virage fédéraliste », tout comme Bernard Landry qui, lui, avait sensiblement diminué ses activités partisanes.

Ce dernier déclare maintenant que ses ambitions sont collectives et non individuelles, et qu'il souhaite se mettre au service de la

personne la mieux placée pour refaire l'unité du parti et lui redonner sa popularité d'antan: Jacques Parizeau. S'il fallait que M. Parizeau leur fasse faux bond, ses supporters avouent qu'ils se trouveraient dans un étonnant cul-de-sac.

Denis Lazure, ex-ministre: « Je ne vois pas comment M. Parizeau, qui a le sens de l'Histoire et des responsabilités, pourrait dire non. Si le docteur Laurin et moi-même nous prononçons publiquement en sa faveur, c'est que nous avons acquis la conviction qu'il se présentera. Autrement, on sera pris avec un problème semblable avec celui qu'on a eu avec M. Johnson. »

Garder le momentum

Une technicité pourrait écartier M. Parizeau de la course au leadership si les hostilités sont déclenchées rapidement: il n'a pas sa carte de membre du PQ. (Camille Laurin, par exemple, l'a toujours renouvelée même après avoir claqué la porte du PQ). « Il ne faut pas s'enfermer dans les fleurs du tapis », lance à ce propos Bernard Landry, exprimant de façon imagée ce que pensent tous les partisans de l'ancien grand argentier du Québec.

Il a été impossible de joindre, hier, deux autres anciens candidats au leadership de 1985, Pauline Marois et Guy Bertrand. Par ailleurs, d'autres candidatures pourraient surgir d'ici à la tenue du congrès devant trouver un successeur à Pierre Marc Johnson. Aucun nom, à part ceux cités, ne s'impose toutefois spontanément à l'esprit.

L'important, soutient l'ancien ministre Gilbert Paquette, c'est de garder le momentum qui existe présentement, de regrouper les indépendantistes autour d'un projet de souveraineté adapté aux réalités d'aujourd'hui. Jacques Parizeau est, à ses yeux, tout désigné pour cette mission.

Et s'il ne vient pas? M. Paquette n'exclut pas totalement sa propre candidature, « mais je ne dis pas que ça me dérange. Ce n'est pas une réflexion que je me fais en ce moment ». Marcel Léger, lui, hésite même à trop se mouiller dans le débat actuel, en sa qualité de propriétaire d'une firme de sondages, et émet ses commentaires à titre d'ancien ministre.

« M. Johnson, dit-il, n'a pas réussi à rassembler les nationalistes. Le Parti québécois a besoin de quelqu'un qui puisse lui redonner cet élan, et il est en position de le faire maintenant. M. Parizeau exprime clairement sa pensée, et mènerait une lutte beaucoup plus forte au Parti libéral que M. Johnson pouvait le faire ».

On insiste, dans l'ensemble, sur la dignité avec laquelle le chef démissionnaire quitte la formation. Le concept d'affirmation nationale n'a jamais décollé, le membership et les finances du parti sont devenues anémiques, souligne-t-on d'autre part, affirmant que cela changerait de façon radicale avec M. Parizeau. « Pierre Marc Johnson aura été un accident dans l'histoire du Parti québécois », conclut Denis Lazure.

CAUCUS

La division se creuse au sein du caucus

que sous Johnson. « De l'intérieur, on voyait des comportements qui montraient que les gens n'attendaient que l'occasion pour lui sacrer des deux par quatre dans les jambes », a-t-il dit, admettant « ne pas savoir ce qui arrivera du caucus », où on retrouve le même schisme. « C'est pas un cadeau ce parti-la », a-t-il laissé tomber.

Pour le leader péquiste en Chambre, M. Guy Chevrette, le message d'adieu de M. Johnson fut clair: tout chef du parti doit jouer d'une marge de manoeuvre pour survivre. « Il a dit: Placez-moi pas dans un corridor avec des poignards », a soutenu M. Chevrette, sans cacher qu'il n'avait pas prévu que M. Johnson choisisse de quitter son poste.

Ce départ « m'a fait profondément mal », a ajouté M. Chevrette qui pleurait à chaudes larmes, et frappait les murs de dépit en sortant de l'ultime réunion du caucus convoquée par M. Johnson.

« Il nous laisse un message sans équivoque: Si vous croyez à cet idéal (la souveraineté), serrez-vous les coudes, cessez de vous tirer dans les jambes », a soutenu le député de Joliette. Tout comme M. Lévesque, M. Johnson avait été choisi de façon démocratique à la tête du parti et méritait par conséquent toute la loyauté de ses députés, d'expliquer M. Chevrette.

Ce dernier n'a toutefois guère prisé les remontrances de sa collègue Louise Harel quant aux qualités de « rassembleur » de M. Johnson. « C'est le seul point où je serai agressif », a-t-il lancé, rappelant que M. Johnson avait obtenu l'appui de 80 p. cent des militants lors du congrès de juin. « Il faut mesurer sa propre capacité de rassembler avant de parler de celle des autres. Pierre Marc aurait pu gagner la bataille », a-t-il dit.

Sondages

Les sondages internes du PQ démontraient que M. Johnson obtenait toujours 44 p. cent d'appuis populaires, un score égal à celui de M. Bourassa et une meilleure performance que le PQ à 31,5 p. cent, a-t-il affirmé.

Député de Taillon, M. Claude

Filion a soutenu, comme M. Johnson, que le PQ ne peut constituer une option crédible pour la population tant qu'il se déchirera publiquement. « M. Johnson nous a envoyé un puissant et colossal message de démocratie », a soutenu M. Filion. Ce dernier entend réfléchir à son avenir, mais il ne voit pas de raison de quitter la politique actuellement.

Comme M. Charbonneau, il s'est attaqué à ceux qui ont obtenu la tête du chef au nom de l'option souverainiste. « La souveraineté, c'est pas un trophée qu'on accroche au mur à Outremont », a-t-il lancé, pointant du doigt l'éternel aspirant Jacques Parizeau. « Ça appartient au peuple, il faut respecter ses choix. On ne peut se complaire éternellement à s'envoyer des poignards ».

Autre ex-lieutenant de M. Johnson, le représentant d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, était plus modéré. En quittant, le chef « a posé le geste qu'il fallait ». La division dévastatrice au sein du PQ « aurait perduré ». « Notre devoir était de lui donner l'heure juste, l'état de la situation », a-t-il dit.

Par-dessus tout, cependant, M. Gendron souhaite que les militants péquistes, une fois pour toutes, s'engagent à appuyer leur prochain chef, quoi qu'il arrive.

« Avant de se rallier derrière un chef, j'espère qu'on aura une grande réflexion devant ce qu'on a fait aux deux derniers (M. Lévesque et Johnson, tous deux évincés par les tensions internes) », a soutenu M. Gendron.

Se refusant à être « un gérant d'estrade », le député d'Abitibi croit que M. Johnson « a pris la bonne décision », devant le son de cloche que lui a transmis son aile parlementaire.

À Sherbrooke, l'ancien ministre Raynald Fréchette a déclaré que la journée d'hier était bien triste, tant sur le plan personnel que pour la démocratie. « Il y a quelque chose qui ressemble à de l'indécence dans cela ».

M. Michel Clair, ancien ministre et chef de cabinet de M. Johnson, a déclaré que « ceux qui ont forcé la main de M. Johnson font partie d'un groupe minoritaire d'anciens militants plus pressés d'accéder à la souveraineté ». Pointant du doigt Jacques Parizeau et Gérard Godin, il a dit douter qu'ils parviennent à réconcilier toutes les tendances dans le parti.

Mme Carmen Juneau, la seule députée péquiste de l'Estrie, a été encore plus sévère: « Les mêmes chiqueux de guénille sont revenus à la charge et cette fois, ils ont eu ce qu'ils voulaient ».

Hubert Desbiens, de Dubuc, un critique de M. Johnson, estimait aussi que le chef n'avait pas d'autre choix que de quitter. « C'est un geste unificateur qu'il a posé ».

CANADA

Bière, vin et alcools: le Canada coupable de pratiques commerciales restrictives

■ les producteurs canadiens doivent utiliser un pourcentage minimal de raisin venant du Canada dans leurs vins.

Les porte-parole du gouvernement d'Ottawa et de la CEE ont refusé hier de commenter le jugement.

Howard Wilson, directeur général des services commerciaux au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, a tout au plus confirmé qu'un comité du GATT a rendu un jugement préliminaire sur cette plainte.

Dans une interview téléphonique, il a précisé que cette information demeure sous le sceau de la confidentialité aussi longtemps que les deux parties en cause n'auront pas procédé à une étude du jugement et n'auront pas déterminé s'il est possible ou non de résoudre le conflit par la voie des négociations.

Ce jugement n'est pas à caractère coercitif, mais incitera certes le Canada à modifier ses réglementations ou à faire des concessions dans d'autres domaines.

Si aucune entente n'intervient entre Ottawa et la CEE, le rapport sera soumis à une assemblée générale du GATT qui sera appelée à prendre une décision finale. L'assemblée générale représente tous les 95 pays — y compris le Canada — qui ont ratifié ce traité commercial vieux de 40 ans.

Certains observateurs croient que le Canada pourrait, en dernier ressort, refuser de se plier à une décision finale de l'assemblée générale du GATT mais que, dans une telle éventualité, la CEE aurait toute liberté d'user de représailles.

L'accord de libre-échange canado-américain élimine de telles réglementations discriminatoires dans les deux pays mais en exempt l'industrie brassicole qui, au Canada notamment, oblige les brasseries à produire leurs bières dans chaque province où elles sont vendues.

Cette réglementation oblige les brasseries à opérer de petites usines peu efficaces dans chaque province. Deux des trois principales brasseries du Canada possèdent donc des unités de production dans sept provinces chacune, tandis que la troisième opère dans neuf provinces.

Les négociateurs canadiens aux pourparlers sur le libre-échange ont clamé victoire lorsqu'ils ont obtenu que la réglementation sur

les brasseries soit écartée de l'accord canado-américain, protégeant ainsi des milliers d'emplois à travers le pays. L'industrie brassicole prétendait que le marché canadien, advenant un accord de libre-échange généralisé, serait inondé par les bières américaines fabriquées à moindre coût, ce qui ferait perdre de 10 000 à 12 000 emplois aux Canadiens.

Le jugement du GATT, advenant qu'il soit accepté par Ottawa, intégrerait les brasseries à l'accord de libre-échange. Un porte-parole du département du Commerce, à Washington, a reconnu que le jugement du GATT ne rend pas caduc l'accord de libre-échange, mais complique la situation en ce que ces restrictions sur l'industrie brassicole, si elles sont maintenues, représenteraient dorénavant une violation flagrante des lois commerciales internationales.

Le jugement du GATT pourrait également ouvrir le marché canadien à tous les breuvages alcoolisés étrangers, de quelque provenance qu'ils soient. Les spécialistes de la scène commerciale, autant aux États-Unis qu'au Canada, reconnaissent par ailleurs que ce jugement des instances internationales détruit un des principaux arguments des provinces de l'encontre de l'accord de libre-échange.

Ainsi, les provinces ne pourraient plus ignorer l'accord de libre-échange en continuant d'imposer des marges de profit discriminatoires sur les alcools provenant de l'étranger.

Advenant qu'Ottawa opte d'ignorer le jugement du GATT, le Canada pourrait subir des représailles douloureuses dans d'autres secteurs commerciaux. Ainsi, Ottawa aurait de la difficulté à poursuivre la campagne entreprise en faveur de l'élimination des subventions versées aux agriculteurs par les gouvernements américains et européens.

« Dans le domaine brassicole, les Canadiens sont véritablement dans l'eau chaude », affirmait hier Jim Clawson, consultant commercial du U.S. Wine Institute, à Washington.

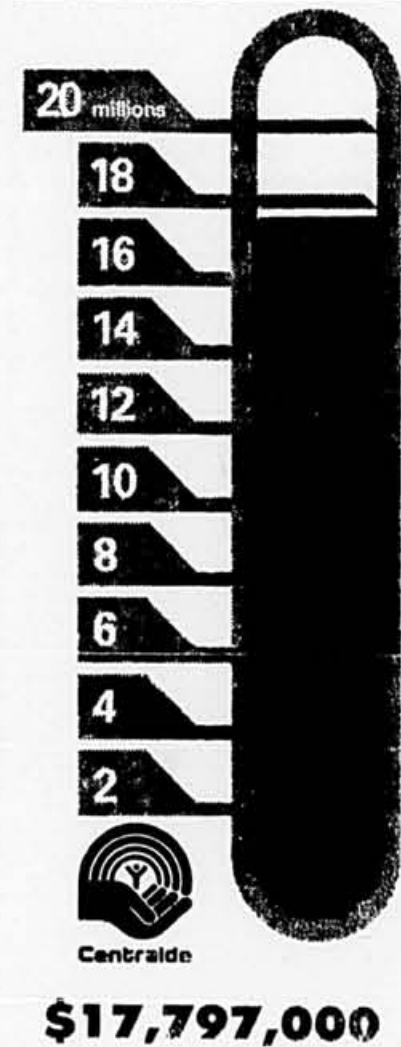
« Ils ont écarté l'industrie brassicole de l'accord de libre-échange avec les États-Unis. Ils seraient mal venus d'ouvrir leur marché à la Communauté européenne sans faire de même avec les États-Unis. »



Où donner son sang

La Presse et la Croix-Rouge appellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet automne, joignez les rangs de ceux qui savent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année :

- à Montréal, Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 18 h ;
- à Montréal, au sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix, 10 217, rue Georges-Baril, de 14 h 30 à 20 h 30 ;
- à St-Laurent, au collège Vanier, salle des étudiants, 821, boul. Sainte-Croix, de 9 h 30 à 16 h ;
- à Sorel-Tracy, au cégep Sorel-Tracy, auditorium Guy-Bélanger, 3 000, boul. de la Mairie, de 10 h à 16 h 30 ;
- à Candiac, au Centre socio-culturel, 125, chemin Handel, de 15 h à 20 h 30.



Dissension au conseil municipal de Saint-Laurent

Quatre conseillers quittent l'assemblée pour éviter de participer à l'élection d'un collègue au comité exécutif

ANDRÉ NOËL

Le parti du maire de Saint-Laurent, Marcel Laurin, est apparu très divisé à l'assemblée municipale, hier soir, à la suite d'allégations de favoritisme et de conflits d'intérêts.

Quatre des 12 membres du Parti municipal au pouvoir ont quitté la salle afin de ne pas participer à l'élection d'un de leurs collègues, Irving Grundman, au comité exécutif de la ville.

Peter Gold, Roland Bouchard,

Maurice Cohen et Michèle Biron ont aussi voté avec les deux conseillers de l'opposition contre la vente d'un terrain de la ville aux fils d'un fonctionnaire important.

Le 8 septembre dernier, le conseil municipal avait adopté un changement de zonage qui a fait tripler la valeur d'un terrain appartenant aux fils du commissaire industriel, Charles Robitaille.

M. Robitaille est un des principaux supporters du Parti municipal. Il siège aussi au comité

d'urbanisme, qui propose les changements de zonage.

Malgré les dissensions, le conseil a décidé hier soir de céder un lot contigu afin que le terrain appartenant à ses fils, Gilles et Yves, puisse être mieux développé.

Me Gold a rappelé qu'il s'était opposé au changement de zonage. Il a demandé au conseil de permettre la participation des conseillers aux délibérations du comité d'urbanisme, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Un conseiller de l'opposition,

François Ghali, a par ailleurs déposé un code d'éthique, semblable à celui qui a été adopté par l'administration du Rassemblement des citoyens de Montréal. Le code sera débattu à une prochaine assemblée.

M. Ghali a également demandé la démission de M. Robitaille et d'un conseiller, Jean-René Tachereau, qui a servi de notaire dans les transactions entourant le terrain d'Yves et Gilles Robitaille, situé à l'angle des boulevards Thimmens et Laurentien.

Environ 200 citoyens se sont

rendus à l'assemblée, un record depuis plusieurs années, estimaient les journalistes locaux. Plusieurs dizaines de personnes ont dû rester debout à l'entrée, faute de chaises.

Le maire, Marcel Laurin, a dit à la salle qu'il avait hâte que le ministère des Affaires municipales éclaircisse les allégations de conflit d'intérêts. Le ministre, André Bourbeau, a indiqué qu'il avait décidé de dépêcher des vérificateurs à la suite d'une série de révélations parues dans *La Presse* depuis deux semaines.

Wise est condamné à des amendes de \$30 000

Pour avoir ouvert le dimanche

GERMAIN YARDIF

La chaîne de magasins Wise a été condamnée, hier, à des amendes totalisant \$30000 pour avoir ouvert quatre de ses succursales lors des trois dimanches précédents le jour de Noël de l'année dernière.

Le juge Jean Falardeau, de la Cour des Sessions de la paix, a trouvé ces établissements coupables de 10 accusations d'avoir contrevenu à la loi régissant les heures d'affaires.

Il s'agit des magasins situés au 5630, est, boul. Henri-Bourassa; 6700, Côte-des-Neiges; 5680, rue d'Iberville; et 6745, rue Saint-Hubert.

La compagnie Wise, qui compte 19 succursales et qui, en décembre 1985, avait déjà été condamnée à \$1000 d'amende pour des accusations semblables, doit encore répondre d'une douzaine d'autres du même genre portées à l'extérieur de Montréal.

Pour avoir accès aux magasins, le dimanche, les clients devaient signer une pétition réclamant l'abolition de la loi actuelle sur les heures d'affaires, s'engageant, du même coup, à faire la publicité de Wise parmi leurs parents et amis.

Comme la loi stipule qu'un client est une personne autre qu'un employé ou un mandataire de l'entreprise, leur signature devait leur enlever le statut légal de client pour le remplacer par celui de publicitaire.

Le juge Falardeau ne l'a pas vu de cette façon et a dit qu'il s'agissait, plutôt, d'un stratagème en vue de maquiller la situation réelle du client.

Commerçants coupables d'avoir tenu des maisons de jeu

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une centaine de commerçants et employés de la région de Mont-Laurier, accusés avec 35 autres d'avoir tenu des maisons de jeu, ont admis leur culpabilité, hier, au Palais de justice de l'endroit.

Ces marchands gardaient des machines à sous dans leurs établissements, et certaines permettaient même de jouer au poker.

Le juge François Beaudoin, de la Cour des sessions de la paix, a voulu éviter aux délinquants le poids d'un dossier judiciaire et il leur a accordé une libération conditionnelle, leur ordonnant d'injecter des sommes variant de \$25 à \$900 dans les coffres d'organismes de charité de la région.

C'est la gravité de l'offense qui a été déterminante quant à la contribution fixée. Ainsi, un simple serveur n'était condamné qu'à verser \$25, tandis que l'amende s'échelonnait de \$300 à \$900 pour les propriétaires d'établissement.

Les inculpés devront déposer ces sommes au greffe du Palais de justice de Mont-Laurier.

Les causes des 35 autres accusés qui ont nié leur culpabilité seront entendues prochainement.

Toutes ces personnes avaient été arrêtées lors d'une série de descentes effectuées le printemps dernier, par les membres de l'escouade régionale alcool et moralité, détachement de Gatineau de la Sûreté du Québec.

Cusson libéré d'une accusation d'enlèvement

Le boxeur montrealais Mario Cusson ainsi que ses deux beaux-frères, Danny et Bernard Labonté, ont été libérés, hier, d'une accusation d'enlèvement et de séquestration d'un jeune homme et d'une jeune femme.

Le juge Bruno Cyr, de la Cour des Sessions de la paix, a rendu cette décision en raison de l'absence du couple, qui devait témoigner à l'enquête préliminaire des trois inculpés.

Il s'agissait d'une deuxième comparution à laquelle les deux présumés victimes ne se présentaient pas pour rendre témoignage.

Les avocats de la défense, Me Claude-F. Archambault et Me Richard Masson, ont, tout comme la première fois, demandé la libération immédiate de leurs clients.

Cette fois, le juge s'est rendu à leur requête.

L'affaire remontait au 13 mai dernier.

L'emblème du Québec le harfang des neiges



PIERRE GINGRAS

À l'exemple des 50 États américains et de la plupart des provinces canadiennes, le Québec aura son emblème aviaire: le harfang des neiges.

Le projet de Loi 67 déposé hier à l'Assemblée nationale prévoit que ce grand oiseau blanc marbré de noir deviendra l'oiseau emblème du Québec. Cette espèce avait été choisie il y a quelques années par un groupe d'ornithologues amateurs en vertu de critères très particuliers: l'oiseau ne devait pas figurer comme emblème d'un autre État ou province; il devait être présent toute l'année au Québec et au moins un certain temps dans la partie habitée de la province; il devait être facilement identifiable, faire partie du patrimoine culturel et protégé contre la chasse.

Parmi les autres oiseaux emblèmes du Canada notons le bruant à gorge blanche, notre Frédéric, (Nouvelle-Écosse), le geai bleu (Île-du-Prince-Édouard), le grand-duc (Alberta), la chouette lapone (Manitoba), la mésange à tête noire (Nouveau-Brunswick) et la grande poule des Prairies (Saskatchewan).

Le Harfang des neiges est une grande chouette d'environ 50 cm de hauteur qui vit dans la toundra. Elle se nourrit de petits rongeurs, notamment des lemmings, et peut avoir quatre ou cinq petits par année. L'espèce émigre un peu partout dans la vallée du Saint-Laurent, notamment dans la région de Montréal.

Trois morts sur le pont Champlain: une enquête publique bientôt?

GEORGES LAMON

Ce n'est que dans quelques jours que le coroner en chef, le docteur Jean Grenier, fera savoir s'il décrètera ou non une enquête publique, comme le recommandait lundi le coroner investigateur, le docteur Michel Larose, à la suite du tragique accident survenu lundi soir sur le pont Champlain.

Rappelons que trois jeunes gens de la Rive-Sud y ont trouvé la mort. Ce sont: Patrice Gray, 23 ans, de Sainte-Catherine, conducteur de la voiture, Yves Richer et Sylvie Brousseau, 20 ans, de La Prairie, tous deux passagers. Le conducteur de la petite voiture Pontiac Acadian, aurait voulu dépasser la file de voitures en empruntant la voie réservée aux autobus pour se retrouver face à face avec un autobus. Six autres personnes dont le chauffeur et des passagers de l'autobus de la STRSM, auraient également subi des blessures légères dans cet accident.

Autres tests

Une autopsie pratiquée par la pathologiste Yasmine Ayroud, au laboratoire de police scientifique de Montréal, sur le corps du jeune Gray, a permis d'établir que le jeune homme est décédé des suites de plusieurs traumatismes graves; il serait mort sur le coup. Par ailleurs, d'autres tests d'alcoolémie et de toxicologie sont également en cours au même laboratoire. En après-midi hier, des membres des familles s'étaient rendus à la morgue du centre Parthenais pour l'identification d'usage.

Du côté policier, on se borne, pour l'instant, à dire que l'enquête se poursuit: d'autres témoins de l'accident doivent encore être vus par l'enquêteur Michel Michaud, de la police de Ports-Canada.

«Pour le moment, a expliqué l'enquêteur Michaud, à *La Presse* hier, nous ne pouvons encore avancer aucun scénario qui pourrait expliquer les causes véritables de l'accident.»

Depuis l'ouverture de la voie réservée aux autobus de la STRSM en 79, six personnes dont les trois victimes de lundi soir, ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation, mettant en cause des autobus circulant dans la voie qui leur est réservée.

En 1986, dans les 166 accidents de la circulation survenus sur le pont Champlain et l'autoroute Bonaventure, on a déploré trois morts et 271 blessés, tandis que 651 véhicules ont subi des dégâts matériels. Du 1er janvier au 30 septembre 87, la police de Ports-Canada a dénombré 129 accidents de la circulation qui avaient fait 207 blessés plus ou moins graves, et causé des dégâts matériels à 508 véhicules.

À la société *Les ponts Jacques-Cartier et Champlain*, on attend le rapport de l'enquête policière et celui de l'éventuelle enquête du coroner pour faire des commentaires. Selon M. Hébert, la solution serait peut-être d'installer des murs pour séparer cette voie, mais elle est pratiquement impensable étant donné son coût élevé et le caractère temporaire de son application.

M. André Hébert, surintendant de la Société *Les ponts Jacques-Cartier et Champlain*, une filiale de la Voie maritime créée en 78, a rappelé que le pont Champlain est considéré comme le réseau routier le plus chargé de la région métropolitaine après la voie rapide Décarie. Depuis ses dernières années, ce pont a connu une hausse très importante de trafic avec chaque jour 100000 véhicules dans les deux sens. Il ajoute que 6100 véhicules à l'heure (heure de pointe) entrent à Montréal.

Du côté du syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FIQ), auquel sont affiliés les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), on précise dans un bref communiqué, qu'on étudie, pour l'instant, la situation qui existe sur le pont Champlain depuis plusieurs mois. «Nous ne ferons une déclaration que lorsque les études seront terminées, y lit-on, et que l'enquête aura été tenue sur les circonstances de cet accident.»

À la STRSM, le président Georges Molini attend toujours que le gouvernement réponde à ses recommandations de mai 86: traçage de lignes doubles sur la chaussée et installation d'un système de signalisation comme sur le pont Jacques-Cartier et le tunnel Hippolyte-Lafontaine. Ou encore des murs de béton. Des chauffeurs d'autobus qui empruntent ce corridor, n'ont pas caché, hier, que parfois ils s'engageaient sur cette voie avec une certaine appréhension.

Les jeunes, l'alcool et le volant: un trio explosif

JOYCE NAPIER

L'alcool cause 40 fois plus d'accidents de la route chez les jeunes que chez les automobilistes âgés de 35 à 44 ans. Les jeunes au volant sont, en somme, une véritable menace pour eux-mêmes, pour leurs passagers et pour les autres automobilistes.

C'est ce qui ressort des témoignages entendus hier au palais de justice de Montréal lors d'une enquête publique présidée par le coroner, M. Roch Hébert, qui prépare un rapport pour le ministère provincial des Transports.

Deux accidents mortels survenus à St-Philippe-de-Laprairie, le 22 juin dernier et à St-Agapit, le 30 août, ont poussé le bureau du coroner à mener une enquête. Il rendra son rapport public d'ici trois semaines. Les sept victimes de ces deux accidents étaient toutes âgées entre 15 et 17 ans.

Claire Laberge-Nadeau, professeure à l'Université de Montréal, et spécialiste en médecine préventive attachée au Centre des recherches sur le transport, a dit au coroner qu'il faut trouver des moyens pour diminuer le taux d'accidents mortels causés par des jeunes derrière les vols. Elle a noté que six fois plus de jeunes, que d'adultes, sont impliqués dans des accidents mortels.

Mme Laberge-Nadeau a expliqué au coroner que l'alcool est une des causes principales de ces accidents en ajoutant que les jeunes sont plus sensibles à l'alcool que les adultes.

Elle a suggéré qu'on impose un couvre-feu aux jeunes automobilistes les empêchant

de conduire la nuit ou les forçant de ne prendre le volant que s'ils sont accompagnés par des adultes. On pourrait éliminer des permis graduels aux jeunes entre 16 et 19 ans et limiter leurs heures au volant. Ainsi, a-t-elle dit, on réduirait le nombre d'accidents de 65 à 75 p. cent.

Si le gouvernement empêchait aux moins de 21 ans d'acheter de l'alcool ou d'en consommer dans des débits de boisson, a-t-elle tenu à ajouter, «on sauverait aussi des centaines de vies».

Réitérant ces propos, le docteur Bruce Brown, conseiller médical en traumatismes routiers attaché aux hôpitaux Charles LeMoine et Royal Victoria, a noté qu'en 1985, 418 jeunes, âgés de 15 à 24 ans, sont décédés sur les routes. Pour contrer le problème de mortalité, le docteur Brown suggère qu'on suive l'exemple de tous les États américains, à l'exception de deux, en portant l'âge légal pour l'achat d'alcool à 21 ans. Il suggère également qu'on impose aux jeunes automobilistes un couvre-feu, étant donné qu'un grand nombre d'accidents se produisent la nuit, et qu'on limite les heures de conduite chez les adolescents de 16 et 17 ans.

Le Dr Jacques Bergeron, professeur de psychologie à l'Université de Montréal, a déposé devant le coroner des statistiques tout aussi éloquentes. Sur 10000 automobilistes adultes, chaque année, 144 subiront des blessures graves ou perdront la vie sur les routes du Québec. Pour les automobilistes entre 16 et 19 ans le chiffre grimpe à 359. Les causes: l'alcool, la vitesse, le comportement de l'adolescent derrière le volant.

Ses recommandations complètent celles de Mme Laberge-Nadeau et du docteur Brown. Il faudrait mettre sur pied un programme de récompense pour bonne conduite, a dit M. Bergeron. On pourrait donner aux jeunes des points de mérite et réduire leurs primes d'assurance s'ils conduisent avec prudence. Les examens devraient porter non seulement sur les connaissances du code de la route et sur les réflexes du futur automobiliste, mais aussi sur son jugement et les décisions qu'il devrait prendre au volant.

M. Bergeron suggère également qu'on élève l'âge d'admissibilité à un permis à 17 ans.

Albert Ricard, le père de Jean Ricard, un des adolescents décédés à St-Philippe-de-Laprairie, a suggéré au coroner qu'on tienne les parents responsables de leurs enfants au volant jusqu'à l'âge de 20 ans. Le gouvernement par contre, a-t-il ajouté, devrait être responsable de l'état des routes au Québec.

L'ingénieur en circulation, Ottavio Galella, a inspecté les lieux de l'accident à St-Philippe et a conclu que les panneaux signalés n'étaient pas assez visibles et que le garde-fou n'était pas assez long pour protéger le jeune automobiliste et ses passagers.

«Il faut être plus sérieux au Québec dans l'application des normes», a dit M. Galella en ajoutant que l'autoroute Décarie est l'exemple-type de ce manque de sérieux. Des cylindres de béton enrobent la base des lampadaires de cette voie démontrant, a-t-il dit, qu'on se soucie plus des lampadaires que des automobilistes.

«On a une mentalité de béton et de ciment.»

Cinq arrestations à The Gazette

Une cinquantaine d'automobiles appartenant présumément à des employés syndiqués du quotidien *The Gazette* ont obstrué toutes les aires de chargement du journal, cette nuit, empêchant ainsi le journal d'être distribué.

Les 150 pressiers et 80 responsables de l'entretien du journal sont en lock-out depuis juillet. Le convoi s'est introduit dans la ruelle des Fortifications, dans le

Vieux-Montréal, derrière un camion de location, semblable à ceux que *The Gazette* utilise depuis le début du conflit. Les automobilistes ont suivi et ont abandonné leurs véhicules enchevêtrés, bloquant ainsi tout accès aux quais de chargement.

Les policiers de la CUM ont bloqué les issues, pour ensuite prendre en note les numéros des plaques minéralogiques. Il y a eu

cinq arrestations. On ne savait pas au moment de mettre sous presse si les voitures seraient remorquées ou si les propriétaires en seraient quittes pour une contravention.

Un d'eux devra certainement avoir recours à une dépanneuse puisqu'il avait laissé ses phares allumés.

L'éditeur de *The Gazette* n'a pas commenté l'incident.

LA DÉMISSION DE PIERRE MARC JOHNSON

Le NPD désolé pour le Québec

PIERRE GINGRAS

La crise qui sévit actuellement au PQ ne réjouit pas les dirigeants québécois du NPD. Au contraire, le président sortant du Nouveau parti démocratique, Jean-Paul Harney, estime que les problèmes éprouvés par le Parti québécois affaiblissent la position du Québec sur la scène politique canadienne.

«De nombreux canadiens anglophones espèrent toujours que le nationalisme québécois disparaîtra à jamais, affirme M. Harney. Or, pour ces gens-là, le PQ en reste le symbole. Il est certain qu'aujourd'hui plusieurs se frottent les mains de satisfaction». Si bien, explique l'ex-leader du NPD-Québec, que le premier ministre québécois qui devrait négocier demain avec Ottawa ou les autres provinces aurait une position moins forte.

M. Harney estime par ailleurs que les déchirements d'une institution politique comme le PQ est un spectacle désolant. Il trouve malheureux que ce parti tente de régler ses problèmes d'orientation politique en s'en prenant à son chef. L'ex-leader du NPD a confié qu'il avait rencontré Pierre Marc Johnson aux obsèques de René Lévesque et que le chef du PQ était bouleversé par les attaques dont il avait été l'objet durant son voyage en Europe.

M. Harney ne croit pas que les dissensions au sein du PQ puissent augmenter la popularité du PQ. On sait que l'aile québécoise du NPD tiendra un congrès au leadership à la fin du mois. En octobre dernier, un sondage CROP-La Presse révélait que le PQ et le NPD étaient nez à nez dans les intentions de vote des Québécois.

Pour sa part, Michel Agnaieff, président associé du NPD pour le Québec ne croit pas non plus que la crise au PQ aura un impact sur le NPD. Il estime que les problèmes du Parti québécois vont beaucoup plus loin que la simple contestation de la direction. «C'est la crise profonde d'un parti politique qui a survécu à sa raison d'être, une formation qui flotte sur un océan d'ambiguïtés depuis 1985, lors du virage amorcé par M. Lévesque lui-même», dit-il.

Selon M. Agnaieff, le NPD offre un option du centre-gauche, comme le PQ. Mais à la différence du Parti québécois, l'option de sa formation politique est claire et l'organisation est stable. Il rappelle que le Parti québécois comptait 384 000 membres en 1981 et qu'aujourd'hui, ce nombre est d'environ 60 000. «Les péquites qui rejoignent aujourd'hui nos rangs, dit-il, ont quitté le PQ depuis un bon moment. Ils ont trouvé que nous étions une alternative valable. Bien sûr, je ne crois pas que les "orthodoxes" vont se joindre à nous».

Les dés étaient jetés le jour des funérailles de René Lévesque

PIERRE VENNAT

Pierre Marc Johnson avait déjà décidé en principe d'abandonner le leadership du Parti québécois jeudi dernier, la journée même des funérailles de René Lévesque.

Selon les informations recueillies par La Presse, M. Johnson a, pour la première fois, évoqué cette possibilité avec ses proches collaborateurs quelques heures à peine après les funérailles de l'ex-premier ministre.

La nuit précédente, il avait tenu une longue réunion avec quelques collègues, dont Guy Chevrette et François Gendron, qui lui ont parlé «franchement» et qui ont mis en doute sa capacité de survivre à la crise interne qui secouait le parti. L'état de la situation ne laissait guère de choix à M. Johnson: six députés demandaient son départ, quatre refusaient qu'on expulse les contestataires, et une faible majorité de 12 demeuraient loyaux. Tout au long de cette rencontre, M. Johnson, tout frais rentré de Paris, a

tenté de se montrer rassurant et déterminé. Mais quelques heures plus tard, il avait changé d'avis.

Selon ses proches, la possibilité de son départ était devenue une certitude dès samedi dernier, et une décision sans appel possible était prise le lendemain.

C'est le «grenouillage, l'éternel recommencement, le refus» des Louise Harel, Jean Garon, Gérard Godin, Bernard Landry et compagnie de se rallier, qui ont eu raison de M. Johnson. Les intimes du leader démissionnaire jurèrent qu'ils n'avaient jamais, dans les discussions entourant ce départ, il n'a été question de la montée du NPD dans les sondages. M. Johnson ne quitte pas à cause de la faible cote de popularité du PQ dans les sondages, mais en raison des dissensions internes.

Godin n'a pas été déterminant

Les intimes de M. Johnson affirment également que les critiques formulées par M. Gérard Godin et le décès de René Léves-

que n'ont été que des éléments «déclencheurs» et n'ont pas joué un rôle majeur dans la démission du chef du PQ. M. Johnson serait parti quand même, car depuis quelques semaines, les incidents du genre se multipliaient.

Il y a plusieurs mois que Johnson en parlait à ses proches. On raconte qu'il était déprimé parce qu'il lui était impossible de réaliser le consensus au sein du PQ.

Il aurait commencé à parler de démission avant même le congrès de juin 87, plus précisément après le Conseil national de février où Jean Garon, a quitté l'exécutif du parti pour avoir «les coudees franches» dans le débat opposant les partisans de la promotion de la souveraineté et les défenseurs de la thèse de l'affirmation nationale.

M. Garon avait alors déclaré que l'article 1 du programme du PQ constituait un texte unificateur par excellence pour rallier les souverainistes du parti. M. Johnson avait alors déploré la décision de M. Garon, et expliqué que, sous prétexte de participer

au débat, il adoptait plutôt une attitude de retrait. On se souvient que M. Bernard Landry multipliait lui aussi, les déclarations anti-ralliement à cette époque.

Au cours de la même période, les collaborateurs de M. Johnson ont eu l'impression que les «promotionnistes» boycottaient la campagne de financement du parti. Ils reprochent notamment au député Denis Perron de Duplessis d'avoir torpillé cette campagne.

C'est alors que M. Johnson parla pour la première fois de partir. Mais il attendit le congrès de juin pour en parler à ses intimes. Le grenouillage se poursuivant par la suite, sa détermination ne fit que se renforcer.

Maintenant que le geste est posé, les intimes de M. Johnson ne croient plus que le parti s'en relèvera. Ils ne croient pas non plus que Parizeau se présentera. Mais ils lui reprochent beaucoup d'avoir, par ses silences ou ses déclarations à double sens, encouragé la rébellion anti-Johnson.



Le premier ministre Robert Bourassa a serré la main de M. Pierre Marc Johnson après que ce dernier eut annoncé sa décision de quitter la politique.

LASERPHOTO PC

Bourassa croit que Johnson a lancé la serviette trop vite

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Tout autant que les divisions internes au sein de son parti, la chute de popularité du Parti québécois dans l'opinion publique aurait eu raison de Pierre-Marc Johnson, qui a toutefois peut-être lancé trop vite la serviette, croit le premier ministre Robert Bourassa.

«Il a été victime de la conjoncture. L'appui de la population au gouvernement et les divisions un peu traditionnelles au sein du parti», a déclaré M. Bourassa, commentant, devant la presse, la démission surprise de son rival de la dernière campagne électorale.

M. Bourassa doit faire aujourd'hui une déclaration en Cham-

bre sur le départ de son ancien adversaire. N'ayant appris cette démission que vers 13 h 30, 45 minutes avant la confirmation, il refusait hier de spéculer sur ses conséquences à long terme.

M. Bourassa a dit avoir appris avec «tristesse» cette décision «qui montre la dureté de la vie politique». Il la trouve «compréhensible», toutefois, «compte tenu des problèmes qui existent à l'intérieur du PQ».

«Un an pour voir»

S'il avait eu un conseil à donner à M. Johnson, M. Bourassa lui aurait dit «de voir dans un an (avant de décider). Un an en politique c'est une éternité», a-t-il dit. «Il a à peu près le même âge que moi lorsque j'ai quitté», a-t-il rappelé.

Après onze années comme dé-

puté et ministre, M. Johnson pouvait compter sur l'estime de plusieurs élus ministériels soutient M. Bourassa, qui voyait en lui «un adversaire très sérieux». Être parfois désarçonné à l'Assemblée nationale n'est pas tragique pour un chef de l'opposition, «vous jugez trop sur les débats parlementaires», a dit M. Bourassa.

Selon lui, le recul de 17 points du PQ dans l'opinion publique, depuis l'élection de 1985, aura été «un facteur majeur» dans la décision d'hier. «Ils sont nez à nez avec le NPD», a-t-il rappelé. Depuis 1985, l'appui au PQ est passé de 39 p. cent à 23 p. cent.

Le premier ministre ne voit guère de risque de désintégration du PQ, un parti où les querelles internes autour de l'option souverainiste ont toujours été monnaie courante, a-t-il dit. Il a rappelé à ce sujet l'unification précaire des

membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale, (RIN) de Pierre Bourgault aux militants du «Mouvement Souveraineté-association» de René Lévesque.

Même sous M. Johnson le PQ était souverainiste, bien que la thèse de l'affirmation nationale «avait créé un peu de confusion», a-t-il dit.

«Dans tous les partis idéologiques vous avez toujours les purs et les durs et les pragmatiques», a-t-il ajouté.

M. Bourassa a cependant carrément refusé de spéculer sur le successeur de M. Johnson. De la même manière, il juge qu'il est trop tôt pour indiquer s'il déclencherait rapidement l'élection complémentaire dans le comté d'Anjou, rendue nécessaire par le départ de M. Johnson.

Ministre, chef du PQ, premier ministre et chef de l'opposition

Presse Canadienne

QUÉBEC

Fils de premier ministre, Pierre Marc Johnson entre en politique en 1976, alors que le Parti québécois prend le pouvoir avec René Lévesque.

Il est élu dans la circonscription montréalaise d'Anjou.

Il fut d'abord assermenté comme ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, le 6 juillet 1977. Trois ans plus tard, il devient ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Réélu avec son gouvernement en avril 1981, il est aussitôt nommé ministre des Affaires sociales, puis président du Comité de développement social lors du remaniement de l'année suivante.

Il a été désigné ministre de la Justice et responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes lors du remaniement ministériel du 5 mars 1984. Il est généralement perçu comme le dauphin de René Lévesque.

Puis le premier ministre René Lévesque quitte et M. Johnson devient son successeur, le premier de l'histoire de son parti à être élu par l'ensemble des militants. Alors, pendant deux mois, il gouverne le Québec, jusqu'à l'élection du 2 décembre 1985.

M. Johnson est l'un des rares Québécois à la fois avocat et médecin. Il a œuvré pour l'organisme international OXFAM. Il a enseigné en 1972 au cégep de Sherbrooke et a participé à des travaux de recherche en santé pour le compte du ministère de l'Éducation. Il a ensuite exercé la médecine à l'hôpital Maison-Neuve-Rosemont, à Montréal.

M. Johnson s'est intéressé très tôt à la politique en observant et en suivant son père.

En 1973, il refuse de se porter candidat du Parti québécois, mais il accepte de s'impliquer en parlant en faveur de Jérôme Proulx lors de la convention pour le choix d'un candidat dans Saint-Jean.

C'est à ce moment-là qu'il annonce son adhésion au Parti québécois. Au cours des six mois précédents, il avait travaillé avec Marcel Léger au sein du comité d'organisation du parti.

Bilan

Comme ministre du Travail dans le cabinet Lévesque, M. Johnson a présidé à la réforme du Code du travail qui a permis de civiliser les conflits de travail par l'introduction de mesures anti-briseurs de grève.

Dans sa déclaration devant ses collègues de l'Assemblée nationale, hier après-midi, M. Johnson a lui-même souligné qu'à titre de ministre des Affaires sociales, il a défendu le maintien et la protection de l'universalité et de la gratuité des soins de santé et de services sociaux.

Il a notamment souligné sa fierté d'avoir contribué à augmenter le nombre de médecins en région pour les populations des régions périphériques.

Comme ministre de la Justice, il se souvient particulièrement de ses efforts pour défendre les femmes violentées. Aux Affaires intergouvernementales, il a signé plusieurs ententes avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait au développement économique. Il a aussi contribué à la préparation du dossier constitutionnel.

Enfin, pendant son court règne comme premier ministre du Québec, M. Johnson a contribué à débloquer le dossier vieux de vingt ans du Sommet de la francophonie.



Ministre dans le cabinet Lévesque



Premier ministre



Décembre 85: chef de l'opposition

LA DÉMISSION DE PIERRE MARC JOHNSON

Les jeunes sont « débinés »

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Les jeunes du Parti québécois sont « débinés » et « consternés » par la démission surprise de leur chef Pierre Marc Johnson.

Le Comité national des jeunes a été pris de court, hier, par l'annonce de la démission de M. Johnson. Sur le coup, aucun porte-parole n'a même pu réagir. On a demandé « un peu de temps pour retomber sur terre » et avaler la pilule qui passait mal.

Quelques heures plus tôt, le comité avait donné une conférence de presse pour blâmer sévèrement le député Gerald Godin, qui a relancé le bal de la contestation du leadership de Pierre Marc Johnson.

Le comité des jeunes appuyait le président du parti et député d'Anjou, Pierre Marc Johnson, puisqu'il avait été élu « démocratiquement par une majorité de membres » et que lui « respectait le cheminement du peuple québécois » qui a rejeté la souveraineté-association en mai 1980, a souligné Mme Isabelle Courville, présidente du comité.

« Le père des jeunes »

Après s'être « remis du coup », le comité a finalement commenté la démission. M. François Orsat, vice-président aux affaires externes s'est dit « consterné, débiné et bouleversé » de perdre « le père du Comité national des jeunes ». M. Johnson était pour eux « celui qui a donné aux jeunes les instruments pour faire de la politique », celui qui a pris les jeunes au sérieux, leur a fait une place considérable au parti. Lui seul « charriait véritablement leur vision de la politique souverainiste ».

Aujourd'hui, les jeunes du PQ en veulent à ceux « qui ont semé la zizanie en remettant constamment en question les décisions démocratiques ».

M. Johnson avait été élu le 29 septembre 1985 avec 58 p. cent du vote des 120 000 membres. Son option de l'affirmation nationale avait été entérinée par 80 p. cent des délégués, au dernier congrès.

Tous au parti semblaient bouleversés par la démission surprise, confirmait de son côté la permanente du parti Carole Therrien.

En conférence de presse, le Comité national des jeunes du PQ s'était montré « exaspéré » par toute cette « magouille », ce « grattage de bobo » qui mine le travail et la motivation des militants.

Godin dénoncé

Le comité avait même fait part de son intention de présenter au conseil national de samedi prochain une proposition d'urgence blâmant le député de Mercier.

Le texte de la proposition dénonçait Gerald Godin pour « son manque de respect envers le travail de reconstruction de notre parti par les militants », pour « son mépris à l'égard des décisions prises démocratiquement par les militants » et pour « ses déclarations inacceptables contre le président élu démocratiquement ».

La présidente du Comité national des jeunes, Mme Isabelle Courville, d'ordinaire très nuancée, calme, était visiblement exaspérée. Elle avait lancé un message on ne peut plus clair à tous les contestataires: « Travaillez avec nous ou partez ». Mais c'est finalement Pierre Marc Johnson qui a choisi de partir, à leur grand désespoir.

Le vice-président Orsat comprend sa décision de quitter le parti parce que « c'était devenu presque invivable pour lui ». « Il n'avait plus de marge de manoeuvre ». Et s'il avait congédié les contestataires « c'aurait été difficile pour lui de rester avec cinq, six ou sept députés qui auraient quitté ».

Johnson prévoit des jours sombres au PQ

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Ce n'est pas la récente sortie du député Gerald Godin qui a convaincu Pierre Marc Johnson de lancer la serviette, mais plutôt le courant d'agitation provoqué par la minorité qui fait sans cesse éclater la coalition des forces souverainistes.

Très calme et serein, en conférence de presse, M. Johnson a prédit des jours sombres au Parti québécois.

« Au rythme où vont les choses, ce qui s'annonce, c'est qu'il va y avoir une bataille pendant six mois, ensuite une trêve de deux mois. Puis ça va recommencer. Avec ces chicanes, pensez-vous que les Québécois vont voter pour le PQ? Ils ne l'éliront pas, et ils auront raison », affirme le chef démissionnaire.

Après avoir tenté l'impossible pour rallier les élus et ceux qui lui ont fait la lutte à la direction, M. Johnson n'a tout simplement plus le goût de présider ce genre de débat interminable.

Il ne sait pas quelle orientation prendra sa vie, mais il affirme qu'il veut avant tout être encore utile à la société et vivre plus près des siens.

Mais cet homme, qui est né, a grandi et vécu de la politique, refuse de fermer hermétiquement la porte à sa passion. « Je ne veux pas faire de spéculation. Ceci étant dit, je confesse que j'aime la politique. C'est un lieu où l'on peut rendre des services ».

C'est cette mission de service qu'il n'avait plus l'impression de remplir. « Les Québécois, en général, sont un peu "tannés" d'être soumis à ces déchirements qui n'en finissent plus depuis 1980. J'ai la conviction profonde que ce qui s'annonçait n'était pas un combat de deux semaines, mais au moins de trois ans. Je n'allais pas passer ces années à convaincre que je suis souverainiste ».

Il a dit avoir pris sa décision lundi matin. Plusieurs de ses collaborateurs, jusqu'à la dernière minute, ont cru qu'il ne démissionnerait pas. Mais après avoir consulté et longuement réfléchi, M. Johnson ne se sentait plus capable d'étouffer ce mouvement de contestation qui, précise-t-il, a toujours existé au sein du Parti québécois.



M. Pierre Marc Johnson, au moment d'annoncer sa démission hier, à l'Assemblée nationale.

« Il n'y avait pas que Gerald (Godin). S'il n'y avait eu que lui, il aurait été dehors le jour même où il a fait sa déclaration. C'était tout le reste. Cette force d'éclatement que je sentais avant même la déclaration de M. Godin », explique-t-il.

Ce n'est pas les sondages non plus qui l'ont décidé. « Ce n'est pas de savoir, dans un parti, si le chef a 78, 83 ou 66 p. cent des appuis qui importe. Il faut avant tout, dans une coalition, que les gens soient de bonne foi ».

Pierre Marc Johnson savait par

ailleurs qu'il risquait de perdre les prochaines élections mais cette perspective ne le brisait pas. « J'avais pris la mesure du temps. Je suis un marathonnier. Je ne l'aurais pas dit, un chef ne dit pas que sa formation a peu de chance, tâchant plutôt de livrer la meilleur

leure bataille possible. Peut-être aurions-nous profité d'une bonne conjoncture ».

C'est plutôt d'avoir à faire face continuellement à cette remise en question, souvent dirigée de l'extérieur, qui l'a ultimement décidé à rendre les armes.

« Cette grogne dans le parti, ce n'est pas l'affaire d'une personne. Quelqu'un me disait, récemment, "on le sort" (Godin), on fait la bataille. Mais je ne pouvais tout de même pas mettre dehors ceux qui n'y sont même pas », a expliqué M. Johnson, faisant directement allusion, sans les nommer, à Jacques Parizeau, Denis Lazure et autres.

Il a tenté de faire participer ces gens à la reconstruction de la formation, notamment en invitant l'ancien ministre Jacques Parizeau à travailler à l'élaboration d'une politique familiale, mais il admet avoir échoué.

« L'en ai fait des gestes d'unité dans ce parti. En dépit de tout cela, c'est comme s'il y avait le besoin, chez certains, de venir perturber tout cela profondément », déplore-t-il.

Il croit, en dernière analyse, que le Parti québécois est un lieu potentiel de rassemblement. Que son départ pourra peut-être aider à donner encore du souffle à l'idée de combattre. « Peut-être qu'en quittant, cela va permettre qu'il y ait une autre sorte de coalition qui se bâtisse et que les gens pourront établir de nouvelles règles », espère Pierre Marc Johnson.

Dans les couloirs du parlement, ses amis, François Gendron, Jacques Brassard, affirmaient qu'ils n'auraient jamais pu faire mieux. Les larmes aux yeux, le député de Joliette, Guy Chevette, confessait: « Je n'aurais pas fait le tiers du chemin qu'il a fait. Ce n'était pas avec un poignard dans le dos qu'il devait composer, mais avec des poignards partout, en avant, en arrière, de chaque côté ».

Puis, s'essayant les yeux, Guy Chevette a laissé tomber: « Deux coups si durs en moins d'une semaine, c'est beaucoup ».

Sans chef, le cœur visiblement très lourd, quelques députés se sont joints à Guy Chevette et sont partis parler de leur désarroi derrière des portes closes. Pierre Marc Johnson, lui, tout souriant, visiblement soulagé, pliait bagage.

L'exécutif du PQ se penche dès ce soir sur la succession

PIERRE GRAVEL

■ C'est ce soir que l'exécutif national du Parti québécois adoptera les premières mesures relatives à la course au leadership rendue nécessaire par la démission, hier, de Pierre Marc Johnson.

On ne sait pas encore, à l'heure actuelle, à quel moment précis cette campagne sera officiellement déclenchée. Une fois ces premières décisions arrêtées par l'exécutif, elles devront, avant d'entrer officiellement en vigueur, obtenir l'assentiment du Conseil national qui, entre les congrès, constitue la plus haute instance décisionnelle à l'intérieur du parti.

Normalement, une réunion du conseil national devait se tenir à Montréal samedi prochain pour y débattre plus particulièrement de la position du PQ au sujet du projet d'accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis. Selon la présidente de l'exécutif, Nadia Assimopoulos, qui assure par intérim, la présidence du Parti, il appartiendra aux membres de l'exécutif de décider, ce soir, de maintenir cette réunion à la date initialement prévue ou de reporter ces assises à plus tard afin d'y faire approuver les décisions qui devront être prises au cours des prochains jours au sujet de la campagne au leadership.

Une telle campagne, a précisé hier Nadia Assimopoulos, représente pour le parti, une dépense d'environ \$500 000. En raison, principalement de la règle d'élection du chef au suffrage universel des membres. À ce propos, le Parti québécois, aux dires de sa présidente, n'a pas encore fini de payer les dettes encourues lors du congrès qui avait choisi Pierre



La vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimopoulos, assume l'intérim de la présidence d'ici à l'élection d'un nouveau chef.

Marc Johnson comme chef, en 1985. Chacun des candidats doit, pour sa part, assumer la totalité des frais de sa campagne.

demeurait officiellement chef du PQ mais devait se faire représenter à Québec par un porte-parole officiel choisi parmi les élus.

À l'heure actuelle, celui que tout le monde semble désigner comme le favori dans la prochaine course, l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau, ne pourrait pas être candidat à la succession de Pierre Marc Johnson à la tête du Parti québécois.

Ce dernier n'est en effet présentement pas membre en règle du parti, sa carte de membre émise en juin 1986 n'ayant pas été renouvelée. Or selon madame Assimopoulos, les statuts du parti indiquent qu'il faut, pour être candidat au leadership, être membre du parti depuis au moins trente jours avant le déclenchement de la course à la direction. Pour sa part, l'ex-ministre Bernard Landry est membre de plein droit du PQ, sa carte de membre ne venant à échéance qu'en juin 1988.

Le Parti québécois a vécu ce genre de situation entre 1970 et 1976 alors que l'ancien leader René Lévesque n'avait pas réussi à se faire élire dans un comté. Il

Mme Assimopoulos désapprouve l'attitude des contestataires

PIERRE GRAVEL

■ La démission surprise de Pierre Marc Johnson a provoqué hier la désolation à la permanence du Parti québécois, rue Saint-Hubert, à Montréal. Plusieurs employés permanents, de même que certains bénévoles, dont certains participaient à une réunion du Comité national des jeunes, ont éclaté en sanglots en apprenant que ce qui était jusque là perçu comme une invraisemblable hypothèse était devenu réalité.

La nouvelle y a provoqué la stupeur et toute une gamme de sentiments où l'incrédulité se confondait souvent avec la révolte. Prenant à son compte une bonne part de ces réactions, la présidente de l'exécutif national, Nadia Assimopoulos qui, en vertu des statuts du parti, assumera l'intérim de la présidence d'ici à l'élection d'un nouveau chef, a déclaré en conférence de presse: « Je regrette beaucoup cette démission. Monsieur Johnson avait été élu par un processus démocratique au suffrage universel de nos membres et ses orientations avaient reçu l'approbation de la très grande majorité au congrès de juin 1987 ».

Commentant les interventions récentes qui ont précipité la démission de M. Johnson, la présidente a ajouté: « Je dois ajouter, et j'exprime ici les sentiments des militants que nous sommes, ma profonde désapprobation du comportement de certains de nos membres, qui compromettent ainsi le travail que nous faisons depuis deux ans pour la reconstruction du parti ».

Invitée à préciser si les députés qui ont, ces derniers jours, contesté ouvertement le leadership de M. Johnson font partie de ces « certains membres » dont elle désapprouve la conduite, Mme Assimopoulos a répondu par l'affirmative.

« J'exprime ici le sentiment de l'ensemble des militants qui sommes fatigués de voir nos efforts remis en question constamment. Pour moi, l'adversaire du Parti québécois devrait être le Parti libéral et non d'autres membres du PQ ».

M. Pierre Bouchard, président de la région Montréal-Centre, — dont fait partie le comté de Maisonneuve représenté à Québec par la députée Louise Harel qui a joint les rangs des contestataires — a déclaré pour sa part qu'il comprend très bien le geste de M. Johnson. « Je ne vois pas qui pourrait assumer aujourd'hui le leadership du parti. Il nous faut quelqu'un qui puisse rassembler tout le monde et je ne crois pas que ce puisse être ni Jacques Parizeau ni Bernard Landry. À la limite, je ne vois que Lise Payette qui soit susceptible de jouer ce rôle ».

En ce qui a trait à l'intervention fracassante du député de Mercier, Gerald Godin, qui a publiquement réclamé, et obtenu, la démission de M. Johnson, le président de Montréal-Centre refuse de lui lancer la pierre. « Il n'a agit que comme un révélateur dans un chambre noire. Il a simplement permis de voir clairement la réalité de notre situation. Les déclarations de Gerald Godin et la démission de Pierre Marc Johnson vont nous fournir une occasion de nous rebrancher sur les vrais problèmes du PQ ».

Dans Anjou

Au bureau de comté du député d'Anjou, Pierre Marc Johnson, c'était la consternation. Quand le représentant de La Presse s'est présenté au 3250, rue Lebrun à Anjou, les employés l'attendaient avec des visages tristes et déçus, doublés d'un silence complice. Quatre d'entre eux, dont trois femmes, essayaient de vaquer tant bien que mal à leurs occupations. Mais on voyait très bien que le cœur n'y était pas. Après la mort de René Lévesque, la démission de M. Johnson, c'était une nouvelle tuile qui leur tombait sur la tête.

« Nous n'avons aucun commentaire à faire, a insisté une jeune femme, le visage défilé par l'annonce du départ du chef. Tous les attaches politiques sont à Québec. On nous a demandé de ne faire aucune déclaration à ce sujet, a-t-elle conclu. Je regrette ». Puis la porte s'est refermée...



Gerald LeBlanc

Exceptionnellement, la chronique de Gerald LeBlanc est publiée aujourd'hui en page A 11.

AVEC GENERAL MOTORS, LES BONNES AFFAIRES SONT DANS LE SAC.

*Quand il s'agit de répondre
aux attentes des acheteurs
de véhicules neufs, comptez
sur General Motors.*

Voici donc non pas une, ni deux mais bien trois possibilités intéressantes qui s'offrent à vous lors de l'achat ou de la location de l'un des modèles de voitures neuves ou de camions neufs 1988 ci-après mentionnés et spécialement équipés par GM. (Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.) À vous de choisir celle qui vous convient le mieux.

Première possibilité: la climatisation sans frais supplémentaires. C'est le moment d'être prévoyant; les grandes chaleurs reviennent toujours plus vite qu'on pense...

Deuxième possibilité: la transmission automatique sans frais supplémentaires. Cette fois on peut le dire: la commodité n'a pas de prix!

Troisième possibilité: un rabais de 500 \$.

Pour les amateurs de facture réduite!

Maintenant, le véhicule de qualité que vous vouliez devient encore plus avantageux. Qui dit mieux?

CHEVROLET

Cavalier • Corsica • Celebrity

PONTIAC

Sunbird • Tempest • 6000

OLDSMOBILE

Ciera

BUICK

Century

CAMIONS CHEVROLET

ET GMC

Fourgonnettes Beauville/Rally STX

Pick-up S-10/S-15

Blazer S-10/Jimmy S-15

Climatiseur
sans supplément*
ou
Transmission
automatique
sans supplément*
500 \$ de rabais*



© A.G.C. 1979

DU TRAVAIL BIEN FAIT.

* Climatiseur sans frais supplémentaires (modèle standard installé en usine): applicable aux Corsica, Tempest, Celebrity, 6000, STE, Beauville/Rally STX, pick-up S-10/S-15 et Blazer S-10/Jimmy S-15 - modèles neufs 1988 munis d'équipements spéciaux préétablis. Toute taxe applicable en sus, y

compris la taxe d'accise fédérale.
* Transmission automatique sans frais supplémentaires: applicable aux Cavalier, Sunbird, Corsica, Tempest, pick-up S-10/S-15 et Blazer S-10/Jimmy S-15 - modèles neufs 1988 munis d'équipements spéciaux préétablis. Le modèle de la transmission est fonction du véhicule choisi. Toute

taxe applicable en sus.
* Rabais de 500 \$: applicable aux Cavalier, Sunbird, Corsica, Tempest, Ciera, Century et pick-up S-10/S-15 - modèles neufs 1988 munis d'équipements spéciaux préétablis.
* Cette offre de durée limitée est réservée à l'achat et à la location au détail. Elle s'applique aux véhicules

livrés à leur propriétaire au plus tard le 31 mars 1988. Il peut arriver que certains des véhicules ne soient pas immédiatement disponibles à partir du stock du concessionnaire. Vovez un concessionnaire participant pour tous les détails et les délais de livraison.

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT POUR TOUS LES DÉTAILS.

Un témoin dit s'être fait passer pour Aflalo, à Vancouver et à San Francisco

Le corps d'Aflalo a été retrouvé, dépecé, en mars dernier

GERMAIN TARDIF

Un témoin au procès Aflalo a raconté, hier, qu'à la demande de Robert Roy, qu'il connaît depuis 1977, et de Mme Liliane Laurenz-Aflalo, il s'était rendu, moyennant dédommagement, à Vancouver et à San Francisco en empruntant le nom de Michel Aflalo.

Alexandre Stas témoignait au procès de Roy et de Liliane Laurenz, tous deux accusés du meurtre de Michel, le mari de cette dernière, qu'ils auraient tué le 18 février dernier. Le corps dépecé d'un homme, que la police présume être la victime, avait été retrouvé le 24 mars suivant, éparpillé en bordure d'une route, près de Rawdon. La tête n'a jamais été retrouvée.

Stas, qui s'est dit technicien en cinéma, a déclaré que Roy et Mme Laurenz lui avaient révélé, lors d'une rencontre au cours de la fin de semaine du 14 et 15 février, qu'ils craignaient que Michel Aflalo ne s'apprête à s'enfuir avec la caisse de la société d'imprimerie qu'il dirigeait avec son épouse. Il y manquait déjà \$65 000. Ils lui avaient demandé de faire une enquête. Stas accepta.

Le 18 février, Roy l'appela pour lui dire qu'Aflalo était disparu. On lui demanda de partir pour Vancouver pour tenter de le retracer et, en même temps, pour faire des achats de pièces de caméra pour la compagnie. S'il n'y parvenait pas, il se rendrait à San Francisco et à Los Angeles puis, si nécessaire, plus tard, à Fort Lauderdale, en Floride.

Ses recherches devaient durer entre 10 et 15 jours.

Il partit le 19 février, muni de photos et de documents d'Aflalo. On lui remit, de plus, le permis de conduire ainsi que des cartes de crédit Visa et American Express au nom d'Aflalo et de sa compagnie. En les utilisant, on lui demanda d'imiter la signature d'Aflalo, ce qu'il refusa, d'abord, mais finit par accepter devant l'insistance de Roy qui était son ami.

Au fur et à mesure qu'elle interrogeait Stas, la Couronne, représentée par Me Yves Berthiaume, produisait en preuve des documents de dépenses signés par le témoin qui les identifiait comme ayant été signés par lui sous le nom d'Aflalo.

Son interrogatoire doit se poursuivre aujourd'hui.

Plus tôt, un autre témoin, M. Gaston Chalifoux, a déclaré que Roy lui avait demandé, par téléphone, le 18 février, de lui prêter sa scie à chaîne, soi-disant pour couper une branche, le 18 février. Il demanda à Bruno Sénéchal, qui

demeurait avec lui, de la remettre à Roy lorsqu'il viendrait la chercher.

Ce dernier confirma les déclarations du témoin précédent et dit que Roy la lui rapporta le même jour.

SPÉCIAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN À VANCOUVER

499\$ Départs les 22 et 23 décembre avec retour le 4 janvier plus taxes

Consultez votre agent de voyages.

les Ailes de l'Ouest



Le Conseiller
CLUB VOYAGES.
vous communique ses spéciaux "DERNIÈRE MINUTE"

- Aucune carte de membre requise.
- Nombre de sièges limité.

Destination	Hôtel	Départ	Durée	Prix rég.	Prix
SOSUA	PLAYA CHIQUITA	22 nov.	1 semaine	769\$	399\$
SANTO DOMINGO	CLUB DECAMERON	15 nov.	1 semaine	819\$	599\$
CANCUN	AKUMAL	14 nov.	2 semaines	819\$	669\$
ACAPULCO	ROMANO LE CLUB	14 nov.	1 semaine	549\$	409\$
ACAPULCO	DE GANTE	14 nov.	1 semaine	529\$	399\$
ACAPULCO	MARIS	14 nov.	1 semaine	569\$	449\$
PUERTO PLATA	VILLAS DORADAS	15 nov.	1 semaine	629\$	499\$
SOSUA	PLAYA CHIQUITA	6 déc.	2 semaines	999\$	899\$
PUERTO PLATA	BEACH RESORT	15 nov.	1 semaine	699\$	599\$
PUERTO PLATA	HOSTAL DE LORA	21 nov.	1 semaine	469\$	399\$

AGENTS CLUB VOYAGES LAJUNESSE
3827, rue LaSalle
Montréal H2M 1S3
(514) 381-5985

AGENTS CLUB VOYAGES ROSEMONT
2374, rue Beaubien est
Montréal H2Q 1R2
(514) 378-8910

AGENTS CLUB VOYAGES METRO-BERRI
4606, rue Berri, bureau 09
Montréal H2L 4E4
(514) 288-8888

AGENTS CLUB VOYAGES CÔTE-DES-NEIGES
5456, Côte-des-Neiges, #320
Montréal H3T 1Y5
(514) 341-4420

AGENTS CLUB VOYAGES LAVAL
1717, boul. St-Martin ouest
Laval H7S 1H2
(514) 687-8900

AGENTS CLUB VOYAGES ST-LEONARD
12875 est. rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles H1A 2W7
(514) 942-3440

AGENTS CLUB VOYAGES AUREVOIR
4692, rue Vitarbe
St-Léonard H1B 1H2
(514) 722-1129

COUP DE FOUUDRE S'ABAT SUR LES PRIX



UN STYLE DE GRANDE DISTINCTION

Cet ensemble est pour vous qui recherchez un meuble de qualité pour la famille d'aujourd'hui et de demain. Il est composé d'une grande table avec double piédestal de 40" x 60" incluant un panneau-rallonge de 24", ainsi que 4 chaises droites et 2 chaises capitaines à dossiers cannés. Le dessus de la table est travaillé fini chêne. Un buffet-huche de 56" fini chêne essuyé à la main ajoutera de la beauté à la salle à manger.

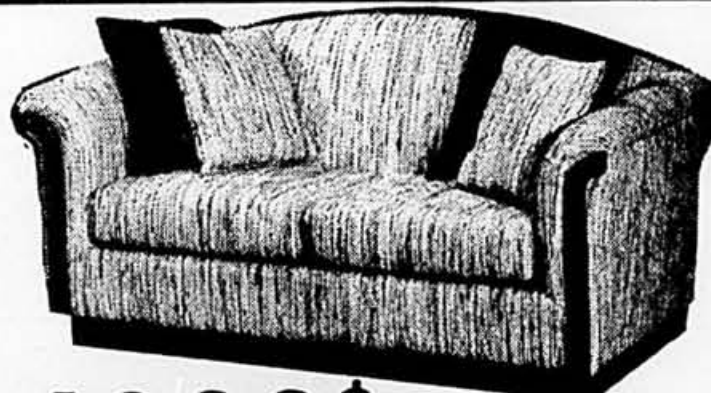


2399\$
9 PIÈCES

LIVRAISON GRATUITE



LIVRAISON GRATUITE



1299\$
2 PIÈCES

POUR LE RÉPIT.
Pour un mode de vie aisé, sofa trois places et causeuse de teinte dernière tendance. À remarquer l'originalité d'une bordure en laqué noir frappant contournant les appuis-bras, s'harmonisant parfaitement au recouvrement de tissu texturé de tons gris/blanc. Coussins assortis complètent son élégance.

Publicité: la Cour suprême entendra les parties

Presse Canadienne

La Cour suprême du Canada entendra la semaine prochaine les plaidoiries dans l'affaire de la loi québécoise de protection du consommateur, qui interdit la publicité s'adressant aux enfants de moins de 13 ans. La cause oppose le gouvernement du Québec et la compagnie Irwin Toys.

Entrez et découvrez
Le Restaurant California Season
La meilleure cuisine française en ville
• Poisson frais • Fruits de mer • Poulet
• Veau • Rôti de bœuf
1242, rue Mackay (sud de Sainte-Catherine)
Pour réservations: 933-5269

Les commerçants connaissent-ils bien les réflexes d'achat des consommateurs?
le cours COMMERCE
répondra à vos questions
Pour plus de renseignements voir page E 10.

ZENITH

JOURS BONI DE LA 2^e TÉLÉCOMMANDE

GRATUITE

Oui, deuxième télécommande gratuite à l'achat de tout téléviseur avec télécommande Zenith 20 po, 21 po, 26 po, ou 29 po. Valable jusqu'au 15 novembre 1987.

TÉLÉCOULEUR 26" AVEC TÉLÉCOMMANDE INFRAROUGE MODÈLE SC5557
• Télécommande 2700 à ordinateur pouvant être utilisée sur votre magnétoscope Zenith
• Mémoire: revient au dernier canal composé
• Sélection des canaux à entrée chronogrammée pour un changement rapide des canaux

36 MOIS DE GARANTIE
799\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

TÉLÉCOULEUR 20" AVEC TÉLÉCOMMANDE INFRAROUGE MODÈLE SD 1918S
Lampe-écran Chromacolor • Châssis Duratech • Télécommande à ordinateur 2450 • Exploration des canaux • Minute d'assoupissement • Possibilité de 157 canaux dont 101 de la télé-distribution • Boîtier fini ton gris ardoise.

36 MOIS DE GARANTIE
569\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

MAGNÉTOSCOPE VHS AVEC TÉLÉCOMMANDE INFRAROUGE MODÈLE VR 1820
• 4 têtes d'enregistrement
• 4 programmes/14 jours
• Synchronisateur à quartz 105 canaux
• Circuit d'alimentation des parasites H.O.
• Télécommande actionnant aussi votre téléviseur Zenith

499\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

BRAULT & MARTINEAU
INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSÉDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MONTRÉAL 7930 est. Sherbrooke (Métro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 382, boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110	ST-LEONARD 6875 est. Jean Talon (Pres des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260
--	--	---	--	---

Entente multipartite pour la protection de la faune

SUZANNE DANHEAU
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Québec vient de signer une entente importante avec Ottawa et d'autres partenaires pour la protection de la faune québécoise.

L'entente se chiffre à \$16,4 millions et implique la participation du ministère québécois du Loisir, Chasse et pêche, de Canards Illimités Canada, de Habitat faunique Canada, de la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune et de l'Office de planification et de développement du Québec.

Il s'agit d'un plan quinquennal

qui vise l'acquisition ou l'aménagement de certains habitats fauniques. L'entente veut protéger les cerfs de Virginie (chevreuils), les espèces sauvagines et le saumon.

Par le biais de la Fondation pour la conservation et la mise en valeur de la faune, on achètera des terres privées ou encore on signera des ententes avec des propriétaires privés pour qu'ils prennent soin de la faune qui habite leur terrain.

Les signataires ont l'oeil sur plusieurs endroits situés dans la vallée du Saint-Laurent, tout en ne voulant pas préciser lesquels, afin de ne pas faire monter les prix. Dans les cas où les acqui-

sitions sont impossibles, on offrira des servitudes, des versements d'indemnités ou autres aux propriétaires pour entretenir les espèces que leur terrain abrite. (Par exemple, une large part des cerfs de Virginie vivent sur des territoires privés.)

La somme de \$16,4 millions est répartie comme suit : \$14,2 millions pour les habitats de zones humides (espèces sauvagines), à raison de \$2,8 millions par année ; \$1,5 million pour les habitats de la faune terrestre (chevreuils), à raison de \$250 000 par année, et près de \$1 million pour les rivières à saumon.

Avec cet argent, on installera des passes migratoires, on amène-

ra des frayères pour les saumons, on empêchera la coupe à blanc dans les forêts et on s'assurera de la survie des chevreuils, on construira des digues, des barrages ou des canaux, pour donner aux espèces sauvagines le milieu de vie qui leur convient. En achetant certaines terres, on empêchera le développement immobilier qui menace la survie de la faune dans la vallée du Saint-Laurent.

La part du gouvernement québécois dans cette entente est évaluée à près de \$3 millions : (\$850 000 pour OPDQ, \$1,75 million pour le MCLP et \$820 000 pour la Fondation), tandis que celle de Canards Illimités, un organisme privé à but non lucratif, s'élève à \$10 millions.

Centre-ville de Toronto
**MAGASINEZ
À EN CREVER!**

60\$

*Piscine intérieure et sauna
*À quelques pas du métro
*À quelques pas du Centre Eaton
*Bars et restaurants
*10 à par personne supplémentaire

Occupation simple
Du 1er nov. 87 au 28 fév. 88

Pour réserver, composez le numéro sans frais:
1-800-268-9076

Carlton Inn Hotel
30 Carlton St., Toronto, Ont. M5H 2E9 (416) 977-6655 Toll Free 1-800-268-9076

<p>TOME UN St-Bruno</p> <p>RABAIS DE 43% PICASSO RENCONTRE À MONTRÉAL CATALOGUE DE L'EXPOSITION</p> <p>Prix courant 35\$ MAINTENANT 19,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>FRANÇOIS VILLON Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS CHAUSSURES DE SOIRÉE POUR DAMES COLLECTION AUTOMNE/HIVER</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>PEOPLES Fairview • Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS MONTRES SEIKO POUR HOMMES ET FEMMES</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>TABI Fairview</p> <p>25% DE RABAIS PULLOVER EN SHETLAND ENCOLURE RAS DU COU TEXTURE DE TORSAGES À L'AVANT CHOIX DE 14 COULEURS</p> <p>Prix courant 28\$ MAINTENANT 21\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>BIZOU MODE St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS GAMME DE BIJOUX EN ARGENT STERLING BRELOQUES, BAGUES, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, CHAÎNES</p> <p>Prix courant: de 2\$ à 150\$ MAINTENANT: de 1,50\$ à 112,50\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>RADIO SHACK Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>33% DE RABAIS TÉLÉPHONE MONOPIÈCE ET-120 SONNERIE RÉGLABLE RECOMPOSITION DU DERNIER NUMÉRO BOUTON D'OPÉRATION MUETTE</p> <p>Prix courant 29,95\$ MAINTENANT 19,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>BOVET Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS L'IMPER-MANTEAU COURT, MOYEN OU LONG TAILLES POUR HOMMES: 36 à 46</p> <p>Prix courant 130\$ MAINTENANT 97,50\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>CHAUSSURES FRENCH Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS CHAUSSURES DE SOIRÉE POUR DAMES</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>MER. • JEU. VEN. • SAM. 11, 12, 13 ET 14 NOVEMBRE</p> <p>SUR UN CHOIX D'ARTICLES</p>			
<p>25% DE RABAIS OU PLUS!</p>			
<p>PENNINGTON Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS MANTEAUX LONGS EN TRICOT</p> <p>Prix courant 95\$ et plus MAINTENANT 71,25\$ et plus</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>AU COIN DES PETITS Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>29% DE RABAIS BOTTES D'HIVER POUR GARÇONS ET FILLES DOUBLÉES, FERMETURE VELCRO ROSE ou GRIS, POINTURES 5 à 13</p> <p>Prix courant 26,98\$ MAINTENANT 19\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>FREDELLE Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS GRAND CHOIX DE CHAUSSURES DE SOIRÉE POUR DAMES</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>COMPUCENTRE Fairview</p> <p>25% DE RABAIS SUR TOUT LOGICIEL À L'ACHAT D'UN ORDINATEUR</p> <p>Prix courant: de 49,99\$ à 999,99\$ Avec rabais: de 37,49\$ à 749,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>CENTRE JAPONAIS DE LA PHOTO Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>30% DE RABAIS DÉVELOPPEMENT SERVICE 5 JOURS</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre</p>	<p>REITMANS Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS TOUTES LES BLOUSES EN MAGASIN</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>CENTRE DE MUSIQUE SHERMAN Anjou • St-Bruno</p> <p>RABAIS DE 27% PINK FLOYD — THE WALL EN DISQUE COMPACT</p> <p>Prix courant 48,99\$ MAINTENANT 35,99\$ AUTRES DISQUES DE PINK FLOYD: Prix courant 24,99\$ MAINTENANT 18,69\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>SAUVÉ Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS PANTALONS DE VILLE FLANELLE UNIE, 100% LAINE</p> <p>Prix courant 55\$ MAINTENANT 39,99\$ LAVABLE</p> <p>Prix courant 45\$ MAINTENANT 29,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>LE VAISSELIER Anjou</p> <p>50% DE RABAIS SUPERBE SERVICE DE VAISSELLE IMPORTÉ D'EUROPE 98 PIÈCES • 12 PERSONNES À BORDURE OR OU ARGENT</p> <p>Prix courant 400\$ MAINTENANT 199,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>BIKINI VILLAGE Laval</p> <p>25% DE RABAIS SURVÊTEMENTS EN JERSEY MOLLETONNÉ ET MAILLOTS D'ENTRAÎNEMENT</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>PAPIERIFFIC Fairview</p> <p>50% DE RABAIS SERVIETTES DE TABLE EN PAPIER MOTIF DE NOËL</p> <p>Prix courant 7,99\$ MAINTENANT 3,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>APROPO Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>30% DE RABAIS SERVICE À FONDUE "MAMA LE CREUSET" COMPREND: RÉCHAUD, CAQUELON EN FONTE, FOURCHETTES; EN BLANC, ROUGE ET BLEU</p> <p>Prix courant 115\$ MAINTENANT 79,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>
<p>INNOCENCE Laval • Anjou • St-Bruno</p> <p>JUSQU'À 39% DE RABAIS MANTEAUX DE TWEED</p> <p>Prix courant: jusqu'à 180\$ MAINTENANT 109,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LE SOUK Laval • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS RIDEAUX DE FANTAISIE EN BRODERIE FRANÇAISE</p> <p>Prix courant: de 17,95\$ à 31,95\$ le mètre MAINTENANT: de 13,46\$ à 23,96\$ le mètre</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>FREEDOM Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS SUR TOUS LES MANTEAUX LONGS OU COURTS "FREEDOM"</p> <p>SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LIBRAIRIE DEMARC St-Bruno</p> <p>30% DE RABAIS GLOBE TERRESTRE LUMINEUX POLITIQUE ET PHYSIQUE 12" DIAM. MODÈLE #EW-2001-F</p> <p>Prix courant 99,95\$ MAINTENANT 69,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>
<p>AUJOURD'HUI St-Bruno</p> <p>JUSQU'À 39% DE RABAIS MANTEAUX DE LAINE POUR DAMES</p> <p>Prix courant: jusqu'à 180\$ MAINTENANT 109,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>PINGOUIN Anjou • St-Bruno</p> <p>25% À 50% DE RABAIS SUR TOUTE MARQUE DE LAINE DISCONTINUÉE</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>CENTRE DU RASOIR "FINE LAME" Fairview • Laval • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS COUTEAUX 4 ÉTOILES J.A. HENCKELS</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>D'GALA Fairview • Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS SUR TOUS LES JEANS LEVI'S 501</p> <p>Prix courant 51,99\$ MAINTENANT 38,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>CITÉ Fairview • Laval • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS BOTTES DE CUIR G.F.B. COUGAR HOMMES</p> <p>Prix courant 54,95\$ MAINTENANT 40,95\$ FEMMES ET GARÇONS</p> <p>Prix courant 49,95\$ MAINTENANT 36,95\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>GREICHE & SCAFF Laval • Anjou</p> <p>25% DE RABAIS MONTURES DE LUNETTES MARQUES RENOMMÉES TELLES: YVES ST-LAURENT, FIORUCCI ITALIA</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LEVI'S 1850 Anjou • St-Bruno</p> <p>25% DE RABAIS VESTES EN JEAN LEVI'S DÉLAVÉES LAVÉES À LA PIERRE</p> <p>Prix courant: de 56,99\$ à 58,99\$ MAINTENANT: de 42,75\$ à 44,25\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>SPORTS EXPERTS St-Bruno</p> <p>50% DE RABAIS PULLS À COL ROULÉ SPORTSTOP 100% COTON EN BLANC, BLEU OU ROUGE</p> <p>Prix courant 24,99\$ MAINTENANT 12,99\$</p> <p>Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>

LES CENTRES À LA MODE

Une grossesse sur 4 est difficile

■ Une étude effectuée par des chercheurs à l'hôpital Notre-Dame auprès de 800 femmes enceintes révèle qu'une sur quatre a eu des complications durant sa grossesse et même lors de l'accouchement. Quant aux nouveaux-nés, ils éprouvent eux aussi des problèmes de santé reliés à cette situation.

Pourtant, la grossesse de ces mères, dont la moyenne d'âge est de 25 ans, ne présentait aucun risque au départ et devait,

selon le médecin, se dérouler normalement. Près du quart ont eu des problèmes d'hypertension.

Les chercheurs ont voulu savoir ce qui arrivait à ces femmes avant, pendant et après leur grossesse. L'étude s'est échelonnée sur une période de cinq ans.

En dévoilant les résultats hier, les chercheurs ont dit s'inquiéter devant un taux aussi élevé de complications chez des

femmes qui semblaient en parfaite santé. Selon eux, «il manque encore des indices ou des outils permettant un dépistage adéquat dans ce domaine».

Les enfants dont la mère a eu une grossesse difficile ont des problèmes de santé deux fois plus élevés. Parmi les complications, on a mentionné le travail prématuré, le retard de croissance intra-utérine et l'hémorragie avant l'accouchement.

Bourassa attendra la Cour suprême avant d'agir au Manoir Richelieu

Presse Canadienne
QUEBEC

■ Une pétition portant les signatures de 54640 personnes lui demandant d'intervenir dans le dossier du Manoir Richelieu, a été remise hier soir au premier ministre Robert Bourassa par le président de la CSN Gerald Larose.

La pétition demande à M. Bourassa de trouver une solution pour que soit corrigée l'injustice commise à l'endroit de 306 femmes et hommes de Charlevoix au moment de la vente du manoir.

«Ces signatures ont été recueillies aux quatre coins du Québec au cours des derniers mois», a expliqué M. Larose.

Les journalistes n'ont pas assisté à la rencontre où M. Larose était accompagné de plusieurs personnes, notamment de la présidente du syndicat Louise Pilote et de deux membres de l'exécutif de la CSN.

M. Larose a révélé par la suite aux journalistes que la remise de la pétition marquait la fin d'une étape qui s'est poursuivie durant tout l'été et au cours de laquelle le syndicat est allé rencontrer la

population pour parler du conflit et solliciter des appuis.

«Nous engageons maintenant une nouvelle étape parce que l'opération de ce soir visait à démontrer au premier ministre que même politiquement, il aurait intérêt à régler parce que les preuves sont faites que la population est d'accord avec la position de la CSN.

Le premier ministre, de son côté, a expliqué aux journalistes que le gouvernement attendait la décision de la Cour suprême au sujet de l'article 45 du Code du travail.

<p>BOUTIQUE BOVET Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS PALETOTS D'HIVER LONGS ET TROIS-QUARTS DE TWEED, TEINTE DE GRIS Prix courant 225\$ et 165\$ MAINTENANT 169,99\$ et 119,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>TRISTAN & ISEUT Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno DE 50 À 70% DE RABAIS GRAND CHOIX DE ROBES Prix courant: de 99,95\$ à 159,95\$ MAINTENANT 49,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>MÉLANIE LYNE Fairview • Laval • St-Bruno 25% DE RABAIS TOUS LES CHANDAILS CHOIX DE COULEURS ET DE STYLES Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>BROWNS Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS SÉLECTION DE BOTTES POUR DAMES ET ENFANTS Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>BOWRING Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 30% DE RABAIS SALADIER DIPLOMAT Prix courant 29,95\$ MAINTENANT 19,95\$ BOLS INDIVIDUELS Prix courant 8,50\$ MAINTENANT 5\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LAURA Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS TOUS LES TRICOTS EN MAGASIN Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>PANTORAMA Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS JEANS LEVI'S 531 RED TAB NOIRS Prix courant 48,99\$ MAINTENANT 36,75\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>OLD RIVER Laval 25% DE RABAIS PULLS DE LAINE POUR HOMMES MOTIF LOSANGES CHOIX DE 3 COULEURS Prix courant 109\$ MAINTENANT 79\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>

FAIRVIEW POINTE CLAIRE PROMENADES ST-BRUNO CARREFOUR LAVAL GALERIES D'ANJOU

<p>JOËL Laval • St-Bruno 30% DE RABAIS MONTRES MICHEL HERBELIN Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>DIRECT FILM Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN FILM PROCÉDÉ C-41 Valable du 11 au 14 novembre</p>	<p>CHELSEA Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS MANTEAUX D'HIVER EN PURE LAINE DE MARQUES ADORABLE, UTEX, SCHIFF Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>BOJOU Fairview 25% DE RABAIS ACCESSOIRES DE COIFFURE POUR DAMES Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>CENTRE DE MUSIQUE LE CARREFOUR Laval 25% DE RABAIS ORGUE ELECTONE YAMAHA MODÈLE ME-10 Prix courant 1 895\$ MAINTENANT 1 425\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité: 6</p>	<p>RODIER PARIS Laval • St-Bruno 30% DE RABAIS ENSEMBLES EN LAINE JUPE ET CHANDAILS, IMPORTÉS Prix courant 308\$ MAINTENANT 215,60\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>UNIFORMAT Laval • St-Bruno 33% DE RABAIS SABOTS EN CUIR BLANC IMPORTÉS Prix courant 50\$ MAINTENANT 33,50\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>SÉLECTION Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS TAILLEURS DEUX PIÈCES ET MANTEAUX DE LAINE Prix courant 200\$ et plus MAINTENANT 150\$ et plus Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>SPORTS EXPERTS Anjou 50% DE RABAIS LUNETTES DE SKI SMITH MODÈLE CARIBOO LENTILLES DOUBLES, POLARISÉES Prix courant 49,99\$ MAINTENANT 24,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>FLORMONT Laval • Anjou 25% DE RABAIS BOTTES D'HIVER SIOUX DOUBLÉES DE MOUTON VÉRITABLE Prix courant 175\$ et 195\$ MAINTENANT 131,25\$ et 146,25\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>BRUMMELL Anjou 30% DE RABAIS MANTEAUX LONGS D'HIVER COLLECTION MASCULINE Prix courant 159\$ MAINTENANT 109,98\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LUVIN Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS SACS À MAIN POUR DAMES À PRIX RÉGULIER COLLECTION AUTOMNE 87 Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>LUCY'S ART Fairview 60% DE RABAIS PEINTURES À L'HUILE ARTISTES CANADIENS 24" x 36" Prix courant 225\$ MAINTENANT 89\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>SMART SET Fairview • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS TOUS LES CHANDAILS À PRIX COURANT Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>VAG LE PRÊT-À-COIFFER Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS MOUSSE À COIFFER PLIX Prix courant 6,95\$ MAINTENANT 5,20\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>DYNAMITE Laval • Fairview JUSQU'À 49% DE RABAIS TRICOTS CHOIX DE COULEURS ET DE TAILLES Prix courant: jusqu'à 58,95\$ MAINTENANT 29,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>ROBERTO Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS PANTALONS DE VELOURS CÔTELÉ ROBERTO Prix courant 39,99\$ MAINTENANT 29,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LIBRAIRIE DU SCORPION Anjou 25% DE RABAIS "LE TITANIC" RÉCIT ILLUSTRÉ DU NAUFRAGE ÉDITIONS GLÉNAT Prix courant 39,95\$ MAINTENANT 29,96\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>	<p>LA CABINE TÉLÉPHONIQUE Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS "DECOFONE" MODÈLE MURAL OU DE TABLE EN BLANC, IVOIRE OU ROUGE Prix courant 12,98\$ MAINTENANT 9,77\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>VIKI St-Bruno 33% DE RABAIS MANTEAUX D'HIVER LONGS ET COURTS Prix courant 125\$ et plus MAINTENANT 82,50\$ et plus Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>
<p>FÉLIX Laval 30% DE RABAIS PANTALONS Prix courant 49,99\$ MAINTENANT 34,99\$ ENSEMBLES VESTON/PANTALON/ CHEMISE/CRAVATE Prix courant 239,99\$ MAINTENANT 169,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>MIA Fairview • Laval 25% DE RABAIS MANTEAUX LONGS ET TROIS-QUARTS POUR L'HIVER Prix courant: de 106\$ à 330\$ MAINTENANT: de 79,50\$ à 247,50\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>SALON SIX Fairview • Laval • Anjou • St-Bruno 25% DE RABAIS BOTTES CAVALIÈRES TALONS COURTS ET MOYENS Prix courant 199,96\$ MAINTENANT 149,96\$ SAC À MAIN ASSORTI, EN CUIR FIN Prix courant 119,96\$ MAINTENANT 89,96\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantités limitées</p>	<p>LA VANNERIE Laval 38% DE RABAIS PANIER À LINGE EN OSIER DOUBLE Prix courant 47,99\$ MAINTENANT 29,99\$ Valable du 11 au 14 novembre • Quantité limitée</p>

LES CENTRES À LA MODE

À CHAMBLY

LE «DOMAINE BRASSARD»

À 8 minutes du pont Champlain

LABONTÉ & ROULEAU



LE CARIGNAN, 1744, rue Kent



LA PROVINCIALE, 1740, rue Kent



LE CHAMBLY, 1747, rue Kent

LES CONSTRUCTIONS DAMICH



LE RICHELIEU, 1751, rue Kent

HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au jeudi de 13 h à 21 h
Le sam. et le dim. de 13 h à 17 h

YVON GAUDETTE
447-2507



PROJET DOMICILIAIRE DE 4 MILLIONS DE P²

DANS UNE VILLE SITUÉE SUR LE BORD DU BASSIN RICHELIEU.

Cadeaux offerts aux travailleurs pour les dissuader de déclarer les accidents de travail

MARTHA GAGNON

Des employeurs ont abandonné l'intimidation pour des méthodes plus subtiles qui consistent à offrir des cadeaux et même des voyages afin de dissuader les travailleurs de rapporter les accidents de travail.

Conférencière au colloque international sur la santé, organisé par la CSN, Mme Donna Mergler, professeur au département des sciences biologiques à l'Université du Québec à Montréal, a expliqué hier que certains patrons incitaient le travailleur à rester à la maison ou à accomplir des travaux moins difficiles, avec plein salaire, à la condition que l'accident ne soit pas déclaré. « Si les blessures s'aggravent, l'employé qui a gardé le silence aura des difficultés à exercer des recours ».

Mais, selon Mme Mergler, la méthode la plus insidieuse est, sans doute, celle des cadeaux. « L'employeur offre des cadeaux aux employés d'un département où il n'y a pas eu d'accident durant une certaine période de temps ». Au Québec, dit-elle, une compagnie offrait des voyages de deux semaines pour toute la famille en Floride. « On a vu des travailleurs supplier leur camarade de victime d'un accident de travail de rien dévoiler pour permettre à l'atelier de recevoir le cadeau ».

Concernant les indemnités versées à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie, Mme Mergler a dévoilé une étude comparative entre la Suède et le Québec qui démontre que les compensations sont moins nombreuses ici. En Suède, en 1983, le nombre d'indemnités s'élevait à 6 000 comparativement à 3 499 au Québec; en 1984. « Est-ce que les médecins suédois attachent plus d'importance à l'impact des conditions de travail sur la santé des travailleurs que ceux du Québec? », demande-t-elle.

Sur un autre plan, Mme Mergler croit que le recours à la justice n'est pas toujours le moyen le plus efficace pour améliorer les conditions de travail.

« Les procès sur l'amiantose ont servi surtout à enrichir les avocats. Un grand nombre de plaignants meurent, en effet, avant la fin des procédures longues et coûteuses ».

Elle estime que les poursuites ont eu pour effet d'encourager les travailleurs et leurs familles à réclamer des compensations individuelles plutôt que des solutions collectives ».

À son avis, l'approche préventive est préférable à l'approche judiciaire. Elle rappelle l'exemple des États-Unis où les poursuites ont augmenté considérablement dans le domaine médical. « Dans certaines régions, on ne peut plus trouver un médecin pour pratiquer des accouchements tellement ils ont peur des poursuites ».

Elle cite aussi le cas d'un travailleur de l'Oregon, aux États-Unis, qui a reçu une indemnité de la Commission des accidents du travail pour une transplantation cardiaque causée par le stress au travail. « Une telle indemnité s'expliquerait mieux si la commission avait un programme de prévention pour réduire le stress en milieu de travail. Mais, ce n'est pas le cas ».

Mme Mergler, qui est co-directrice d'un groupe de recherche sur les maladies professionnelles, déplore que l'information en matière de santé vise surtout à convaincre les individus qu'ils sont responsables de leur mauvaise santé parce qu'ils fument trop, mangent mal et ne font pas suffisamment d'exercices. « On passe au moins un tiers de sa vie à travailler. Les conditions au bureau ou à l'usine sont déterminantes de l'état de santé », assure Mme Mergler. Selon l'Organisation mondiale du travail, 180 000 décès et 11 millions de lésions (accidents et maladies) sont attribués aux conditions de travail.

Amiantose: trois victimes reçoivent \$75 millions

United Press International
WILMINGTON, Delaware

Un jury a condamné une compagnie d'amiantose à verser \$75 millions, à titre de dommages punitifs, à trois victimes de l'amiantose, soit le plus fort dédommagement jamais attribué au Delaware.

Ce jury de la Cour supérieure a rendu ce jugement, lundi, contre Raymark Industries (ex-Raybestos Manhattan), de Trumbull, au Connecticut, après l'avoir reconnue coupable de conspiration, avec la Johns Manville, pour taire ou camoufler les dangers réels que représente l'amiantose.

Quelque 400 autres poursuites ont été intentées par des victimes de l'amiantose dans le seul État du Delaware, dont plus de 200 contre Raymark.

Plus tôt, au cours de ce procès, le jury avait accordé des dommages compensatoires de \$1 million à chaque plaignant. Les \$25 millions supplémentaires accordés lundi à chacun d'eux l'ont été à titre punitif contre Raymark.

SEULEMENT À LA BANQUE TD!

Le COMPTE- INVESTISSEUR

Il vous rapporte maintenant un taux d'épargne-placement plus élevé que celui de toutes les autres grandes banques ou sociétés de fiducie.*

7.360% PAR AN

Comparez le taux d'intérêt quotidien de notre COMPTE-INVESTISSEUR à celui de votre compte d'épargne-placement actuel.

Le COMPTE-INVESTISSEUR vous offre maintenant un taux d'intérêt encore plus élevé sur le total des soldes de \$75,000 ou plus. C'est le taux d'épargne-placement le plus élevé offert par les grandes banques ou les sociétés de fiducie.

Sur le total des soldes de \$25,000 à moins de \$75,000 le COMPTE-INVESTISSEUR rapporte un taux d'intérêt qui dépasse celui de nos CPG de 30 jours. Sur le total des soldes de \$5,000 à moins de \$25,000, notre taux d'intérêt quotidien dépasse celui de nos dépôts à terme de 30 jours.

En plus des taux élevés, le COMPTE-INVESTISSEUR vous offre les avantages suivants:

- ↳ L'intérêt est crédité à votre compte tous les mois, et pas seulement tous les six mois ou tous les ans.
- ↳ Vous avez accès à votre argent en tout temps, à la succursale, par chèque et même à la Machine Verte.
- ↳ Vous pouvez effectuer des dépôts additionnels du montant que vous souhaitez, ce qui est impossible avec la plupart des autres placements.

Renseignez-vous aujourd'hui sur notre nouveau taux plus élevé. Appelez sans frais notre Infoline Verte pour connaître l'adresse de votre succursale TD la plus proche au 1-800-387-1500 au Québec.

Plus!
La Garantie de bon service.



Seule la Banque TD vous garantit un bon service par écrit. Ouvrez un compte à n'importe quelle succursale TD et vous obtiendrez notre certificat exclusif de "GARANTIE DE BON SERVICE". Si vous n'êtes pas totalement satisfait de la qualité de notre service après 90 jours, il vous suffit de nous dire la raison, et nous vous rembourserons tous les frais de service qui ont été déduits de votre compte pendant cette période.

* Comparaison sur la base des taux de comptes d'épargne pour les soldes de \$75,000 et plus en vigueur dans les autres grandes banques et les sociétés de fiducie au 9 novembre 1987. Offert par la Société d'hypothèques TD et garanti par la Banque Toronto-Dominion. Disponible dans toutes les succursales TD. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.



le personnel fait toute la différence

HONDA

Kuno Wittmer qui a remporté 5 fois le titre de champion au Rallye du Québec a fait l'essai du modèle



PRELUDE «S»

et dit: «C'est la combinaison parfaite entre le confort, la performance et le plaisir de la conduite».

CETTE SEMAINE SEULEMENT

1000\$
Quantité limitée
16 ANS DE VENTE ET SERVICE HONDA

Offre valable sur modèle Prelude «S» acheté avant le 14 novembre 1987 et livrée avant le 19 novembre 1987.

Honda de Sigi



A.K.S. Honda

1124, rue de Bleury
Montréal 879-1550

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval 625-1953

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DU CENTRE-VILLE

**SOUFFLEUSE
OU
CHASSE-NEIGE?**

Voir
**Centre
Info-Achats**

Page 5

Gérald LeBlanc



**L'appel
de Sirros**

Personne ne semble y avoir prêté grande attention. L'actualité était encore trop pleine des adieux à René Lévesque et du bilan de la première année de RCM à la tête de Montréal. Ce n'était, en outre, pas une manchette de UNE, mais une «libre opinion» comme on en retrouve tous les jours dans les quotidiens.

Le titre «Les communautés culturelles et l'affichage» coiffait cette lettre, publiée lundi en page B-3 de La Presse et signée par Christos Sirros, le député libéral de Laurier à l'Assemblée nationale.

Plus qu'un texte ordinaire d'opinion, il s'agit d'un geste politique d'une très grande importance pour l'avenir de Montréal. L'auteur, tout autant que le contenu de la missive, nous invite en effet à un second regard sur le message du député montréalais.

Arrivé à Montréal à l'âge d'un an en 1949, Christos Sirros représente assez bien le profil des Grecs de Montréal. Fils de paysans, devenus restaurateurs à Montréal, il a fait ses études en anglais au PSBGM et à l'université McGill. C'est ainsi que les choses se faisaient à l'époque, en raison notamment de l'exclusion des non catholiques des écoles francophones.

Premier député grec à être élu par les siens, notamment par la forte concentration hellénique de Parc Extension, Christos Sirros parle aujourd'hui aussi bien le français que l'anglais, sans oublier sa langue maternelle et l'espagnol qu'il manie relativement bien. Ses deux enfants fréquentent l'école française. Voilà pour l'homme.

Et le message. M. Sirros dit à ses concitoyens de ne pas se laisser utiliser dans le débat sur l'affichage qui secoue présentement la majorité francophone et la minorité anglophone de Montréal.

«Le débat actuel sur l'affichage intéresse peu les communautés culturelles. La question fondamentale pour elles est leur intégration à la société québécoise», lit-on au tout début de son texte, dont je relève quelques passages.

«Le débat actuel risque de brouiller les cartes quant au rôle des communautés culturelles... nous avons un rôle de plus en plus important à jouer dans un Québec dont le tissu social évolue... un élément primordial et prérequis pour que ces relations (entre les diverses composantes de la société) soient harmonieuses est que l'avenir au Québec se déroule en français. Un futur français fait partie de l'acceptation entière de vivre ici, conséquente au choix du Québec comme lieu de résidence.»

C'est toute cette importante lettre qu'il faudrait reprendre. Les passages cités plus hauts suffisent cependant à comprendre le message. En bref, M. Sirros demande aux Grecs, fortement implantés dans le commerce et plus particulièrement dans la restauration dont ils contrôlent 40 p. cent des activités dans la région de Montréal, de ne pas jouer dans l'affichage le rôle assumé par la communauté italienne, vingt-cinq ans plus tôt, dans le célèbre conflit scolaire de Saint-Léonard. C'est alors sur le dos des petits Italiens que s'était fait le combat pour l'anglicisation des immigrants à Montréal.

Le problème linguistique et politique de Montréal n'a guère changé depuis la crise de Saint-Léonard. L'enjeu est toujours le même: le choix fait par les Montréalais de nouvelle souche, bientôt le tiers de la population, déterminera la nature de la société montréalaise.

C'est la première fois qu'un leader de communauté ethnique soulève aussi clairement le problème de fond, que la trioka anglophone (Alliance-Québec, le PSBGM et The Gazette) s'évertue à noyer dans des considérations secondaires.

Il s'agit d'un geste important et courageux, un événement porteur d'avenir, comme on le dit en science prospective.

**L'eau trouble
de Saint-Laurent**

La lourde actualité nous a aussi empêché de prêter l'attention requise à des reportages d'André Noël, parus la semaine dernière dans La Presse.

Ses enquêtes journalistiques ont permis de soulever de sérieux doutes sur l'administration municipale de Saint-Laurent, dont les achats de terrains et les modifications de zonage ne semblent pas toujours motivés par le bien public.

Les deux personnages au centre de toute l'affaire, Charles Robitaille et Henri Paquin, responsable des finances du parti municipal et commissaire industriel de la Ville, sont aussi des bailleurs de fonds du Parti libéral du Québec.

C'est en effet M. Robitaille qui a organisé le souper-bénéfice de Robert Bourassa, demain au restaurant Le Pavillon, rue Côte-de-Liesse. M. Paquin a, de son côté, réservé 16 couverts à \$1 000 chacun pour cette cueillette de fonds libérale.

Il faut espérer que ces étroits liens de parenté n'empêchent le gouvernement du Québec, particulièrement les ministères des Affaires municipales et de la Justice, de faire toute la lumière sur ces faits troublants.

D'autant plus qu'il pourrait s'agir de la pointe de l'iceberg. Ma dernière visite au conseil municipal, au lendemain du terrible déluge du 14 juillet, m'avait en effet laissé une drôle d'impression de cette jeune municipalité en plein développement économique et de son vieux maire, Marcel Laurin. Il s'en dégageait une curieuse sensation que le vrai pouvoir était ailleurs, probablement entre les mains des promoteurs.

S.O.S. Hébergement

J'aime bien Normand Chouinard; c'est le genre de comique qui me fait rire sans avoir à dire un seul mot. Hier, le comédien était toutefois plutôt sérieux. Au rez-de-chaussée d'un triplex d'apparence bien ordinaire, rue Beaubien en face du parc Molson, Normand avait rejoint l'équipe du Service d'hébergement Saint-Denis, la doyenne des maisons d'accueil montréalaises pour les jeunes sans-abri. Après 11 ans de service à la jeunesse en détresse, la maison est menacée de fermeture, mal auquel plusieurs centres d'accueil pour jeunes ont succombé depuis le début de l'année. Appuyés par les comédiens Normand Chouinard et Pauline Martin, les éducateurs et les jeunes du Service Saint-Denis font donc appel à la communauté. Il leur faut amasser \$50 000 durant la campagne de financement, qui se tiendra du 15 au 29 novembre. Sinon, ce sera la fermeture à la fin de l'année.



**10 BONNÉS
RAISONS
D'ACHETER UN ARBRE
CITADELLE**

- | Son APPARENCE : Les arbres Citadelle sont plus beaux que nature
- | Sa SECURITÉ : Les arbres Citadelle sont ininflammables
- | Sa GARANTIE : 10 ans de garantie du manufacturier
- | Son CHOIX : Plus de 100 différents arbres de Noël
- | Ses COULEURS : Un choix incroyable, du vert tendre au vert foncé, ou encore bleu vert, bleu, blanc, rouge, rose, noir, etc.
- | Son INSTALLATION : Grâce au système parapluie, les branches de l'arbre sont fixées au tronc et se déplient dès l'installation
- | Son ECONOMIE : Calculer le prix de revient d'un arbre que vous devez renouveler d'année en année et celui d'un arbre Citadelle garantie pour 10 ans
- | Sa PROPRIÉTÉ : Un arbre Citadelle est propre vous n'avez plus à ramasser les aiguilles de votre arbre un peu partout dans la maison
- | Sa DURABILITÉ : Un arbre Citadelle est pratiquement bon pour la vie, contrairement à l'arbre naturel
- | Son cote ECOLOGIQUE : L'arbre Citadelle n'abuse pas inutilement de nos magnifiques forêts

PAPIER D'EMBALLAGE
50%
DE RABAIS

GRATUIT
LIVRE A COLORIER
AVEC TOUT ACHAT

GRATUIT
BOITE DE RANGEMENT
VALEUR DE \$10
A L'ACHAT D'UN ARBRE
DE 4 PIEDS ET PLUS

NOËL
CENTRE
CITADELLE



Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 — Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.

Langueville 670, Place Saint-Gabriel 384-4817	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6665, boul. Taschereau 678-9655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-8100	Blainville 775, boul. Labelle 435-1963	Sorel 322, rue du Collège 742-7962	Trois-Rivières 2525, rue Roy 378-7711	Black Lake 735, boul. Frontenac 423-2795	Dollard-des-Ormeaux 4640, boul. Saint-Jean 629-9810
St-Hyacinthe 2065, rue Chemin 773-5667	Drummondville 1050, boul. Les Galois 474-2777	Châteauguay 219, boul. Aréop 681-5638	Shawinigan 1423, 41 ^e rue 528-6431	Joliette 168, boul. Antoine-Berthe 759-8118	St-Georges-de-Beauce Notre-Dame-des-Pins 1180, boul. Normés 774-9514	Granby 848, rue Principale 378-4944	Sherbrooke 1100, Fort St-James 564-8611	Victoriaville 18, rue Principale 357-4344

les bonnoccasions surprises

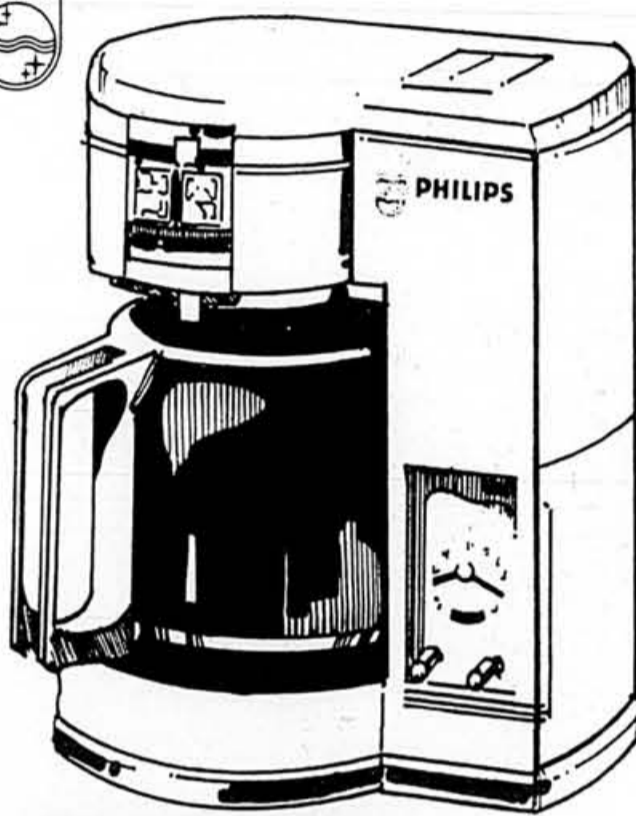
BLACK & DECKER



37⁹⁷

Fer à arrêt automatique
"Light'N' Easy" de BLACK & DECKER
À vapeur ou à sec. 045012

PHILIPS



67⁹⁷

Cafetière à horloge/minuterie
PHILIPS
S'éteint automatiquement après 2 heures. 2 à 12 tasses.
246044

GARANT



9⁴⁴
8⁴⁴

Pelle à neige en plastique
GARANT
Manche de 36". 123161

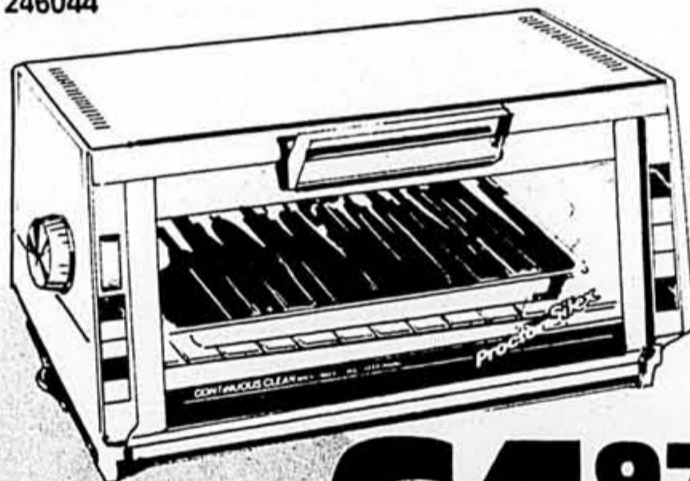
Grattoir en plastique **GARANT**
21 3/4" de large. Manche de 46 1/2". 123162



Rabais de
21%

10⁴⁷

Jeu de 25 lumières
extérieures **NOMA**
238006

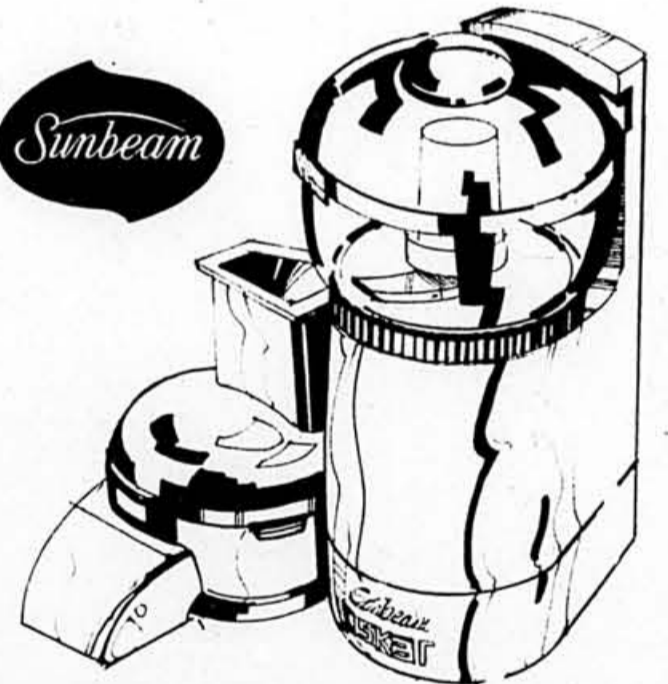


Proctor-Silex

Grille-pain/four de
PROCTOR SILEX
À nettoyage continu. Avec lèche-frite et
ramasse-miettes. 250008

64⁹⁷

Sunbeam

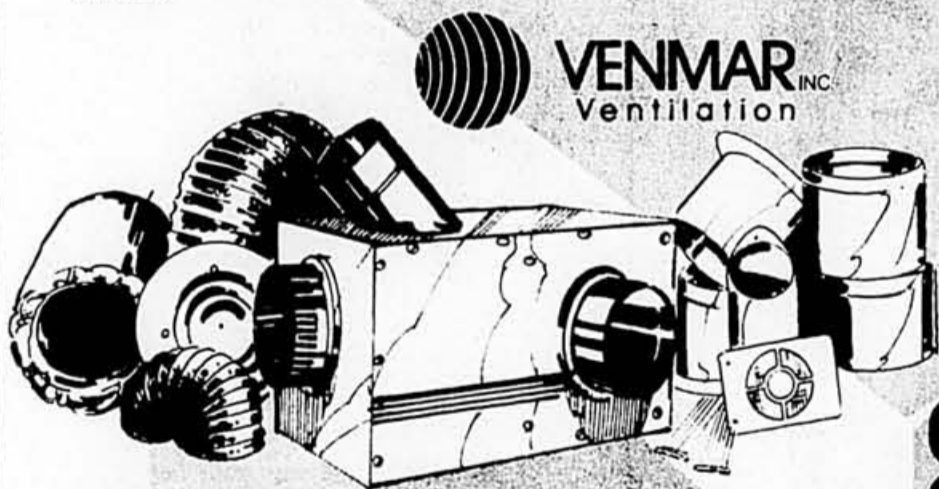


69.97
-10.00
*REMISE DU
FABRICANT

59⁹⁷
APRÈS LA
REMISE

Moulin culinaire compact
"Oskar" de **SUNBEAM**
Avec bol à déversement latéral et disques de coupe
réversibles. (Garantie de 5 ans sur le moteur). 312021

*DÉTAILS EN MAGASIN



VENMAR
INC.
Ventilation

327\$

Système de ventilation
"ECONAIR 25" de **VENMAR**
À installer au sous-sol ou dans l'entretoit.
909102+

BRAUN

89⁹⁷

Rasoir rechargeable
Système 1-2-3

BRAUN. Recharge rapide en 1 heure. Trousse de
voyage et miroir inclus. 069017

PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ DU 2 AU 14 NOVEMBRE 1987

On peut toujours compter sur son quincaillier

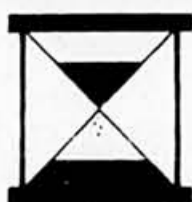


Vous cherchez une façon originale de magasiner?
Fixez vous même le prix de vos achats et saisissez votre chance

- À partir du 9 novembre les lundi à 19h20
- Au canal 18 à Montréal et au canal 20 à Québec

PARTICIPEZ À

**L'Encan
\$ablier**



Vidéotron

Quand le magasinage devient un jeu

Célébrons l'Ouverture



DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS AVEC UNE super-vente DANS TOUS NOS MAGASINS

NOUVEAU SAINT-LÉONARD

6410, rue Jean-Talon
(angle boul. Langelier)

254-3609

Ensemble de ski alpin pour experts comprenant:

1 paire de skis Dynamic VR27 Super G ou Spalding Squadra Corse Super G ou Head Racing SL ou GS 86, grandeurs 200 à 218 cm.
Choix de fixations Salomon 747, Tyrolia 490, Look 99 RS ou Marker M 46.

Prix de super-vente

199⁹⁹

SKIEZ GRATUITEMENT

Bottes	
Nordica 955	289 ⁹⁹
Salomon SX81	289 ⁹⁹
Raichle Flexon Pro	249 ⁹⁵
Skis	
Dynastar Course SL-GS	349 ⁹⁹
Head Racing SL-GS	349 ⁹⁹
Blizzard Thermo SL-GS	349 ⁹⁹
Spalding 09-SL/07-GS	199 ⁹⁹
— Sélinium	189 ⁹⁹
— Titanium	189 ⁹⁹

* 2 billets GRATUITS de remontée mécanique de jour ou de soir au CHANTECLER à l'achat d'un de ces articles.
Valeur de 40\$

LE PRÊT À PARTIR OBERSON À MEILLEURE VALEUR JAMAIS OFFERTE AU CANADA



1 ENSEMBLE DE SKI COMPLET POUR ADULTE COMPRENANT:

2 billets de remontée mécanique de jour ou de soir;
2 leçons de ski de groupe de 2 heures chacune à l'intérieur des billets de remontée de jour ou de soir à Ste-Adèle au Chantecler.

Valeur de **74\$**

1 paire de skis ÉLAN FAS ou KNEISSL OLYMPIC STAR ou DYNASTAR MV2	149 ⁹⁵
1 paire de bottes TRAPPEUR	99 ⁹⁵
1 paire de fixations LOOK 39	49 ⁹⁵
1 paire de bâtons FLASH	25 ⁰⁰
1 courroie porte-bottines	1 ⁹⁵

Si achetés séparément valeur de **400⁰⁰**

249^{*\$}

NOUVEAU GREENFIELD PARK

999, boul. Taschereau
Centre commercial Super-Carnaval

671-0189

Ensemble de ski alpin complet pour adolescents comprenant:

1 paire de skis Spalding ou Elan Racing; 1 paire de bottes Trappeur Turbo, pointures jusqu'à 9 pour hommes ou femmes; 1 paire de fixations Look 09; 1 paire de bâtons Look.

139⁹⁵

Ensemble de ski alpin pour skieurs avancés comprenant:

1 paire de ski Fisher Team ou Spalding Sideral ou Formula; 1 paire de fixations Marker M23 ou Salomon 447.

179⁹⁵

BOTTES DE SKI ALPIN

Les bottes 86-87; NORDICA 525 entrée arrière; ALPINA 4 boucles; TRAPPEUR TURBO ou KILLY, KOFLASK 300, RAICHLÉ CONTESSA ou RE-PRO, MUNARI MX 1.

99⁹⁵

VÊTEMENTS 87 ET 88

- ELLESSE KITEX SPORTLAM WHITE STAG SKILA KEMBI COLLINI PARIS GLOVES SKISS C.B. DESCENTE EDELWEISS ROBB MONBUS SCHNEIDER JUPA PEDIGREE WEEKEND PANCARI FILMAR MEISTER DO-GREE ELHO SUNRISE SPORT STOP FRIMAS FERA SUN ICE COBOR ALPINE

20 à 50% de réduction

VOYEZ LA VENTE DANS NOS 10 MAGASINS

OBERSON

LAVAL
217, boul. des Laurentides
669-5123

POINTE-CLAIRE
981, rue Saint-Jean
694-9257

SAINT-JEAN
847, boul. du Séminaire
349-3725

GRANBY
3, rue Evangéline
375-1785

NOUVEAU SAINT-LÉONARD
6410, rue Jean-Talon
(angle Langelier)
254-3609

COWANSVILLE
125, Principale
263-0303

REPENTIGNY
345, rue Notre-Dame
581-1016

QUEBEC
710, boulevard
623-8368

GATINEAU
110, boul. Maloney-Ouest
561-1376

NOUVEAU GREENFIELD PARK
999, Taschereau
671-0189
CENTRE D'ACHATS SUPER-CARNAVAL

TOUTE LA MARCHANDISE N'EST PAS DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS — LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

Le cahier Habitat du samedi c'est

plus



Le bricolage

Louis Thivierge



Le jardinage

Florian Bernard



Rénovation

Laurier Cloutier



«Touchez Dubois»

Robert Dubois

PARLONS IMMEUBLE

Chambre
immeuble
de Montréal

PLANS DE
maisons
DU QUÉBEC

Tous les
principaux projets
domiciliaires

Les professionnels
de la
rénovation

Pour réserver votre
espace publicitaire

285-6874

La Presse

Pas d'empreinte d'Ameeriar sur les lieux du crime

Il n'y en avait que sur la Jaguar de Pierre Kounelis

JOYCE HAPIER

Les empreintes digitales de Nasir Ameeriar, accusé du meurtre cet été de l'ingénieur Pierre Kounelis, n'ont pas été retrouvées sur les lieux du crime, a affirmé hier un agent de l'identité judiciaire de la police de la Communauté Urbaine de Montréal.

Témoignant pour la poursuite au procès de M. Ameeriar, l'agent Léo Savard a dit à un jury d'Assises qu'après le meurtre du sexagénaire, survenu le 19 juin dernier dans l'appartement de la victime, situé au 3445 de la rue Drummond, il a inspecté les lieux. Il a noté qu'il n'avait pas trouvé d'empreintes de l'accusé sur le pa-

lier du quatrième étage de l'immeuble où le cadavre mi-recouvert d'un sac en plastique a été retrouvé par un locataire.

M. Savard a précisé qu'il n'avait pas pris d'empreintes sur le sac ajoutant que ce détail lui avait échappé. Il a noté toutefois qu'il n'a retrouvé aucune empreinte de l'accusé dans l'appartement de la victime au onzième étage. Il n'y avait aucune empreinte sur une brouette qui traînait mystérieusement dans le corridor de l'appartement et que la femme de l'ingénieur, Lena Kounelis, avait retrouvée en rentrant du travail.

L'agent a expliqué au juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, qui instruit ce jury, que

les empreintes de M. Ameeriar ont été retrouvées uniquement sur la voiture de la victime, une Jaguar blanche qu'il allait vendre à l'accusé.

Le jury de neuf femmes et trois hommes a déjà appris que, le jour du meurtre, M. Ameeriar, 23 ans, devait rencontrer la victime pour lui remettre un chèque certifié pour l'achat de la vieille voiture.

Le portier de l'immeuble, Gilles Pilon, avait dit à la cour lors de son témoignage, la semaine passée, qu'il avait bien vu l'accusé arriver le matin du crime, alors qu'il se trouvait à son poste en compagnie du fils de l'ingénieur, Jean-Pierre, 12 ans, avec lequel il s'était lié d'amitié.

LUMINA
S.R. Inc.
Spécialistes en éclairage

Raffinez
votre décor

et venez choisir parmi
notre vaste choix de
lampes de table,
de plafonniers, de
lampes sur pied
et sur rail.



Parmi tous les styles en magasin, vous trouverez celui qui convient à votre intérieur.

De plus, LUMINA regroupe une équipe de spécialistes qui sauront vous conseiller en matière d'éclairage.

Maintenant disponibles
LES CERTIFICATS-CADEAUX **LUMINA**



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi et mercredi, de 9 h à 17 h 30
Jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi, de 9 h à 17 h

La plus grande salle d'exposition dans l'ouest de Montréal, à 1 mille au nord du centre commercial Fairview.

4830, boulevard Saint-Jean
Pierrefonds, Qc H9H 4B2
(514) 620-9974



Stock
8-556

1988 SUNDANCE

5 portes, sièges baquets, console, radio am-fm, dégivreur arrière électrique, groupe lumière, volant inclinable, régulateur de vitesse.

Location
clé d'or

\$237⁰⁰ mois

Spécial

\$10,877⁰⁰



Stock
8-234

1988 RELIANT

4 portes, transmission automatique, radio am-fm, vitres teintées.

Spécial

\$10,699⁰⁰

Location clé d'or

\$236⁰⁰ mois

SPÉCIAL
21
démonstrateurs
à sacrifier



1988 DAYTONA

Stock 8-425

Groupe lumière, essuie-glace arrière, volant inclinable, rétroviseurs électriques.

Location
clé d'or

\$267⁰⁰ mois

Spécial

\$12,050⁰⁰



1988 COLT

Stock 8-494

3 portes

Location
clé d'or

\$179⁰⁰ mois

Spécial

\$7,999⁰⁰



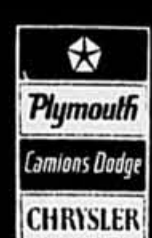
**LONGUE
POINTE**

Chrysler
Plymouth

(1980) inc.

#1

- choix
- prix
- service



7150 boul. Langelier 256-5092

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE A OUVERT SES PORTES!

TOYS "R" US[®]

GRANDE

OUVERTURE

SAMEDI

ANJOU



TIRAGE TOYS "R" US

PARTICIPEZ POUR GAGNER

**UNE VALEUR DE
1000,00\$
EN JOUETS**

Venez à notre grande ouverture à Anjou samedi, et apportez le bulletin de participation ci-dessous, dûment rempli, pour la chance de gagner une valeur de 1000,00\$ en jouets!

Le (la) gagnant(e) du grand prix va "magasiner" nos énormes allées débordantes de nouveautés, remplissant son chariot avec une valeur allant jusqu'à 1000,00\$ des meilleurs jouets au monde!

- * Aucun achat n'est nécessaire afin de gagner!
- * Les bulletins de participation doivent être reçus par Toys "R" Us avant l'heure de fermeture du magasin le 14 novembre 1987.

BULLETIN DE PARTICIPATION OFFICIEL

TIRAGE TOYS "R" US

NOM: _____

ADRESSE: _____

ÂGE: _____ **TÉLÉPHONE:** _____

- REGLEMENTS DU CONCOURS**
1. Les chances de gagner sont proportionnelles au nombre de bulletins de participation reçus.
 2. Les bulletins de participation officiels ou les fac-similés non reproduits mécaniquement sont admissibles. Les participants peuvent aussi se procurer les bulletins de participation au magasin.
 3. La valeur totale des jouets ne peut dépasser 1 000,00\$.
 4. Aucun achat n'est nécessaire afin de participer au concours ou d'y gagner.
 5. Le (la) gagnant(e) devra répondre correctement à une question mettant ses aptitudes à l'épreuve.
 6. Tous les règlements du concours sont disponibles au magasin.
 7. Les employés de Toys "R" Us, ses compagnies affiliées, ses agences de publicité et de promotion, et les membres des familles immédiates sont exclus de ce concours.

Venez vous joindre à nous pour célébrer la grande ouverture et venez rencontrer en personne vos amis préférés!
EN PERSONNE, SAMEDI de 10 h 00 à 12 h 00

**CADEAUX-
SOUVENIRS
AUX ENFANTS!**



TEDDY RUXPIN[™]

1985, 1987 Alchemy II, Inc.
All rights reserved



**MY PET
MONSTER**
©1987 Those Characters
from Cleveland, Inc.



Cabbage Patch Kids

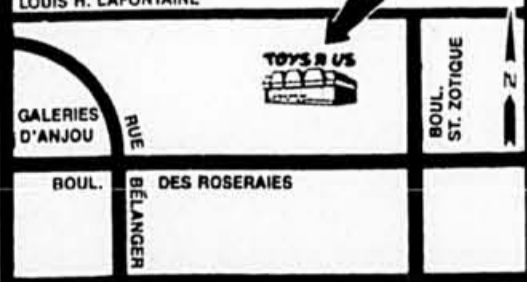
GEOFFREY



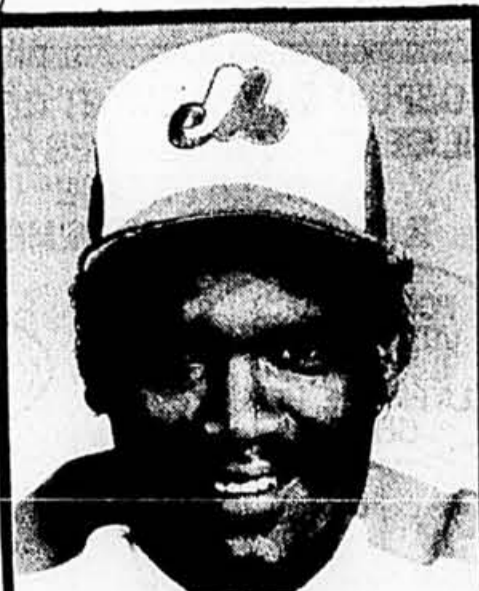
**Geoffrey, Gigi
Bèbe Gee et Junior**

**TOYS R US
ANJOU, QUEBEC**

AUTOROUTE
LOUIS H. LAFONTAINE



**LUNDI-MERCREDI 9 h 00 à 18 h 00
JEUDI et VENDREDI 9 h 00 à 21 h 00
SAMEDI 9 h 00 à 17 h 00**



**Venez rencontrer
Tim Raines
des Expos de Montréal!**

SUPERVISEUR MARCHÉ À TERMES



LÉVESQUE, BEAUBIEN INC., un des plus importants courtiers en valeurs mobilières et en produits financiers au Canada, est à la recherche d'un responsable pour son service des Marchés à termes.

Le poste:

- Responsable des ouvertures de comptes, des conciliations avec courtiers américains et des livraisons de marchandises.
- Responsable du grand livre du département.
- Production des rapports mensuels pour les organismes d'auto-réglementation.
- Service aux représentants.
- Suivi des appels de marge.
- Supervision de 6 à 10 employés.

Qualifications:

- Bilinguisme.
- Diplôme en finance.
- Expérience de deux (2) années dans une institution financière (banque, fiduciaire, maison de courtage) dont une (1) incluant de la supervision de personnel.
- Connaissances en informatique exigées.
- Connaissances ou expérience des marchés à termes ou options seraient des atouts.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire correspondant aux qualifications requises.

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae en toute discrétion, avant le 20 novembre 1987, à l'attention de:

Service du personnel
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
1155, Metcalfe
Montréal (Québec)
H3B 4S9

DIGICO LTÉE

Une entreprise manufacturière lavalloise spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes électroniques à façon est à la recherche de candidats afin de combler de nouveaux postes au sein de son organisation.

UN (1) ACHETEUR

La fonction:

- responsable de la gestion des stocks
- acheter des pièces-produits électroniques devant être inclus dans la fabrication de nos produits;
- faire le suivi (relance) des commandes;

Expérience requise: minimum de cinq (5) années

Salaire: selon expérience

UN (1) MAGASINIER

La fonction:

- responsable de la réception et du contrôle, des pièces et des produits achetés;
- responsable de l'expédition des produits vendus;
- la capacité d'utiliser un système informatique dédié aux approvisionnements serait un atout;

Expérience requise: minimum de cinq (5) années

Salaire: selon expérience

UN (1) INGÉNIEUR DE PRODUCTION

La fonction:

- mettre en place un nouveau système d'ingénierie de production collant mieux aux réalités actuelles de l'entreprise;
- en étroite collaboration avec le département d'ingénierie, être en mesure d'établir les différentes procédures permettant de maximiser la fabrication;
- gérer le contrôle de qualité

Expérience requise: minimum de huit (8) années

Salaire: selon expérience

Les qualifications suivantes sont des prérequis à tous les postes offerts:

- le candidat(e) doit parler couramment le français et l'anglais
- avoir atteint suffisamment d'autonomie dans ses expériences de travail antérieures pour être capable de fonctionner dans un milieu où le contrôle est minimal.
- être en mesure de rédiger des rapports
- la capacité d'utiliser un système informatique dédié aux approvisionnements serait un atout;

Ces postes sont des emplois à plein temps.

Chacune des demandes sera traitée en toute confidentialité

Faire parvenir votre curriculum vitae en y mentionnant le poste désiré à l'adresse suivante:

DIGICO LTÉE
1100, rue Berlier
Chomedey Laval, Qc
H7L 3R9
A l'attention de: Monsieur Robert Brassard

C'est formidable!

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offre le Programme de formation d'officiers de la Force régulière.

Vous avez de l'initiative, des qualités de chef et la volonté de réussir. C'est tout ce qu'il faut pour profiter des avantages suivants:

- La gratuité des études, y compris les manuels et fournitures scolaires, à un collège militaire canadien ou une université canadienne choisie d'un commun accord
- Un salaire garanti pendant la durée du cours
- Des soins dentaires et de santé
- Un mois de vacances si votre programme de formation le permet
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités de 1^{er} cycle
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles
- L'accession au rang d'officier et un emploi assuré dans le domaine de votre choix après l'obtention de votre diplôme.

Cette carrière est offerte aussi bien aux hommes qu'aux femmes.



C'est votre choix, votre avenir

Pour de plus amples renseignements sur les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à trois vités. Consultez les Pages Jaunes sous la rubrique "Recrutement"



GÉRANTS DE RESTAURANT

Modelez votre avenir... et le nôtre

Si vous avez fait vos preuves en gestion de restaurant mais n'observez pas la reconnaissance méritée, appelez Magic Pan. Chez nous, ce sont les gérants qui donnent à chaque restaurant Magic Pan son charme et sa personnalité propres. Vous découvrirez que notre force à l'échelle nationale et notre souci constant de qualité sont le milieu choisi pour grandir et réussir.

Vous devez être prêt à vous engager à fond, à mettre vos idées à l'œuvre et à réaliser vos ambitions personnelles et professionnelles. Nous exigeons au moins 2 ans d'expérience en gestion de restaurant. Vous bénéficierez d'un traitement et d'une gamme d'avantages sociaux très attrayants et recevrez le soutien d'une entreprise nationale solide. Chez nous, les promotions sont accordées au mérite.

Si vous savez apprécier la valeur de la qualité, vous saurez apprécier la valeur de cette offre.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

MAGIC PAN (CANADA) INC.
P.O. Box 507
Eaton Centre
220 Yonge Street, Toronto
Ontario M5B 2H1
Attention: Ann Cogdon



— Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

AU DÉPARTEMENT DE DANSE
Professeur régulier dans le champ didactique: théorie et pratique de l'enseignement et de la danse (curriculum, intervention, évaluation)

Poste accessible aux femmes et aux hommes

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL:

- Enseignement de cours de 1^{er} cycle liés aux fondements de l'enseignement et à la didactique de la danse;
- Supervision de stages d'enseignement au primaire et au secondaire;
- Développement de projets de recherche dans le champ disciplinaire: recherche théorique et recherche-action;
- Tâches administratives et participation au développement du programme de 2^e cycle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} janvier 1988

EXIGENCES:

- Doctorat ou maîtrise et expérience d'enseignement au niveau universitaire.
- Intérêt pour la recherche et capacité à mener un projet de recherche.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective SPUQ-UQAM en vigueur

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae en français, détaillé et signé avant le 20 novembre 1987 à

Madame Martine Epoque, directrice
Département de danse
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale A-
Montréal, Québec
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Représentant(e) (Communication graphique)

Une entreprise bien établie recherche les services d'un(e) représentant(e) à plein temps.

Solide expérience dans les ventes exigée. Bilingue. Belle présentation. Expérience et/ou connaissances dans les arts graphiques ou la publicité sera un atout.

S.V.P. envoyer votre C.V. Rél. 14412, casier postal 6041
avant le 18/11/87 Succ A, Montréal H3C 3E3

DEPUIS QU'YVONNE ET GÉRARD UTILISENT LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE ILS VENDENT RAPIDEMENT!

POUR VENDRE VITE, VITE, VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE, HEIN GÉRARD!

OUAIS OUAIS!

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES



La Presse

Entreprise de concepteurs de logiciels située à Laval à un besoin immédiat de:

- 3 comptables professionnels avec expérience des ordinateurs
- 1 ingénieur en électronique
- 5 informaticiens avec connaissance des bases de données
- 2 techniciens d'ordinateurs
- 1 pharmacien
- 1 médecin

Préférence accordée aux candidats ayant déjà une bonne connaissance de nos outils de développement:

Unix - Xenix - Informix - SQL - 4GL - C

Communiquez avec

Mme L. Piché
au (514) 592-3854

COORDONNATEUR EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Poste de Coordonnateur en santé et sécurité du travail à combler à notre division de fabrication du papier carton.

La personne recherchée détient un diplôme universitaire de préférence avec spécialisation en santé et sécurité du travail et a à son actif un minimum de deux (2) années d'expérience dans un poste connexe dans un secteur industriel.

Faire parvenir votre c.v. à:



KRUGER INC.
Service du personnel
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9

CONTREMAÎTRE DE COUR DEMANDÉ

Tâches:

- Superviser les employés de la cour.
- Contrôler le système de livraison.

Qualifications:

- Connaissance des matériaux de construction serait un atout.
- 2 à 3 ans d'expérience comme contremaître.

Salaire selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

Michel Lavoie
Bois Daigle Ltée
1295, Newton, Boucherville
J4B 5H2



ADHÉSIFS INDUSTRIELS, DIVISION DE TIMMINCO LTÉE, une des plus importantes sociétés dans le domaine d'adhésifs industriels, offre une opportunité de:

REPRÉSENTANT DES VENTES

- Avoir complété des études universitaires. Un diplôme collégial sera considéré si vous avez une vaste expérience du marché.
- Un minimum de 2 ans d'expérience dans la vente d'adhésifs industriels ou de produits chimiques connexes.
- Être bilingue et avoir le sens de l'organisation et de la planification ainsi qu'une grande aptitude à communiquer.

Nous offrons une rémunération compétitive, une gamme complète d'avantages sociaux et une allocation d'automobile.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service du personnel
ADHÉSIFS INDUSTRIELS, DIVISION DE TIMMINCO LTÉE
255, avenue Labrosse
Pointe-Claire, Québec
H9R 1A3

Technologie du XXI^e

Ayez l'audace!



conçoit des systèmes d'avionique complexes qui seront utilisés au cours du XXI^e siècle. Notre division de l'avionique, un chef de file international reconnu dans le domaine de la technologie, entreprend une expansion d'importance dans plusieurs secteurs. Nous vous invitons à vous joindre à une équipe de gagnants dans un milieu de travail stimulant où la technologie de pointe ne cesse d'être dépassée tous les jours. Nous cherchons à combler des postes à nos usines de Montréal et Kanata en Ontario.

Au nombre des programmes déjà en cours, notons:



NOUVEL AÉRONEF EMBARQUÉ (NSA) - Nous travaillons à la conception du système d'avionique de mission destiné à l'hélicoptère ASW de pointe de la prochaine génération. De concert avec les autres membres du consortium, nous entreprenons la phase de la définition de contrat du nouvel aéronef embarqué destiné au MDN. Nous sommes chargés de la spécification et de la conception de matériel anti-sous-marin et autre matériel de mission, de sous-systèmes d'avionique et de systèmes de soutien.



SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GPS - Un récent contrat pour la fabrication du système de navigation-position le plus à l'avant-garde au monde et destiné à l'usage militaire des États-Unis entraînera une importante expansion de la fabrication et mise à l'essai.



SYSTÈME D'ATERRISSAGE HYPERFRÉQUENCES DE BORD - CMC se trouve à l'avant-plan pour les récepteurs de bord de MLS et offre de grandes possibilités dans ce domaine.

SYSTÈMES DE CONTRÔLE ET DE VISUALISATION - Un certain nombre de programmes de conception et de production requièrent les services d'ingénieurs pour mettre en application les techniques de pointe afin de créer des habitacles et des milieux de soutien au sol plus efficaces.

Nous recherchons actuellement des candidats pour les postes suivants:

Direction

Directeur de programme

Chargé de la coordination et du contrôle d'un certain nombre d'équipes de projets multidisciplinaires. N° de réf. PR-01

Directeur de la fabrication

Chargé de voir à ce que les livraisons se fassent à temps et que les objectifs de coûts soient atteints par le concours des efforts de plusieurs groupes dans une organisation matricielle. Le candidat doit posséder cinq à dix ans d'une expérience progressive dans la fabrication de produits électroniques en utilisant le MRPII et le JIT. N° de réf. PR-02

Directeur de contrats - contrats de sous-traitance

Personnel de niveau supérieur spécialisé dans les contrats et les contrats de sous-traitance pour diriger le travail relatif aux contrats comme soutien aux programmes. N° de réf. PR-03

Directeur du soutien logistique intégré

Chargé de l'intégration de l'ingénierie de maintenance, des publications techniques et de l'approvisionnement relativement aux programmes de soutien militaires et commerciaux. Le candidat doit posséder un diplôme universitaire en génie ou de recherche en exploitation et cinq ans d'expérience pertinente. N° de réf. PR-04

Spécialiste de la commercialisation

Chargé de la prospection des marchés internationaux. Doit posséder de l'expérience en avionique. Excellent dans les communications et les relations interpersonnelles. Doit être prêt à voyager, au besoin. N° de réf. PR-05

Mise au point dans l'ingénierie

Ingénieur, systèmes

Chargé de la mise au point de la conception et des spécifications des systèmes, d'études de compromis, des entrées aux propositions techniques et de l'intégration et mise à l'essai des divers sous-systèmes. N° de réf. PR-06

Ingénieurs de projet

Chargés de la mise au point des systèmes et sous-systèmes conformes à l'ensemble des spécifications du système et de leur intégration/mise à l'essai ultérieure. N° de réf. PR-07

Ingénieurs en logiciel et matériel

Participeront à la conception de divers produits et systèmes d'avionique.

Les candidats doivent, de préférence, manifester un intérêt pour les systèmes à microprocesseur et une appréciation des aspects relatifs au matériel.

Une expérience dans les normes et pratiques de conception militaire est souhaitable, notamment avec les systèmes de bus de données MIL-STD-1553. Les ingénieurs en logiciel devraient être en contact avec une méthodologie de conception structurée. Les ingénieurs en matériel doivent posséder de l'expérience dans le numérique et l'analogique. N° de réf. PR-08

Ingénieurs principaux en mécanique

Chargés de la disposition des produits électroniques de bord et des analyses et essais thermiques, de contrainte et de vibration. N° de réf. PR-09

Soutien à l'ingénierie

Ingénieurs en qualité - fiabilité

Donnent une direction et des conseils dans les domaines de la qualité, de la fiabilité et de la maintenabilité aux divers groupes de mise au point pour l'ingénierie. N° de réf. PR-10

Ingénieur, logiciel - assurance de la qualité

Assure une direction aux ingénieurs, mise au point de logiciels, dans la méthodologie - documentation de conception et s'assure que la conception terminée répond aux normes de qualité appropriées. N° de réf. PR-11

Ingénieurs en soutien à la logistique

Assurent le soutien aux directeurs de programmes en ce qui a trait aux coûts de durée de conservation, à la planification du soutien à la logistique et à l'analyse des réparations et au modelage des pièces de rechange. N° de réf. PR-12

Ingénieurs, mise à l'essai

Des postes sont offerts aux ingénieurs de mise à l'essai qualifiés, à tous les niveaux pour les activités suivantes:

- Mise au point de systèmes d'essai automatique commandé par ordinateurs compatibles de bus IEEE 488.
- Essai à la fabrication et au niveau de l'usine en utilisant une variété de matériel d'essai automatique commercial.
- Élaboration de systèmes de mise à l'essai de composants pour les unités de circuits intégrés analogiques et numériques en insistant sur la technique numérique d'intégration à très grande échelle. Il est souhaitable d'avoir travaillé avec des normes d'essai militaires telles que le MC-STD-883. N° de réf. PR-13

Ingénieurs des composants

Conseillent les ingénieurs en conception quant au choix de composants et aux spécifications. Participent à la préparation des données relatives aux composants pour les systèmes CAE. N° de réf. PR-14

Administration

Administrateurs de contrats

Négocient et administrent les contrats avec les membres du consortium, les sous-traitants et les fournisseurs au niveau du soutien des programmes. N° de réf. PR-15

Directeurs aux propositions

Chargés de s'assurer que la gestion technique et la fixation des prix s'allient à une soumission uniforme et professionnelle pour les projets commerciaux, gouvernementaux et pour la défense. N° de réf. PR-16

Nous offrons également des postes dans nos groupes de soutien à l'ingénierie et à la fabrication. N° de réf. PR-17

Comme on l'a précisé, des postes sont offerts à Kanata et à Montréal. Vous devez donc faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse appropriée ci-dessous et préciser le numéro de référence.

Montréal

Directeur du personnel, Avionique
2442, avenue Trenton
Ville Mont-Royal (Québec)
H3P 1Y9
(514) 341-7630

Kanata

Directeur du personnel, Kanata
415, Legget Drive, boîte postale 13330
Kanata (Ontario)
K2K 2B2
(613) 592-6500

Une carrière intéressante s'offre à ceux et celles qui répondent à nos critères. Nous assurons un salaire et une gamme d'avantages sociaux des plus attrayants. Chez CMC, le milieu est dynamique, et la collaboration entre les employés est remarquable. Nous sommes à l'avant-garde. Joignez-vous donc à une équipe qui travaille à dessiner l'avenir.

Nous offrons des chances égales d'emploi à tous

Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae (sans frais) par le système Worknet en direct à l'aide du Datapac, code d'accès 20400637.



Compagnie Marconi Canada
Division de l'avionique



**METTEZ
LE CAP
SUR L'AVENIR**

REPRÉSENTANT D'EXPÉRIENCE EN SERVICES FINANCIERS

Si vous êtes de ceux qui croient qu'il est important d'offrir des services financiers complets à ses clients, vous devriez venir nous rencontrer

Nous avons tout ce qu'il faut. Placements garantis, fonds à revenu variable, REER, FERR, fonds communs en fiducie, assurance, rentes et plus encore.

Pour vous aider, nous offrons le meilleur programme de formation qui

soit (nous avons mis sur pied le cours de planificateur financier agréé). Et notre publicité nationale vient seconder vos efforts.

Un grand volume de ventes et des revenus élevés, ça vous intéresse? Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer à notre soirée d'information, le jeudi, 19 novembre à 19 h 30.

Pour réservation, appelez-nous aujourd'hui même

395-2260

**IG Groupe
Investors**
NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT



FOYER ROUSSELOT
Centre d'accueil pour personnes âgées,
aveugles et handicapées visuelles

recherche un(e)

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Le Foyer Rousselot est un centre d'accueil de 157 lits d'hébergement dont 54 lits d'infirmerie.

POSTE: permanent, temps complet.

FONCTIONS:

Le(la) candidat(e) devra mettre sur pied le nouveau service, c'est-à-dire concevoir et mettre en application des programmes de réadaptation fonctionnelle et de maintien de l'autonomie des bénéficiaires par des activités et des traitements de physiothérapie adaptés.

EXIGENCES:

- diplôme universitaire terminal de premier cycle en ergothérapie
- membre en règle de la C.P.P.Q.
- grande capacité d'autonomie
- capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire
- expérience dans la spécialité
- intérêt à travailler auprès des personnes âgées

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre 1987 à l'adresse suivante:

Direction générale
Foyer Rousselot
5855, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H1N 1A4

La compagnie H.B. Fuller-Sesame Inc., division de la multinationale H.B. Fuller Company (qui l'an dernier était compté parmi les «fortune 500»).

Notre compagnie, suite à de récentes promotions, est à la recherche d'un

REPRÉSENTANT DES VENTES

pour le territoire de l'est du Canada, soit le Québec et les provinces maritimes.

FORMATION:

- Études post-secondaires
- Certificat de premier cycle en marketing ou toutes autres branches connexes
- Anglais et français seraient un atout.

EXPÉRIENCE:

- Le candidat recherché devrait posséder une expérience pertinente dans l'un des domaines suivants:

- Le carton ondulé
- Le carton ou la boîte pliante
- L'emballage en général

- L'expérience antérieure du candidat sera évaluée et considérée

SALAIRE:

- Selon les barèmes établis dans l'industrie

AVANTAGES:

- En général les avantages sont au-dessus de la moyenne offerte par l'industrie.
- Voiture fournie

Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae avant le 27 novembre à l'attention de:

M. Gilles Cyr
Directeur des ventes pour l'Amérique du Nord
H.B. Fuller-Sesame Inc.
72, Principale, Casier postal 240
St-André Est, Québec
J0V 1X0

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



«LE SPÉCIALISTE DE LA VENTE»

VENTES — PÉRIPHÉRIQUE D'ORDINATEURS

Si vous êtes bilingue et avez 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de produits d'ordinateurs, vous avez une bonne connaissance des imprimantes, MODEMS, contrôleurs, terminaux et êtes à l'aise dans un milieu de système d'opération d'utilisateurs multiples tels que: UNIX, alors ce poste vous attend au sein d'une grande entreprise bien connue.

Salaires de base, commission, allocation d'auto.

VENTES — AMIDON, INDUSTRIE PÂTES ET PAPIER

Si vous êtes bilingue avec 2 années d'expérience dans la vente et possédez un diplôme en chimie ou génie chimique, vous connaissez l'industrie de pâtes et papier et aimez voyager, ce poste est pour vous.

Salaires de base, bonus, auto, dépenses.

VENTES — DIRECTEUR RÉGIONAL TÉLÉCOMMUNICATION

Si vous êtes bilingue avec 3 années d'expérience dans la vente de télécommunication, si vous avez déjà fait de la vente dans un milieu gouvernemental et possédez 3 années d'expérience comme directeur de succursale, alors nous avons un poste senior à QUÉBEC qui vous attend.

Salaires, bonus, dépenses.

Montréal, (514) 866-4065
Ronald G. Escaravage

LES SERVICES DE RECRUTEMENT MALLARD RECRUITMENT SERVICES

800, boulevard Dorchester ouest, bureau 1100, Montréal (Québec), Canada H3B 1X9

MÉDECIN À TEMPS PLEIN

Demandé à partir du 1er décembre 1987, à la clinique des Services médicaux et de santé du CN, au siège social de Montréal.

Le candidat retenu (homme ou femme) doit être parfaitement bilingue (français et anglais) et devrait avoir un intérêt en médecine occupationnelle. Expérience en médecine d'urgence et familiarité avec les accidents de travail seraient des atouts.

Salaires compétitifs et avantages sociaux.

Prière de faire parvenir curriculum vitae et deux lettres de référence à l'adresse suivante:

Dr R.G. Milet
Médecin-chef régional
Services médicaux et de santé
Canadien National
C.P. 8100
Montréal (Québec)
H3C 3N4
Téléphone: (514) 399-5635

OKA : Professionnel(le)s de l'informatique

Gestion informatique OKA Ltée est un cabinet de conseillers en informatique établi depuis 1977 et spécialisé dans la consultation, la gestion de projets, l'analyse et la programmation pour les clients des secteurs public et privé.

Nous recherchons des chefs de projets, analystes et programmeurs, diplômés universitaires ou de CEGEP qui possèdent une expérience minimale d'un an dans l'un des domaines suivants :

**IBM COBOL, OS/MVS, DIALOG MANAGER
IBM IMS/CICS
IBM TOTAL, COBOL, CICS
IBM FOCUS ou S.A.S.
HP 3000 IMAGE, POWERHOUSE ou SPEEDWARE
IBM S38 RPG III**

Les personnes retenues doivent posséder le sens des responsabilités, avoir de l'initiative et pouvoir travailler de façon efficace avec un minimum de supervision.

Notre entreprise vous offre une rémunération supérieure, une carrière stimulante et des perspectives d'avancement, en maintenant une atmosphère agréable dans un environnement professionnel qui sait reconnaître les efforts de chacun.

Mettez à profit votre potentiel en informatique. Communiquez avec nous si l'un de ces postes en consultation vous intéresse, ou encore si vous désirez être mis au courant des autres occasions dont nous pouvons vous faire bénéficier.

OKA GESTION INFORMATIQUE OKA LTÉE

Directeur, services professionnels
Gestion informatique OKA Ltée
2075, rue University, bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2L1
(514) 282-9334

Montréal • Toronto • Québec

DIRECTEUR DES SERVICES DE CLASSIFICATION

L'Association des hôpitaux du Nouveau-Brunswick est à la recherche d'un directeur des services de classification qui serait chargé de coordonner la classification des employés des hôpitaux de la province.

Fonctions:

Le candidat retenu sera chargé d'administrer le système de classification provincial s'appliquant à tous les syndiqués et d'enquêter sur toutes les plaintes relatives à la classification. Le travail consiste entre autres à se rendre dans les hôpitaux, à analyser toutes les demandes de reclassement présentées par des employés et à faire des recommandations à leur sujet, à conseiller la direction des hôpitaux en matière de classification et à préparer des descriptions de tâches. Le candidat retenu agira à titre de personne ressource auprès de la direction des hôpitaux.

Qualités requises:

Le candidat retenu doit avoir une formation pédagogique et des antécédents de travail lui permettant de s'acquitter des tâches assignées. Il est essentiel de pouvoir communiquer dans les deux langues officielles.

Il s'agit d'un poste de direction qui nécessite du titulaire un sens de la communication très développé puisqu'il sera appelé à collaborer avec les cadres des hôpitaux et des fonctionnaires.

Envoyez les demandes à:

M.J. Poirier
Directeur général
Association des hôpitaux du Nouveau-Brunswick
861, chemin Woodstock, R.R. 3
Fredericton (N.-B.)
E3B 4X4

DIRECTEUR-TRICE SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Sommaire de la fonction :
Sous l'autorité du vice-recteur aux communications, le directeur-trice du Service de l'informatique a la responsabilité de planifier, organiser, diriger, contrôler et coordonner le développement et le fonctionnement du Service de l'informatique dans le but de répondre aux besoins informatiques pour les fins de l'enseignement, de la recherche, de la gestion, de la documentation et des services à la collectivité de l'UQAM.

Tâches et responsabilités principales :
- Développer, proposer et appliquer les politiques, normes et procédures de développement et de fonctionnement du Service de l'informatique, ceci en relation avec les besoins des différents groupes précités.
- Développer et implanter le système de gestion et de contrôle des ressources informatiques et des systèmes informatiques de l'institution.
- Agir comme conseiller auprès du vice-recteur sur l'achat, la location et l'exploitation des équipements locaux et du réseau de l'Université du Québec.
- Promouvoir le Service de l'informatique et assurer son insertion harmonieuse auprès des différents groupes de la communauté universitaire.
- Assurer la représentation de l'UQAM auprès des instances de l'Université, notamment celles du réseau de l'Université du Québec, et des organismes extérieurs où la participation du Service de l'informatique est requise.

Qualifications requises :
- Diplôme universitaire, de préférence de 2^e cycle, en informatique et en sciences administratives ou l'équivalent.
- Au moins cinq (5) années d'expérience de direction, de préférence comme directeur-trice de service informatique.
- Connaissance du milieu universitaire préférable.

Traitement :
Entre 54 800 \$ et 81 000 \$, selon les qualifications du/de la titulaire du poste

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Service du personnel avant le 16 novembre 1987 à 17 heures, à l'attention de :

Monsieur Serge Biron
Directeur du Service du personnel
Concours 87-88-C-95
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

CARREFOUR DES JEUNES DE MONTRÉAL Centre d'Accueil de rééducation pour jeunes méadaptés socio-affectifs de 6-12 ans

Le C.J.M. est à la recherche d'éducateur(trice)s pour travailler sur appel.

EXIGENCES:

- Baccalauréat en psycho-éducation, enfance inadaptee, criminologie ou un D.E.C. en éducation spécialisée.
- Avoir un minimum de 2 ans d'expérience avec m.s.a. dans un centre d'accueil.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 novembre 1987 au:

Carrefour des Jeunes de Montréal
A/S M. Claude Denis,
Directeur des ressources humaines
Concours 87-11
4675, rue Bélanger est
Montréal, P.Q.
H1T 1C2

Surintendant de chantier

Pour une compagnie en pleine expansion œuvrant dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale et industrielle. La personne recherchée devra posséder un minimum de 3 à 5 années d'expérience et détenir un diplôme d'une école technique reconnue, dans une des spécialités reliées à la construction. Des qualités de «leadership», sens de l'initiative et de prise de décision sont nécessaires.

Salaires en fonction de la formation et de l'expérience. Très bons avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre C.V. au plus tard le 20 novembre à:

La Presse, réf.: 14413
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, Qc. H3C 3E3

COMPAGNIE DE GESTION IMMOBILIÈRE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Compagnie de gestion immobilière d'importance moyenne souhaite pour le poste ci-dessus une personne qui se chargera de la gestion complète du portefeuille de la firme au Canada et aux États-Unis.

Les candidats pour le poste auront acquis une expérience appropriée, seront fortement doués pour la gestion et l'administration, parfaitement bilingues et en mesure de voyager.

Pour ce poste, nous offrons une rémunération concurrentielle accompagnée d'un bon salaire selon la performance. Discretion assurée. Veillez adresser toute demande à:

LA PRESSE, réf. 14396
C.P. 6041, succ. «A»
Montréal, Qc H3C 3E3

GÉRANT POUR BRASSERIE

Une brasserie de renommée recherche un gérant avec une grande expérience pour en prendre la direction. Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:

Service du personnel
1550, de Maisonneuve ouest
bureau 1111
Montréal, Qc H3G 1N2

PROFESSEUR

Un collège d'enseignement secondaire est à la recherche d'un professeur de mathématique à demi-temps.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case postale 177
Succ. K, Montréal
H1N 3L1



Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Notre groupe, d'envergure internationale, spécialisée dans le domaine du service, recherche un analyste programmeur sérieux et responsable, possédant une expérience d'environ trois (3) ans sur IBM S/36 ainsi qu'une bonne connaissance de la micro-informatique.

EXIGENCES:

La personne recherchée aura en charge les services informatiques de notre siège social et de nos succursales. Son dynamisme et son sens de l'organisation seront des qualités grandement appréciées.

CONDITIONS:

Bonnes conditions de travail. Salaire proposé \$28,000.00.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae aux soins de:

Directeur du personnel
C.P. 96, Succursale «M»
Montréal, Québec
H1V 2N6

DIRECTEUR DES VENTES

Un concessionnaire Toyota en plein essor recherche une personne compétente pour assumer la direction de son département des ventes.

Nous exigeons:

- un minimum de deux ans d'expérience
- dynamisme
- bilinguisme

S.V.P. envoyer curriculum vitae à:

La Presse Réf.: 14409
C.P. 6041, Succ. A,
Montréal, Qc
H3C 3E3

ANALYSTE

Compagnie de gestion située au centre-ville recherche une personne pour analyser des projets d'investissements dans des PME ou dans des projets de développement immobilier.

FORMATION: B.A.A. option commerce, affaire immobilière ou marketing.

SALAIRE: + - 20,000\$.
EXPÉRIENCE: 2 à 3 ans.
Contactez Mme Johanne Ratté au 842-2692.

GÉRANT DE SERVICE

Un des plus prestigieuses concessionnaires General Motors au Canada cherche un gérant de service bilingue.

La personne choisie sera soucieuse de la qualité du service de manière à assurer un maximum de satisfaction aux clients et de nombreuses années d'expérience lui auront permis de se familiariser avec la gestion de service et l'administration; elle pourra travailler en collaboration avec une équipe de calibre professionnel.

Si vous répondez au profil ci-dessus, nous vous offrons un potentiel de revenu moyen supérieur à la moyenne et de belles perspectives d'avenir dans notre organisation. Veillez faire parvenir votre curriculum vitae détail à:

La Presse, réf.: 14403
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

CONCEPTEURS/ DESSINATEURS d'appareils d'éclairage

Nous recherchons des concepteurs/dessinateurs à titre temporaire et permanent.

Ces emplois, situés à Montréal, consistent à concevoir des appareils d'éclairage intérieur et extérieur à DHI et à effectuer du travail qui exige de la minutie.

L'expérience dans le métal en feuille ainsi que dans le moulage des métaux est nécessaire.

Les postulants(e)s qualifié(e)s sont prié(e)s d'apporter ou de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mlle P. Bardovagni
Services des ressources humaines
G.T.E. Sylvania Canada Limitée
8501, rue Jarry est
Montréal (Québec) H1J 1H7
Téléphone: (514) 352-2550

SYLVANIA

DARLING DURO LIMITÉE

Darling Duro Limitée, manufacturier canadien de pompes centrifuges et d'échangeurs de chaleur est présentement à la recherche d'un inspecteur expérimenté pour son service de contrôle de qualité.

Le candidat requis sera bilingue, gradué du Cégep ou l'équivalent, ayant la connaissance de la soudure, des opérations de pièces d'usinage et ASME section II, V, VIII.

Un minimum de 2 ans d'expérience est nécessaire dans le contrôle de qualité, spécialement dans les vaisseaux de pression.

Salaires selon l'expérience.

Faire parvenir votre c.v. au:

Directeur du Personnel
Darling Duro Limitée,
140, rue Prince,
Montréal, Qué.
H3C 2N2

DARLING

CHAUSSURES KAUFMAN

OFFRE

une perspective de carrière à un(e) candidat(e) orienté(e) en représentation.

REPRÉSENTANT(E)
Diplômé(e) en marketing et avec expérience dans le domaine de la chaussure. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

6555, boul. Métropolitain Est
Niveau jardin «5»
SAINT-LÉONARD, Qc
H1P 3H3

UNE CARRIÈRE EN ENTRETIEN D'ORDINATEUR

Une compagnie spécialisée dans l'entretien d'ordinateurs IBM, soit les GROSSES UNITÉS CENTRALES DE TRAITEMENT et PÉRIPHÉRIQUES est à la recherche d'un TECHNICIEN possédant 5 ANS et + d'EXPERIENCE sur ÉQUIPEMENT IBM ou compatible tel que STC, CDC, MEMOREX, NAS, etc...

Nous sommes une compagnie très bien établie depuis plus de 16 ans, offrons un EXCELLENT SALAIRE et des BÉNÉFICES MARGINAUX PLUS QU'INTÉRESSANTS.

Tout candidat possédant l'expérience requise est prié d'envoyer son c.v. au:

542, av. Lépine, Dorval, Qc H9P 2V6

GÉRANTS ET SUPERVISEURS ENTRETIEN MÉNAGER

- La plus grosse compagnie de gestion d'entretien ménager du Canada requiert les services de gérants et superviseurs pour gérer ses contrats au Québec.
- Les candidats devraient posséder des connaissances en entretien ménager dans le secteur de la santé à un poste de superviseur ou gestionnaire.
- Veillez envoyer un curriculum vitae ou une lettre d'emploi décrivant vos objectifs et expériences.

La Presse, réf.: 14414
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, Qc. H3C 3E3

VOUS PARTEZ EN AFFAIRES? VOUS PRENEZ DE L'EXPANSION?

Vous avez un projet d'affaires, des idées et de l'ambition; I.C.E.M. a été créé pour vous aider à atteindre vos objectifs. Deux CENTRES D'ENTREPRISES gérés par I.C.E.M. ouvriront leurs portes à Montréal en janvier 88.

Les CENTRES D'ENTREPRISES de la rue St-Jacques et de la rue Duke offriront:

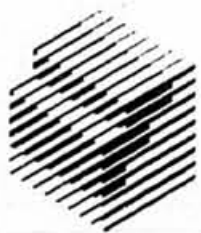
- Un choix de bureaux, ateliers de travail, espaces industriels et commerciaux.
- Des espaces de location variant de 80 à 4 000 pi² avec la possibilité d'agrandir votre surface locative sans changer d'adresse.
- Vastes espaces de location au rez-de-chaussée avec accès direct à l'extérieur.
- Pouvoir électrique tri-phasé.
- Ball aux conditions flexibles.
- Coût mensuel à partir de 240\$.
- Aires de réception et lieux de rencontre pour vous et votre clientèle.
- Sur place et chargés en sus selon vos besoins: secrétariat, traitement de texte, service téléphonique, telex, télécopieur, photocopieur et poste.

Bref, tous les services dont on aimerait profiter, mais qui sont souvent trop onéreux pour une entreprise qui débute.

Et en plus sans frais, des conseils en gestion et développement d'entreprises offerts sur place par l'équipe de conseillers en gestion I.C.E.M.

Le Projet Initiative Création d'Emplois de Montréal vise à créer 1 000 nouveaux emplois dans le Grand-Montréal au cours des trois prochaines années. I.C.E.M. est parrainé par la Fondation d'Entreprises Imasco.

Intéressé à en savoir davantage? Communiquez avec madame Yannick Marlon en composant le (514) 933-8643



INITIATIVE
CRÉATION
D'EMPLOIS
DE MONTRÉAL

Six mois de prison pour avoir fait des avances à un mineur

JOYCE NAPIER

Un assisté social de Montréal a été condamné à six mois de prison hier par le juge André Duranleau, de la Cour des sessions, pour avoir tenté de séduire un garçon de 13 ans.

Avant que les gardiens ne le conduisent en cellule, Pierre Farley, 43 ans, a hurlé et lancé des injures au tribunal en répétant: « Mais je n'ai rien fait, je n'ai rien fait. »

La preuve a révélé que l'accusé avait invité chez lui le jeune garçon qui le connaissait de vue, en septembre 1986, pour lui offrir un 7-UP. Là, M. Farley a commencé à lui caresser les parties génitales en lui disant qu'il voulait avoir des rapports avec lui. La victime a raconté qu'il était effrayé, et qu'il avait refusé.

Entretemps, les voisins, qui avaient le pressentiment que quelque chose de louche se passait chez M. Farley, avaient averti la police qui est arrivée sur les lieux alors que l'accusé faisait des avances à l'adolescent.

À la barre des témoins, M. Farley a dit qu'il avait bien invité le garçon chez lui mais que leur entretien avait été des plus chaste et qu'il n'avait donc rien fait.

Son avocat, Me Jean-Pierre Proulx, a suggéré à la cour de libérer l'accusé en lui imposant des conditions. Mais la représentante du ministère public, Me Stella Gabbino, a dit au juge Duranleau que l'accusé, qui a un casier judiciaire, méritait une sentence exemplaire.

SIMPSON PAIE COMPTANT!

OR, ARGENT, PIÈCES DE MONNAIE EN OR, DOLLARS EN ARGENT, REBUT DE PLATINE jusqu'au samedi 14 novembre 1987
Simpson, magasin centre-ville
SIMPSON PAIE ARGENT COMPTANT POUR TOUT ARTICLE EN OR, ARGENT OU PLATINE INDÉPENDAMMENT DE LEUR ÂGE OU DE LEUR ÉTAT

ARTICLES DE REBUT EN OR

De 9 à 24 carats. Nous achetons bagues brisées, vieux bracelets et vieilles alliances... tous les articles en or... neufs ou vieux... brisés ou en bon état... selon leur poids en or.

ARTICLES DE REBUT EN ARGENT

Nous payons argent comptant pour tout article en argent: argent, argent sterling, vieux argent européen, couverts, ens., coiffeuse, bijoux, contacts, plateaux, vieilles boîtes pour bagues. Tous les articles en argent... neufs ou vieux... brisés ou en bon état... selon leur poids en argent.

ARTICLES DE REBUT EN PLATINE

Nous payons argent comptant pour tout article en platine. Nous achetons bijoux en platine ainsi qu'articles de rebut en platine provenant d'usines (creusets, contacts, etc.). Tous les articles en platine, neufs ou vieux... brisés ou en bon état, leur poids en platine.

PIÈCES EN ARGENT

CANADA

10 ^c	25 ^c
1966 et années précédentes.....	1966 et années précédentes.....
1967.....	1967.....
1968 (argent).....	1968 (argent).....

50^c
1967 et années précédentes..... 2,00
Ens. épreuves numismatiques argent 1962-1967..... 8,15
Nous achetons toutes les pièces en argent des États-Unis: 10^c, 25^c et 50^c, 1964 et années précédentes et nous payons 4,60 pour chaque valeur de un dollar.

VEUILLEZ NOTER: Toutes les pièces en argent doivent être groupées selon dénomination et genre (1966 et années précédentes, 1967, 1968).

NOUS ACHÉTONS POUR ARGENT COMPTANT TOUTE PIÈCE EN ARGENT QUELLE QU'EN SOIT LA CONDITION.

DOLLARS ARGENT

CANADA

1935, 1937.....	10,00	1947 arrondi 7.....	40,00
1938.....	22,00	1947 en pointe 7.....	85,00
1939.....	4,75	1947 feuille d'érable.....	135,00
1945.....	75,00	1948.....	500,00
1946.....	20,00	1949.....	8,00
1936.....	9,00	1950 à 1967.....	4,75

ÉTATS-UNIS

1795 à 1803.....	225,00	Dollars de commerce.....	30,00
1840-1870.....	50,00	Tous les autres dollars argent des États-Unis 1878-1935.....	6,25 et plus

DIAMANTS

Nous payons comptant pour tous diamants 5 points et plus. Diamants peuvent être montés ou non et seront achetés par grandeur et qualité selon leur valeur en gros.

PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Nous achetons toutes les pièces et ensembles dans étuis, émis par l'Hôtel de la monnaie royale canadienne. Nous indiquons ici prix des pièces par année. Toutes les pièces et ensembles doivent être dans leurs étuis originaux.

ENSEMBLE PIÈCES ÉMISES PAR L'HÔTEL DE LA MONNAIE ROYALE CANADIENNE	ENSEMBLE 2 PCES D'UN CENT
1954 à 1956..... 85,00 et plus	1971 à 1980..... 4,00 et plus
1957 à 1959..... 20,00 et plus	DOLLARS ARGENT, ÉPREUVE NUMISMATIQUE
1960 à 1967..... 8,15	1971, 1976..... 5,00 et plus
1970 à 1982..... 1,95 et plus	1972, 1979..... 7,00
1983 à 1986..... 4,50 et plus	1973-1975..... 4,50
ENSEMBLE DE 2 PCES D'UN DOLLAR ÉPREUVE NUMISMATIQUE DANS ÉTUI	1977-1978..... 4,50
1973 à	1980..... 12,50
1979..... 9,00 et plus	1981..... 27,00
1972..... 32,00	1982-1986..... 10,00 et plus
1980..... 16,00	ENSEMBLE SPÉCIMEN
1981..... 30,00	1981 à 1985..... 7,00 et plus
1982-1984..... 17,50 et plus	DOLLARS ARGENT, HORS CIRCULATION
1985..... 25,00	1981-1986..... 6,00 et plus
1986..... 20,00	

PIÈCES EN OR

CANADA

\$5 1912, 1913.....	\$145	\$2 1865 à 1888.....	\$140
\$5 1914.....	\$325	\$2 1880.....	\$1000
\$10 1912, 1913.....	\$325	ÉTATS-UNIS	
\$10 1914.....	\$400	\$1.....	\$130
\$20 1967 dans ens.....	\$285	\$2 1/2.....	\$170
\$20 1967 Unique.....	\$275	\$5.....	\$135
\$100 1976 NMC.....	\$132	\$10 Liberté.....	\$240
\$100 1976.....	\$266	\$10 Indien.....	\$420
1977-1978.....	\$276	\$20 Liberté.....	\$500
1979, 80, 82, 83.....	\$276	\$20 St. Gaudens.....	\$520
1981.....	\$281	OR ÉTRANGER	
1984.....	\$295	Great Britain	
1985.....	\$305	Souverain.....	\$120
1986.....	\$295	Krugerrands.....	\$555
Feuille d'érable.....	\$585		

FIGURINES ET TIMBRES DE COLLECTION

Simpson achète vos figurines de Royal Doulton et M.I. Hummel, si en parfaite condition. Nous achetons aussi timbres de collection canadiens et Commonwealth britannique, s'ils sont de mérite.

CONDITIONS DE VENTE:

1. Être âgé de 18 ans et plus.
2. À cause des fluctuations du marché et du fait que les personnes vendent leurs articles sans obligation, toutes les ventes sont fermes.
3. Les pièces ordinaires en argent doivent être triées selon la valeur (10^c, 25^c, 50^c) et l'année (1966 et années précédentes, 1967 et 1968).
4. Nous n'achetons que les pièces en bon état.
5. Veuillez ne pas nettoyer ou polir vos pièces.

NOTEZ: À cause des fluctuations du marché de l'or et de l'argent, nous nous réservons le droit d'adapter nos prix selon le cours quotidien du marché: 600\$/oz pour l'or, \$8,40/oz pour l'argent, en dollars canadiens.

HEURES:
Mercredi
10 h à 17 h
Jeudi-vendredi
10 h à 19 h 30 —
Samedi 9 h à 16 h



Endroit: 8e étage

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR ADJOINT SOUS-CHEF MAÎTRE D'HÔTEL

Nouveau complexe de restauration à Montréal aimerait s'adjoindre les services de personnel expérimenté pour les postes plus haut mentionnés.

Nous offrons de bonnes conditions de travail, dans un cadre intéressant et dynamique. Le salaire est compétitif. Ces postes s'offrent aux hommes et aux femmes.

Les candidats intéressés sont priés de contacter le directeur du restaurant au téléphone 522-2889.

GENFOOT REPRÉSENTANT DES VENTES CHAUSSURES

Genfoot Inc., un important manufacturier et importateur dans le domaine de la chaussure, est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes pour couvrir le territoire de Montréal et les environs.

Le(la) candidat(e) devra posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine de la vente de la chaussure sur ce territoire.

Nous offrons des compensations des plus compétitives.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

George Hanna / Genfoot Inc.
554, Montée de Liesse
Montréal, Québec
H4T 1P1

D.J. Simpson Associates Inc.

Consultants in Management Search

Notre client, un important bureau de service, offre des solutions informatiques aux gens d'affaires, des solutions sans compromis, que ce soit en direct, sur place ou à distance.

Son équipe technique s'est rapidement taillé une place enviable sur le marché. Au poste de

Directeur général, exploitation

votre succès sera fondé sur votre habile gestion du personnel, des ressources informatiques et des besoins des clients. Le service à la clientèle occupe le premier rang. Seul un service efficace, attentionné et correct permet de garder la clientèle. Il vous faut être vif et débrouillard parce qu'il n'y a que les résultats qui comptent.

Vous savez particulièrement bien inspirer votre équipe et lui fournir les éléments nécessaires à une prise de décision judicieuse pour ensuite en apprécier les résultats.

Vous êtes un maître d'œuvre. Vous avez appris à doser adroitement la rigueur et le processus administratif à un esprit d'entreprise des plus hardis. En adoptant une approche axée sur les résultats et les ventes, vous avez réalisé régulièrement une augmentation annuelle de 15% des revenus et des profits et ce, chaque année.

Le poste est situé à Montréal et le milieu de travail est trépidant, mais de première qualité. La rémunération offerte approche les six chiffres.

Alors, si vous êtes bilingue et satisfaites aux exigences de notre client, envoyez votre curriculum vitae en anglais, sous pli confidentiel, à: D.J. Simpson Associates Inc., Mississauga Executive Centre, Two Robert Speck Parkway, Suite 290, Mississauga (Ontario) L4Z 1H8.



GÉRANT Département des pièces Bilingue

Un poste de gérant de département des pièces est présentement ouvert chez un manufacturier canadien d'équipements hydrauliques.

Le candidat désiré sera bilingue, agressif et autonome, possédant une expérience de 3 à 5 ans dans le service à la clientèle et de système informatisé. Une excellente communication en français et en anglais, expérience en supervision et un sens de l'organisation sont nécessaires.

Nous offrons un système de compensation compétitif et ensemble complet de bénéfices marginiaux.

S.V.P. faire parvenir votre résumé à:

CORPORATION DE FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS KING
8991, boul. Métropolitain est,
Ville d'Anjou, Québec
H1J 1K2

CONSEILLER EN AVANTAGES SOCIAUX

Une importante organisation représentant de nombreux groupes québécois est à la recherche d'un conseiller en avantages sociaux pour son siège social à Montréal. Elle a confié ce mandat à la firme Blondeau et Compagnie, actuaire et conseillers. Le candidat recherché doit avoir complété un baccalauréat en sciences actuarielles et avoir été reçu Associé de la Society of Actuaries (A.S.A.).

Les fonctions de ce poste nouvellement créé consistent principalement à conseiller des groupes pour l'établissement de politiques d'avantages sociaux et la négociation pour la réalisation de ces politiques. De plus, le conseiller devra à l'occasion donner son opinion à l'organisation sur certaines lois et orientations sociales quant aux avantages sociaux.

Le candidat recherché doit posséder un sens développé des responsabilités sociales, être capable de performer dans un contexte multidisciplinaire et faire preuve d'une grande disponibilité pour, entre autres, effectuer certains déplacements au Québec.

La rémunération offerte est très compétitive et inclut une allocation automobile et des régimes de rente et d'assurance collective très intéressants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 novembre 1987 à l'adresse suivante:

Blondeau et Compagnie
a/s de Michel Tremblay
425 ouest, boul. Maisonneuve
Bureau 1740
Montréal (Québec)
H3A 3G5

RÉALISABLE «50 000 \$ PAR ANNÉE»

Manufacturier canadien de systèmes hydrothérapeutiques portatifs, recherche quelques représentants habiles à fermer des contrats. Vente directe au consommateur. Premier contact effectué par télémarketing. Prospects fournis. Devrez être disponibles à temps plein. Territoire de la région métropolitaine.

Pour une entrevue confidentielle, composez entre 10 h et 16 h pm.

738-9100

LA CORPORATION MEDI-TECH PHS
et demandez
M. Raymond Lemay
ou M. Michel Gingras

SUPERVISEURS

Une des plus importantes chaînes de boutiques de vêtements pour jeunes femmes, parmi les plus dynamiques au Canada cherche plusieurs personnes pour des postes de superviseurs dans la province de Québec.

PROFIL DES CANDIDATS(ES)

- Minimum 5 ans d'expérience en supervision
- Fortement motivés
- Aimant diriger une équipe
- Très doués pour la présentation visuelle
- Sensibles aux résultats

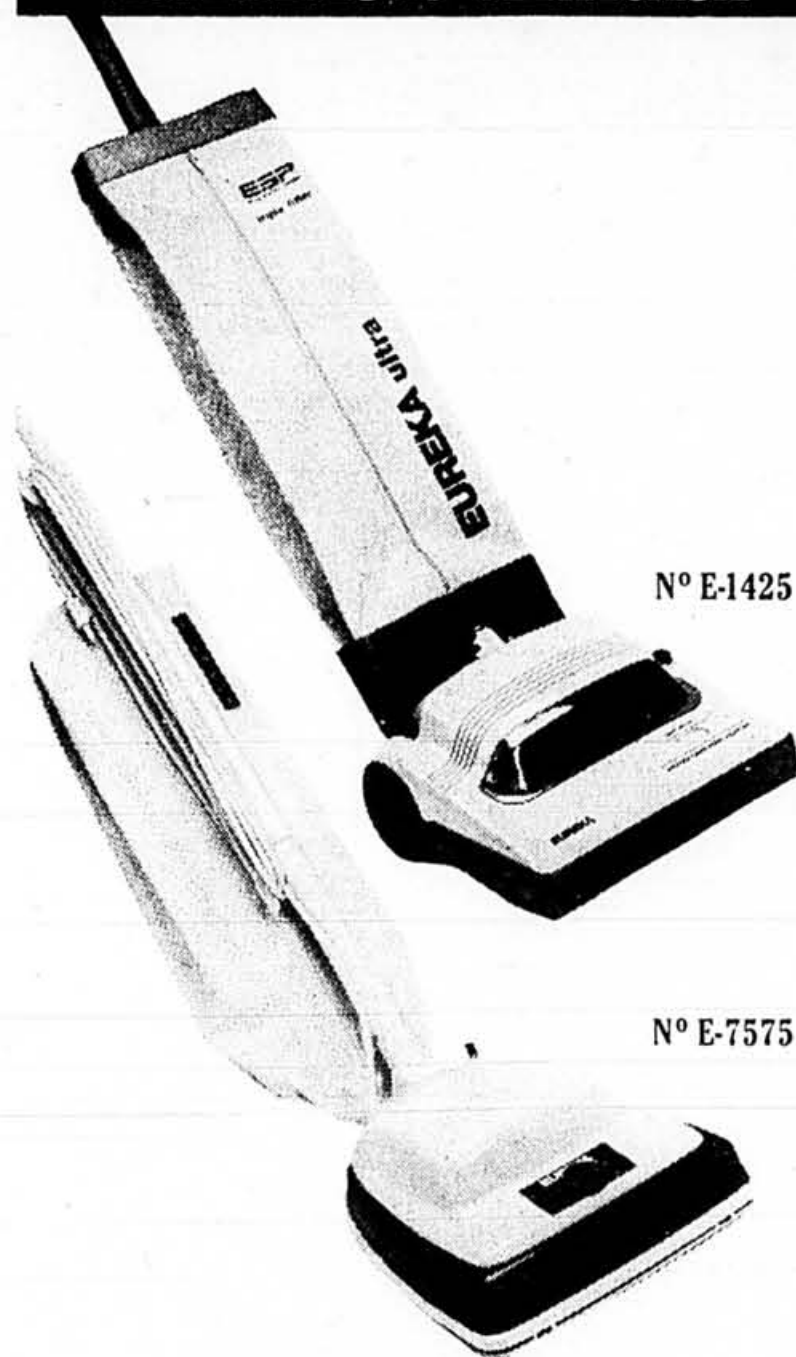
Nous offrons une excellente rémunération pour les personnes aimant relever des défis.

Discretion la plus stricte assurée.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

La Presse, ref.: 14415
C.P. 6041, succ. A
Montréal H3C 3E3

ASPIRATEURS VERTICAUX



N° E-1425

N° E-7575

ASPIRATEUR VERTICAL N° E-1425. Avec moteur de 4 ampères, 4 réglages de hauteur, suceur plat double, barre de battage/brosse motorisée et grand sac à poussière. **129,98 CH.**

ASPIRATEUR VERTICAL DE LUXE N° E-7575. Moteur puissant de 6,5 ampères, barre de battage/brosse Vibra-Groomer II^{MD}, sac à triple filtre, éclairage, roues larges, brosses latérales et suceur plat. S'ajuste automatiquement à la hauteur des tapis. **259,98 CH.**

ASPIRATEUR VERTICAL N° E-1428. Moteur de 4 ampères, 4 réglages de hauteur. **159,98 CH.**

ASPIRATEUR VERTICAL N° E-1458. Moteur de 4 ampères, 6 réglages de hauteur, barre de battage/brosse Vibra-Groomer II^{MD}. **189,98 CH.**

ASPIRATEUR VERTICAL N° E-2062. Moteur de 6,5 ampères, 6 réglages de hauteur et barre de battage/brosse Vibra-Groomer II^{MD}. **229,98 CH.**

ENSEMBLE D'ACCESSOIRES N° E-60. Pour modèles E-1425, E-1428, et E-2062. **39,98 CH.**

ENSEMBLE D'ACCESSOIRES N° E-65. Pour modèle E-7575. **39,98 CH.**

MODÈLES À ÉLECTROBROSSE



N° E-105A

ASPIRATEUR LÉGER ET PUISSANT N° E-105A. Trois modèles en un. Inclut 3 accessoires. **139,98 CH.**

ASPIRATEUR VERTICAL N° E-115B. Quatre aspirateurs en un. Modèle de luxe à électrobrosse et 3 accessoires. **229,98 CH.**

ASPIRATEUR N° E-160A. Ne pèse que 4 1/2 lb. Moteur de 3,3 ampères, cordon de 15 pi, 6 accessoires et courroie. **89,98 CH.**

VENTE D'ASPIRATEURS EUREKA À COUPER LE SOUFFLE

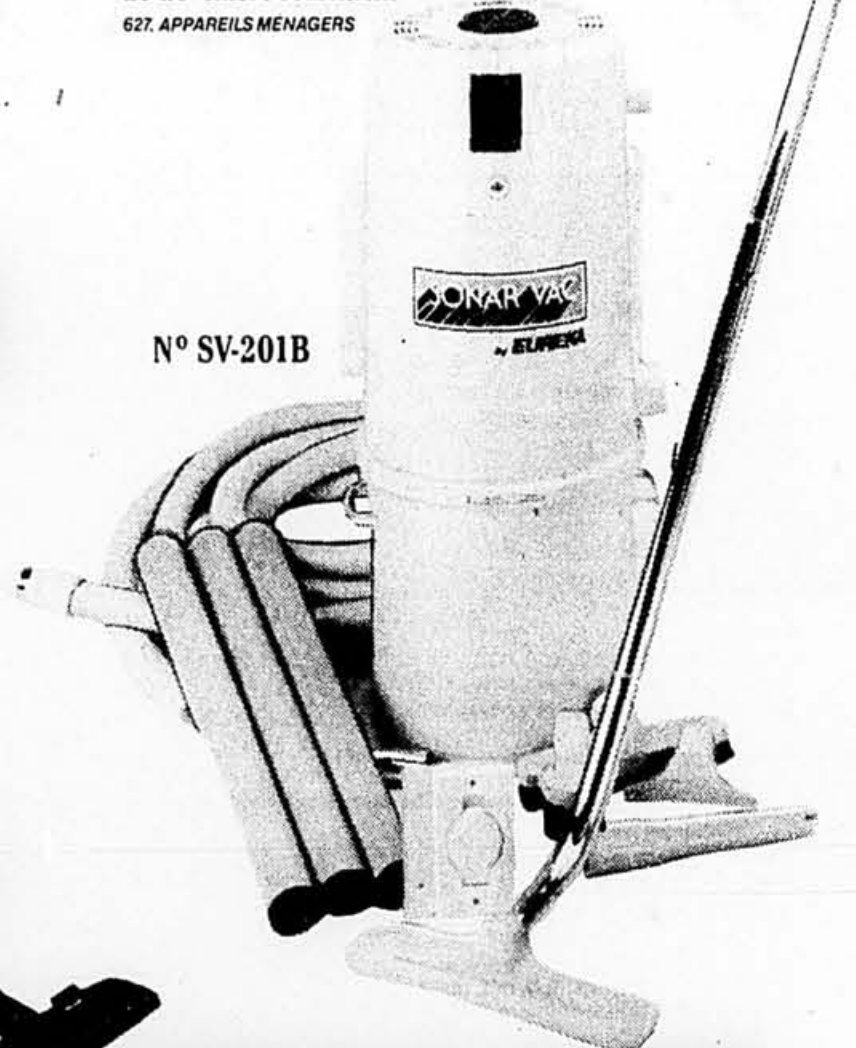
PRIX SPÉCIAUX
SENSATIONNELS,
EN PLUS D'UNE
DOUBLE PROTECTION
À L'ACHETEUR

ACHETEZ UN ASPIRATEUR EUREKA DÈS
MAINTENANT ET OBTENEZ UNE ANNÉE
ADDITIONNELLE DE PROTECTION, SANS
AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE!

FAITES VITE, NOS PRIX SPÉCIAUX SONT EN VIGUEUR
JUSQU'AU SAMEDI 28 NOVEMBRE

Non seulement vous ne pourrez résister à nos prix, mais vous serez tenté par notre offre de protection prolongée! Avec tout achat d'un aspirateur Eureka effectué d'ici le 31 décembre 1987, vous obtiendrez deux années de protection à l'acheteur au lieu d'une seule. Ne perdez pas une minute, nos prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au 28 novembre seulement!

627. APPAREILS MENAGERS



N° SV-201B

ASPIRATEURS-TRAÎNEAUX

ASPIRATEUR CENTRAL N° SV-201B. Moteur puissant à 2 phases, filtre autonettoyant, construction antirouille Styron, réservoir à poussière de 4 gallons, boyau de 30 pi, 9 accessoires, ensemble de 3 prises et 50 pi de tuyaux de 2 po. Installation en sus. Facile à installer. **399,98 CH.**
ASPIRATEUR CENTRAL N° SV-601DB. Modèle très puissant avec moteur à 3 phases. **699,98 CH.**

627. APPAREILS MENAGERS

MODÈLES LÉGERS



N° E-1509

N° E-1759

N° E-8283

N° E-8288

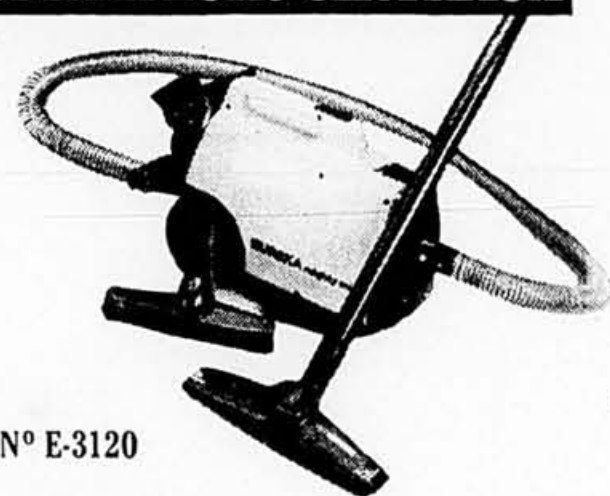
ASPIRATEUR ROTO-MATIC^{MD} N° E-1509. Modèle puissant offrant la polyvalence de l'aspirateur-traîneau. Électrobrosse Roto-Matic^{MD} avec barre de battage/brosse motorisée. Huit accessoires. **239,98 CH.**
ASPIRATEUR ROTO-MATIC^{MD} N° E-1759. Comporte électrobrosse Roto-Matic^{MD} avec barre de battage/brosse motorisée, 8 accessoires et cordon à enroulement automatique. **299,98 CH.**

ASPIRATEUR EXPRESS DE LUXE N° E-8283. Nettoyage des tapis/planchers en une seule étape, indicateur électronique de remplissage, cordon à enroulement automatique et rangement pour le cordon. **399,98 CH.**

ASPIRATEUR EXPRESS DE LUXE N° E-8288. Manche Power Touch^{MD}, contrôle électronique de vitesse, indicateur électronique de remplissage, cordon de 25 pi. **499,98 CH.**
ASPIRATEUR ROTO-MATIC^{MD} N° E-1505. **199,98 CH.**

ASPIRATEUR EXPRESS N° E-8260. Indicateur électronique de remplissage. **349,98 CH.**
ASPIRATEUR EXPRESS DE LUXE N° E-8285. Contrôle électronique de vitesse. **449,98 CH.**
ASPIRATEUR EXPRESS DE LUXE N° E-8295. Manche Power Touch^{MD} de luxe. **599,98 CH.**

ASPIRATEURS CENTRAUX



N° E-3120

ASPIRATEUR LÉGER N° E-3120. Modèle puissant ne pesant que 8 1/2 lb. Cordon de 20 pi, 8 accessoires. Choix de 6 couleurs: rouille, citron, bleu acier, champagne, amande ou orange. **149,98 CH.**
ASPIRATEUR-TRAÎNEAU N° E-3321A. Construction en acier résistant, 7 accessoires. **124,98 CH.**
ASPIRATEUR N° E-3170 AVEC TÊTE TURBO MOTORISÉE. **179,98 CH.**

Simpson

MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



LE MAGASIN TOUT TROUVÉ POUR NOËL

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.